

Décembre 2024

1 8 2

bis

bxl
infos
sociales



EXPLOSION DE SAVOIRS

Quand l'expérience (d)étonne

Bruxelles Informations Sociales, la revue annuelle du Conseil bruxellois de coordination sociopolitique

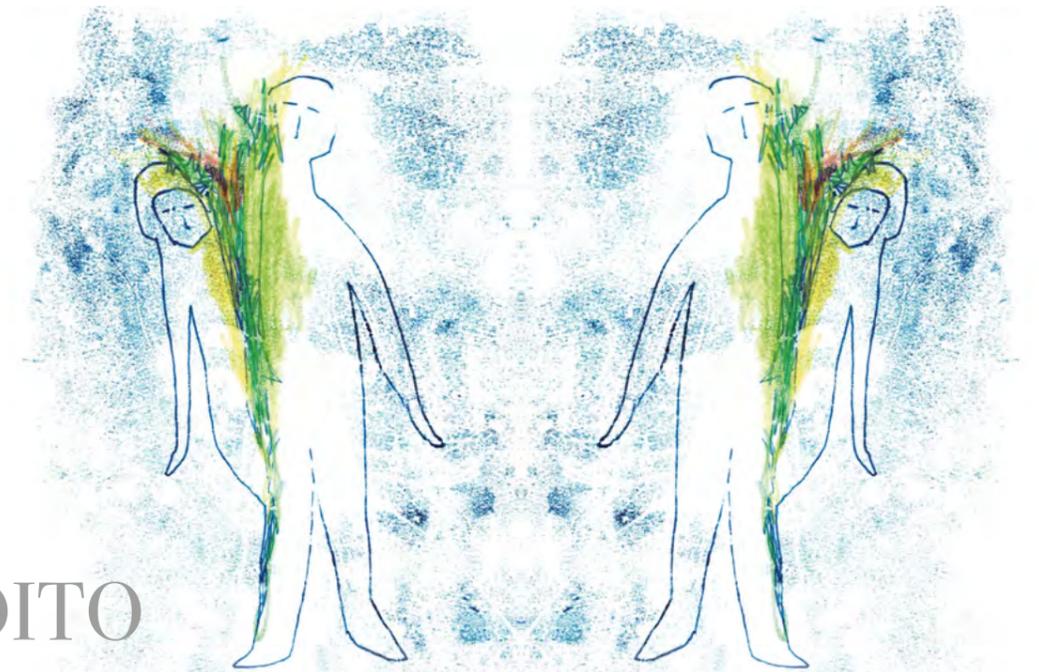
CBCS 

CONSEIL BRUXELLOIS DE
COORDINATION SOCIOPOLITIQUE

CBCS, Rue Mercelis 27
1050 Bruxelles

SOMMAIRE

Dossier coordonné par Stéphanie Devlésaver, CBCS



ÉDITO

Le monopole du savoir : le vécu à prendre en compte

Le vécu a des choses à nous apprendre. Cela peut sembler évident, mais il est toujours utile de le rappeler. L'Université, forte de ses 200 ans d'histoire en Belgique, conserve le monopole du savoir et ne semble pas prête à le lâcher. Loin de nous l'idée de mettre en concurrence les différents types d'expertise ! Mais pour une juste reconnaissance de toutes et tous au sein de la société, il est essentiel d'appuyer plus fort sur les connaissances de celles et ceux tenu-es à distance de nos institutions et des processus de décision. C'est le pari de ce numéro : donner de la force à ces expériences de vie, ignorées ou délégitimées pour faire émerger des savoirs plus nuancés, plus proches des réalités vécues.

Donner et prendre place. La participation des publics est au cœur de l'action sociale. Pourtant, cette participation reste trop souvent prisonnière de logiques descendantes, flirtant avec le « top-down » au lieu de construire avec les personnes concernées. Ces processus reproduisent, parfois malgré eux, les rapports de domination et ne permettent pas l'empouvoirement des personnes qui s'y investissent. Alors, comment inverser la tendance ?

Travailler d'égal à égal avec des personnes familières des rouages de nos espaces de soins, mais aussi de leurs limites, de leurs dérives, pourrait bien changer la donne ! Comment dès lors, intégrer dans le travail social des

personnes ayant traversé des épisodes de précarité (économique, sociale, psychique, etc.) ? Entre volontariat, militantisme, aide informelle, fonction institutionnalisée, la manière de valoriser ces expériences de vécu peut prendre des formes bien différentes.

Nous voulons créer d'autres types de narratifs, des récits collectifs, à plusieurs mains, comme autant de manières de voir le monde. Dans une société où diplômes, classe sociale, genre, origine ethnique creusent des fossés entre les individus, reconnaître les savoirs d'expérience ne va pas de soi. Croiser les regards, les savoirs, demande du temps et des remises en question. Au moment de repenser les pratiques professionnelles à la lumière des expériences, questionnons la place qui est laissée aux vécus.

Les innombrables situations de non-recours aux droits, de paroles silencieuses, de récits invisibles, ne nous donnent pas le choix : changer de posture pour appréhender l'autre côté du miroir. Innover, transformer les pratiques, identifier les points de tension, c'est en partie, prêter plus attention aux personnes les ayant traversés. Conscientiser la pluralité des existences, c'est prendre conscience des possibilités de co-exister.

Adeline Thollot, journaliste, CBCS,
novembre 2024

Bis n° 182 - Décembre 2024
Bruxelles Informations Sociales est la revue périodique du Conseil bruxellois de coordination sociopolitique asbl.

Editeur responsable
M. Michel Roland
Rue Mercelis 27, 1050 Bruxelles
T. 02 511 89 59
info@cbcs.irisnet.be / www.cbcs.be

Conseil d'administration
Pascal Dujardin (Mutualité chrétienne),
Stéphane Heymans (CSD/SCS), Julie Kesteloot (FdSS), Michel Roland (à titre personnel), Fatima Zaitouni (SOS Jeunes-Quartier Libre), Yahya H. Samii (LBSM), David Leclercq (FLCPF) et Michel Pettiaux (à titre personnel)

Coordination du CBCS
Alain Willaert / awillaert@cbcs.irisnet.be

Coordination, réflexion et relectures du BIS
Stéphanie Devlésaver, Adeline Thollot, Evelyne Wetz et Karine Bousart
Remerciements au comité de suivi de ce numéro du BIS

Conception graphique, mise en page et production
Hélène Taquet / In-graphics.be

Illustrations
Stéphanie Devlésaver / sdevlésaver.wixsite.com/projets

P. 55 et 56 : Studio Baraka, Les Turbulents, le journal, Ed. Frémok

Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Les articles et extraits d'article ne peuvent être reproduits qu'avec l'accord du CBCS.

INTRODUCTION

« Il est important de ne pas effacer l'histoire militante qui a permis à ce terme [d'intersectionnalité]¹ d'émerger. C'est en vertu de notre expérience et pas tant par le biais d'une recherche académique que nous avons été amenés à **trouver un moyen de penser ensemble tous ces enjeux. Ces enjeux traversaient nos corps comme ils traversent nos luttes** ».

Une lutte sans trêve, Angela Davis, p. 32

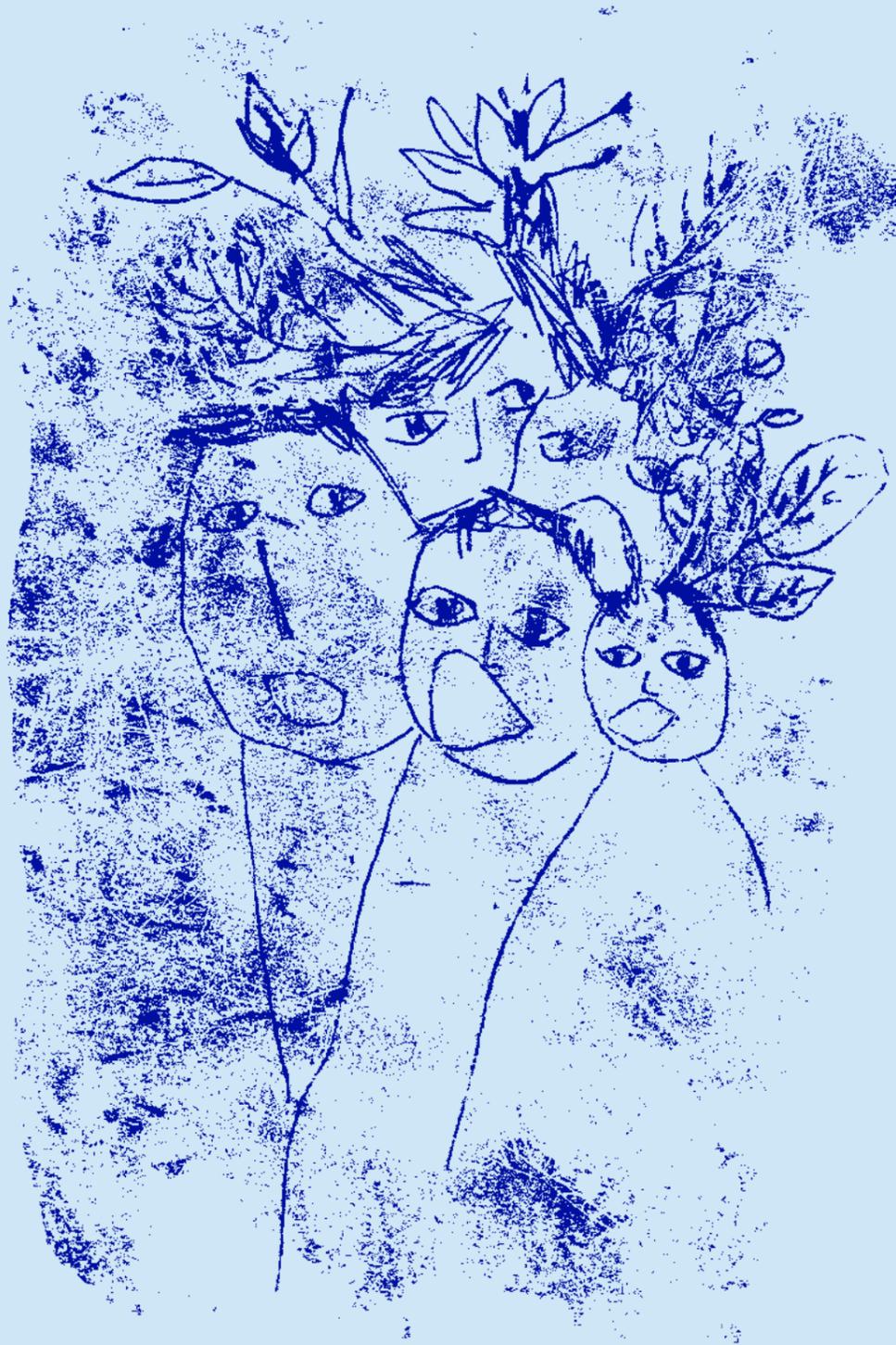
Fin juin 2024, un Réseau d'experts du vécu ou REV² voit le jour à Bruxelles. L'objectif : rassembler des personnes engagées professionnellement sur base de leurs savoirs expérientiels pour développer une parole collective sur des sujets de société. **Au début de notre enquête, on s'invite à leur première rencontre, comme un doux présage pour éclairer nos réflexions.** Certaines personnes se connaissent, d'autres pas. Si le savoir expérientiel les relie, elles ne se rencontrent pas forcément dans le quotidien. Dans les groupes de discussion, il est beaucoup question de ce qui les définit, les différencie. Mais aussi, de ce qu'elles partagent : « *ton expérience de vécu, ce que tu ne l'oublies pas, c'est ton ancrage, ce qui te permet d'avoir des points d'attention dans certaines situations de travail* ». Tout l'enjeu serait d'« extraire la matière première de cette expertise pour **prévenir et faire changer le travail social** », pour « **aller combler les angles morts de la parole politique** », retient-on. Un bon début. Quelques mois plus tard, l'événement « Au-delà des (beaux) discours³ prolonge le dé-

bat : Faire place aux savoirs expérientiels dans le travail social : une aubaine pour sortir de nos silences professionnels ? Vaste question... C'est ce qu'on dit quand on ne sait pas trop quoi en penser ou par où entamer le chantier ! Les mois suivants, nous avons poursuivi notre fil, à l'écoute des récits des un.es et des autres, dans des institutions publiques, des asbl, des réseaux, établissement scolaire, groupe de pression et d'action... Nourries de tous ces échanges, rencontres et réflexions, nous avons choisi de réfléchir à ces **savoirs d'expérience, en lien étroit avec les rapports de pouvoir, comme un art de la résistance, en dialogue constant avec les autres savoirs.** Vous trouverez ici, non pas de processus miracle, mais des **pistes de réflexion pour repenser les places, les récits, les rapports de domination.** Pour que les mots de toutes et tous existent et traduisent ensemble tous « ces enjeux » [de la société qui traversent] nos corps ».

1. Attention portée pour analyser et organiser les multiples liens qui s'établissent entre la race, la classe, le genre et l'orientation sexuelle (Angela Davis, Une lutte sans trêve, p. 30)

2. Initié par le Forum-Bruxelles contre les Inégalités - en collaboration avec le SPP-IS, le SMES et le Réseau Nomade

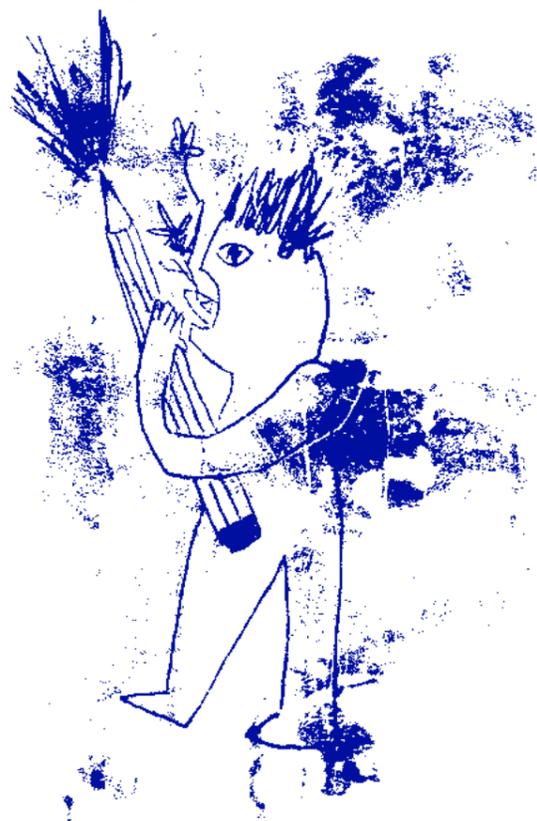
3. Le 3 octobre 2024, le Forum Bruxelles contre les inégalités, le SMES et le CBCS ont organisé une journée sur la place et l'impact des savoirs expérientiels à Bruxelles.



OBSERVER

**« Parler,
c'est exister absolument
pour l'autre »**

« Peau noire, masques blancs », Frantz Fanon, p. 15



PRENDRE LES ARMES NARRATIVES CO-PENSER LE MONDE, RÉSISTER PAR LES MOTS

Par Jacinthe Mazzocchetti, UCLouvain, LAAP

Vous avouer, lecteur-ices, que j'ai eu difficile à écrire ce texte, à le commencer, à poser sur le papier autre chose que des évidences, des futilités. Les savoirs sont situés. Les savoirs sont aux prises des rapports de pouvoir, mais ils peuvent aussi les renverser. Tout est dit. Cela chacun-e le sait. Vous dire que j'abuse à dessein du point médian avant que mon texte peut-être ne soit refusé à l'édition sous prétexte d'illisibilité, avec effet immédiat d'invisibilité.

Je suis autrice, professeuse, poétesse, écrivaine et ces mots ne sont pas vains. Ils sont politiques tant dans leur usage que dans leur oubli. Les langages, oh surprise, non seulement disent le monde, mais aussi le construisent.

Il en est des récits comme des mots, il en est des présences comme des grammaires. Qui parle, depuis quelle position, portée par quelles ambitions, quelles visions du monde ? Quelles sont les histoires qui se racontent ? Qui participent des mémoires collectives ? Quelles narrations pour quels imaginaires du vivre ensemble ? **Quelles connaissances se voient reconnues, dignes d'être entendues ?**

Ce texte a eu du mal à s'énoncer aussi, peut-être, parce que cette **fatigue des recommencements, des fausses nouveautés**. De la pédagogie des opprimées à l'austérité, des soifs de jus-

tice sociale et de dignité aux discours méritocratiques, les mêmes luttes en réponse aux mêmes violences, qui sont autant de *holdups* sur les capacités à penser, à nommer, à rêver¹. On le connaît le TINA – *there is no alternative* –, on sait le mensonge, on sait qu'on va droit dans le mur, on sait que la fabrique à précarité, à anxiété, à insécurité, à mortalité est en grande marche et pourtant la course effrénée vers le même, en pire, en plus extrême. **On le sait, mais le sait-on ? Où se déploient les contre-récits ? Quelle est leur place ?**

Écoute-t-on les mères qui comptent chaque centime pour espérer nourrir leurs enfants ? Écoute-t-on les personnes privées de leurs droits citoyens, dites sans-papiers, dans l'in-

1. Bell hooks, 2019, *Apprendre à transgresser: L'éducation comme pratique de la liberté*. Coédition Syllepse/M Éditeur.

géniosité de leurs luttes ? Écoute-t-on les enfants qui ne veulent plus vivre car la vie pour elleux n'est qu'hypocrisies, incapables de fermer les yeux à nos vilénies ? Les écoute-t-on ces enfants qui n'ont pas encore désappris à voir et à entendre les mensonges d'une humanité aux abois.

Je me permets ici un détour. **Un peu de « je » parce que l'intime est politique, parce que nos vies disent aussi les violences, parce que nos corps crient**. Je suis mère d'un adolescent qui à l'âge de onze ans a pris conscience que notre monde, en l'état, n'a aucun sens. J'en ai écrit de la poésie. Il en a écrit de la poésie.

« Aujourd'hui
Je vous dis que ce n'est pas bien la pollution
Je vous dis qu'il ne faut pas se moquer des autres
Je vous dis qu'il ne faut pas être gêné
Mais rien ne se fait
Je vous dis amour, tristesse, joie
Mais vous ne m'entendez pas »

Et plus loin dans l'ouvrage, écrit quelques mois plus tard :

« La vie où la mort
Mourir jeune ou vieux
Vous faites comme vous voulez
Mais moi j'ai décidé de mourir jeune
Pour ne pas voir les autres mourir
Pour ne pas avoir mon cœur qui se déchire
Pour ne pas avoir que le désespoir dans ma tête² »

Pour écrire à mon tour, nourrie de ce vécu d'un enfant qui ne trouve pas à vivre, je suis allée vers d'autres adolescentes, d'autres parents, vers des travailleuses du social. Le texte, au fil des bris, des brisures, des mots effilochés, raconte les mondes saccagés, les enfants tristes, les enfants prophètes et

2. Mazzocchetti Th. et J., 2021, *Fragile comme une feuille d'automne*, recueil de poésie. Le Livre en papier.

l'appel au large des mères naufragées. Ainsi démarre le propos :

« Connaissez-vous l'histoire des sourires perdus, des enfants qui ne parviennent plus à rêver, que ce que nous sommes, que nos gestes, que nos silences, que nos discours vides ne fabriquent plus rêves »

Et plus avant viennent les mots de l'enfance qui ne peuvent taire :

« Transpercent les tympanes les éclats de tes cris
Maman à quoi ça sert tout ça puisque les humains sont en train de détruire la terre il y a des tonnes de scientifiques qui le disent on est des cons tu hurles tu pleures on est des cons et puis la guerre et puis maman tu ne comprends pas à quoi ça sert de vivre comme ça
Et le bruit des silences qui ne te répondent pas³ »

Qui raconte l'histoire ? Qui est en mesure d'imposer sa version des faits et de les transformer en modalités d'action qui vont au-delà de sa condition, qui a ce savoir-pouvoir sur les vies des autres ?

Il me faut trouver un fil, resserrer mon propos. En ce mois de novembre 2024, c'est tant l'oubli de la précarité de nos vies, de nos vies toutes fragiles et vulnérables dans leur essence, que la fabrique des précaires qui me hantent. Je ne vous parlerai pas « fake news », « post-vérité », mon propos n'en a même pas besoin. Les choses se disent, les budgets se réduisent. Il paraît que « c'est obligé », comme le disent les enfants. Il paraît que c'est pour un mieux, et tant pis pour les sacrifiés. Ceux, de plus en plus nombreux nombreuses au rebus des existences.

3. Il est possible d'écouter le début de cette performance en suivant ce lien (à partir de la minute 4.30) : <https://www.youtube.com/watch?v=BndEzLNAg58>



Les pratiques de violence sont assorties de discours qui les légitiment. Il nous faut donc débusquer les « récits toxiques » comme les nomme Marco Armiero et entrer dans une « **guérilla narrative**⁴ ». Car la guerre est aussi celle des mots. Il nous faut parler depuis les corps subalternisés, depuis les marges. Avec Hourya Bentouhami depuis la pensée d'Audre Lorde, il nous faut contrer « cet universalisme abstrait, répressif, qui tend à raturer les différences d'expérience » et penser « les vécus des victimes du racisme, de l'exploitation capitaliste et de l'homophobie » dans une « conception de l'expérience politique »⁵.

Depuis les marges, dans le sens de ceux mis à l'écart du monde, depuis ces choix politico-économiques qui écrasent au croisement des « matrices de domination⁶ » que sont les structures de classe, d'âge, de genre et de race, se déploie, nous dit Audre Lorde, une « conscience capable de se décrire par ses propres mots plutôt que par les mots qui les ont constitués comme des êtres incapables ».

Depuis les places occupées, à l'intersection des rapports de pouvoir, naissent des savoirs spécifiques indispensables pour co-penser le monde. La visée est celle d'un basculement épistémologique radical qui

4. Armiero M., 2024, *Poubelloccène. Chroniques de l'ère des déchets*. Lux Éditeur.

5. L'ensemble des citations sont issues de ces deux textes : Hourya Bentouhami, 2019, *Audre Lorde. Le savoir des opprimées*, revue Ballast (<https://www.revue-ballast.fr/audre-lorde-le-savoir-des-opprimees/>) et Lorde A., 2003, *Sister outsider : essais et propos d'Audre Lorde : sur la poésie, l'érotisme, le racisme, le sexisme*, éditions Mamamelis.

6. Ce concept a été théorisé par Patricia Hill Collins afin de rendre compte de la dimension relationnelle entre les systèmes de domination et de la « façon dont ces oppressions intersectorielles sont concrètement organisées », lire Collins P. H., 2009 [2000], *Black Feminist Thought*, New York, Routledge.





amène les « opprimé-es » à penser à partir « de leur expérience de dépossession et de résistance », à cesser « d'être perçu-e-s et de se percevoir en retour comme un problème ». **Le renversement de point de vue est sans concession, il est la condition même de cette articulation des places de chacun-e dans la société, dans le monde, dans l'histoire. Il s'agit bien de « politiser les expériences d'injustice et d'exclusion ».** La possibilité d'alliances des savoirs et des êtres ne peut se faire que sur base d'une reconnaissance de la spécificité des histoires de chacun-e, en ce inclus les oppressions vécues.

De ce point de vue, **les questions de précarité sont à réinscrire dans le contexte actuel des logiques de marché et de concurrence** sur lesquelles le néolibéralisme repose, où les valeurs déployées responsabilisent davantage les individus que les sociétés de leurs déconvenues dans un monde décrit comme composé non seulement de réussites individuelles et de consommations possibles, mais aussi de réalisations de soi idéales. Dans cette équation sont oblitérés les rapports de force et de pouvoir. A contrario, **le néolibéralisme légitime les inégalités qui le traversent, tout en les dépolitisant.** Il importe donc de questionner les choix politiques axés sur la gestion des précaires, narrés comme problèmes davantage que comme symptômes, plutôt que sur la gestion des précarités, inhérentes à nos modes de fonctionnement en cours. Et cela ne peut se faire que dans un renversement de discours. **Énoncer autrement pour penser autrement.**

Et puis, cette phrase d'Audre Lorde, encore, « **les oppresseurs attendent toujours des opprimés que ces derniers leur transmettent le savoir**

qui leur fait défaut ». Parce que si les savoirs expérientiels, et plus largement produits en dehors des institutions mainstream peinent à être considérés comme légitimes, ils peuvent aussi être l'objet d'instrumentalisation. Leurs détenteur-ices, si et quand reconnues, peuvent également être sursollicité-es dans ce rôle d'éducation de la majorité. **Cette injonction, si souvent entendue, faite aux minorisé-es d'éduquer les éducateurs, les oppresseurs, source d'épuisement, mais aussi de colère.** « Écrire, penser, construire avec » revêt dès lors différentes significations. Avec conscience des rapports de force, des hégémonies et des violences épistémiques. Avec conscience de son propre corps biologique et social. **Avec rigueur et humilité.** Avec des auteur-ices subalternisé-es. Avec les personnes, auteur-ices d'un même texte, en proposant des démarches inclusives et collaboratives qui combinent co-responsabilités et liberté de pensées.

Il s'agit de sortir de la recherche extractiviste et de renverser la pensée méritocratique qui viennent culpabiliser et responsabiliser les personnes pour des manques qui sont pourtant des manques sociétaux. Une évidence encore et pourtant la nécessité de le rappeler, **vouloir le bien d'autrui sans le considérer comme un égal, sans considérer ses connaissances participe de la violence.** « Aucun savoir digne de ce nom ne peut se construire à propos des humains (en tant qu'humains pensants et agissants) si sont absents les groupes réels dont ce savoir nécessiterait l'existence, groupes habilitant leurs membres à construire à propos de leur propre pratique un point de vue, des obligations et des exigences⁷ », nous dit Isabelle Stengers. La perspective des féminismes décoloniaux nous invite à aller plus loin encore en proposant : « des méthodologies décoloniales qui évitent

7 Stengers I., 1997, *Sciences et pouvoirs. La démocratie face à la technoscience*, Paris, Éditions La découverte.

que les sujets subalternisés continuent d'être les objets d'étude de celles et ceux qui ont le privilège et le pouvoir académique, en réalisant des recherches pour nos propres projets politiques et mouvements sociaux, afin de nous détacher du syndrome de la colonialité du savoir », notant « **qu'il ne peut y avoir de théorie de la décolonisation sans pratique décolonisatrice⁸** ».

Donner la parole, reconnaître la valeur des expériences et connaissances en leur pluralité parfois radicale, conscientiser le type de relations instaurées, tous ces éléments recèlent des enjeux à la fois éthiques et politiques. Cette conscience d'une coécriture du monde, d'une co-analyse du monde à partir des singularités et des positionnalités diverses est la condition première de possibilité de recherches collaboratives, mais également de pensées et d'agir pluriversels avec **pour visée « un projet de libération qui dépasse la fragmentation des luttes, qui humanise nos vies, qui reconnaisse nos savoirs et nos manières de produire la vie⁹ »** en opposition au capitalisme néolibéral, institué sur base d'un régime prédateur. **Installer un cadre où les différents types de savoir non seulement cohabitent, mais se rencontrent** au-delà des hiérarchies, sur base d'une co-humanité et d'une reconnaissance des épistémologies ancrées dans l'expérience vécue des rapports de domination et dans des cosmologies singulières, **est un acte politique.** La démarche collaborative et la pensée de l'en-commun, depuis les singularités et en conscience des rapports de pouvoir, ne sont pas seulement méthodologiques, mais également éthiques et anthropologiques, soulevant la question du principe de coexistence dans lequel nous souhaitons nous inscrire.

8. Curiel O., 2021, « Le féminisme décolonial en Abya Yala », *Multitudes*, n° 84(3), pp. 78-86.

9. Curiel O., 2021, op. cit.



Enquête n°1

L'EXPERT·E DU VÉCU, UN·E NARRATEUR·ICE RELÉGUÉ·E AU SILENCE ?

Par Stéphanie Devlésaver, journaliste, CBCS

Le savoir expérientiel semble être partout. Dans des articles scientifiques, des colloques, des groupes de travail, des interviews politiques... Dans la bouche de nos collègues chercheuses et chercheurs... On réfléchit à l'intégrer, lui donner une place. Mais concrètement, de quoi s'agit-il ? Pourquoi tant de termes pour en parler ? Quelle est son histoire et sous quelle forme se déploie-t-il en Belgique ? Pourquoi a-t-on tant de mal à le définir et à l'articuler aux autres savoirs ? Qu'est-ce que cela révèle de notre société ? Débuts d'enquête.

DIVERSITÉ D'APPELLATIONS, DIFFICULTÉ DE « SE DIRE »...

Prêtes à débiter notre enquête bruxelloise, attentives à tout ce qui parle des savoirs issus de l'expérience, du vécu, de partage de savoirs, deux termes ne cessent de bourdonner à nos oreilles : « expert-es du vécu » et « pair-aidant-es ». En chiffres, ces premiers indices se traduisent par **une trentaine d'expert-es du vécu rémunéré-es par le fédéral** (SPP-intégration sociale) pour **une vingtaine de pair-aidant-es engagé-es dans le social-santé** à Bruxelles. Ces emplois salariés ne constituent que la partie visible de l'iceberg. Formes et statuts confondus - rémunérés, indépendants « Smart », mais surtout bénévoles -, ils sont bien plus. Pour en avoir le cœur net, nous jetons un œil sur la « cartographie de la pair-aidance en Belgique

francophone » : **47 résultats¹**. Nous obtenons plus d'informations auprès des initiateurs de l'outil en ligne, « *La présence de pairs-aidant.es dans des équipes pluridisciplinaires du soin et du social n'est pas neuve* », ajoute Stéphane Waha, du projet PAT (Peer And Team support), équipe de pair-aidant-es dédiée à la formation et à l'accompagnement des institutions qui souhaitent engager des pairs-aidant-es. « *Des modèles d'intervention tels que Housing First, équipes mobiles en santé mentale par exemple, intègrent la participation de pairs-aidant.es dans leur définition. Mais, curieusement, la Belgique francophone a longtemps été à la traîne. Cela change, heureusement* ».

Au-delà de ces deux termes, très vite, on en découvre un tas d'autres : « *facilitateur en réduction des inégalités, intervenant pair, médiateur de santé pair, pair émulateur, témoin du vécu, travailleur pair, pair chercheur, aidant-proche...* ». La liste est longue. Et vouloir faire court sur cette question, ce n'est pas gagné : **les nuances sont importantes, les avis souvent bien tranchés.** Frieda veut « être Frieda du Forum, et pas l'experte du vécu ! ». Eric, expert du vécu au SPP – Intégration sociale depuis 2016, confie à son tour : « *expert du vécu, je déteste ce titre ! Tout le monde est expert de son vécu ! On est plusieurs à détester l'expression* », confirme-t-il. « *On a déjà eu des discussions sur le fait de le changer* »... *S'il reconnaît « utiliser son vécu à 200% pour travailler », il ne se considère pas comme un expert et n'aime pas se présenter sous ce prisme-là.* « *Trop de gens me posent alors des questions sur mon parcours personnel. Dans des rencontres professionnelles, je ne parle jamais de mon passé, mais plutôt de mon travail dans les asso-*

1. Une cartographie de la pair-aidance en Belgique francophone, initiée par le Smes, permet de jeter un œil sur la situation actuelle : <https://cartographie-pair-aidance.be/>



ciations ». Si le terme « expert du vécu » ne commençait pas à être reconnu, il l'aurait déjà laissé tomber. « Un groupe de travail avait été initié au fédéral à ce sujet pour décider d'une seule et même terminologie... Mais il aurait été « avorté ».

A peine l'enquête débute que le terrain se montre déjà vaste à défricher, le sol moins lisse, moins stable que prévu. Frieda, Eric, chacun-e à leur manière, nous renvoie l'étendue du terrain à explorer. A commencer par cette question : « quand on travaille à partir de son expertise de vie, **comment se dire ?** »... **Les termes utilisés peuvent être trompeurs, réducteurs et peinent souvent à contenir la complexité du savoir d'expérience.** Pair-aidance, expertise du vécu, l'un ou l'autre, l'un et l'autre ne suffisent pas, à eux seuls, à contenir tout ce que ce champ du savoir expérientiel semble représenter. Les recherches sur Internet, loin d'élaguer les ramifications inutiles, donnent accès à un tas d'écrits et de définitions existantes, toutes partielles, à partir d'un certain contexte géographique et politique, ou encore d'un secteur de travail particulier. Décidément difficile d'avoir une vue d'ensemble sur le sujet. « Généralement défini de façon lapidaire, **le savoir expérientiel est à ce jour davantage une notion supposée évidente qu'un concept bien établi** », confirme Eve Gardien, sociologue².

2. Eve Gardien, Qu'apportent les savoirs expérientiels à la recherche en sciences humaines et sociales, Vie sociale, 2017



L'EXPERTISE DU VÉCU NE SE RÉSUME PAS À L'EXPÉRIENCE !

« Si l'expérience est nécessaire au savoir, elle n'est pas le savoir » (Dewey)

La sociologue française rappelle que l'idée d'apprendre par l'expérience n'est pas nouvelle. « Apparue au cours des années 1970 dans les publications de chercheurs issus des champs de la psychologie ou des sciences de l'éducation », le savoir expérientiel est défini comme « **une vérité apprise par l'expérience personnelle d'un phénomène plutôt qu'une vérité acquise par raisonnement discursif**, observation ou réflexions sur des informations fournies par d'autres » (Thomasina Borkman). Depuis, « **le savoir expérientiel est ramené à tort à la seule expérience singulière de l'individu** », pointe Eve Gardien. « **Elaborer du savoir à partir de l'expérience vécue est une caractéristique humaine universelle. Sans cette activité, la survie et le développement de l'être humain seraient mis en péril** ». Mais elle ajoute : « si le savoir expérientiel

est généralement identifié par le matériau indispensable à sa production – l'expérience –, **il se caractérise pourtant par une formation syncrétique [éclectique] mobilisant tout à la fois le vécu personnel, la réflexion sur le témoignage et l'avis de pairs, l'observation de situations similaires ou connexes, les résultats de raisonnements analytiques, l'appropriation d'autres contenus** (éventuellement scientifiques), etc. ».

L'enquête avance : il ne suffirait pas de vivre une expérience dans tel ou tel domaine pour être expert de ce vécu, c'est bien la « fusion » de diverses formes d'apprentissage qui nourrit ce savoir. Fortunat, expert du vécu à la Brussels Platform Armoede (BPA), parle de cet « **ensemble de savoirs et de connaissances acquises qui lui ont permis de surmonter une situation** », de remonter à la surface jusqu'à arriver à une situation dite « normale », à se retrouver du côté du « monde réel, du monde fait de certitudes ». « **Vivre [des épreuves], c'est une chose, mais les surmonter, c'est là où**

vient la victoire, où tu peux transmettre ! », insiste-t-il. De même Jean-François, pair-aidant à la Maison d'Accueil Socio-Sanitaire de Bruxelles (MASS), parle de « **parcours de vie atypique à travers lequel il en a sorti des outils qui peuvent servir à d'autres** ». C'est **cette fusion entre apprentissage et résilience** qui nourrit le savoir expérientiel.

Fortunat se souvient du rejet structurel de la société qu'il a subi quand il est arrivé en 2014 en Belgique du Congo Kinshasa. Il attendra 10 ans avant d'avoir ses papiers. « **Après avoir milité pour les droits humains dans mon propre pays, je perdais tous mes droits à mon arrivée en Belgique** », se rappelle-t-il. « **Débuté, sans un bon entourage, tu es à la marge, tu développes une nervosité, une colère, la drogue et l'alcool deviennent des palliatifs. Tu te dis que si tu bois, au moins tu pourras dormir un peu la nuit !** »... C'est en fréquentant des associations qu'il reprend goût au sport, qu'il découvre d'autres rejetés de la société. Des nuits sous un toit chez des amis, du travail au noir, rien n'est simple, mais il reconstruit une vie de travail dans son esprit à travers toutes sortes de bénévoles associatifs (à la plonge en cuisine, à l'accueil, dans des groupes de parole...) et de formations. Il rejoint aussi « **la lutte qui donne l'espoir : à la Voix des Sans Papiers, j'ai retrouvé des semblables, avec des situations parfois pires que la mienne** ». Quand il devient porte-parole du Comité des travailleurs sans-papiers à la CSC, il participe à leur congrès national, côtoie des personnes d'une autre classe sociale, s'achète des habits en seconde main pour se glisser dans la peau d'un homme « normal », en projet, avec cette question qui ne le lâche plus : « **comment faire pour rejoindre cet autre monde ?** »...

Il rappelle combien « **l'exclusion n'est pas que structurelle, il y a aussi l'auto-exclusion** », tout aussi destructrice. Contre toute forme de rejet, il fait le parallèle avec la nature qui regorge d'une telle di-



versité, « **il suffit d'observer les animaux, les insectes et les oiseaux qui émigrent partout. Le monde est dynamique et divers** », par nature. A la lumière de son histoire, il estime que **les associations jouent un grand rôle dans la création de cette diversité, de ce vivre-ensemble**. « Ce que tu n'as pas reçu de la part de l'Etat, les organisations te le donnent. Et **la première chose que crée l'associatif, c'est cette nécessité de liens et d'opportunités**. Il se souvient de ces sorties organisées, notamment à la mer, qui « **alimentent le 'moi' intérieur, recréent un esprit positif** », nécessaire à la transformation. Aujourd'hui, au BPA, il travaille avec l'expertise des personnes précarisées, parmi lesquelles des personnes sans-abri et sans-papier, sur des thématiques telles que l'adresse de référence, l'Aide Médicale Urgente, un logement décent, le permis unique, etc. Etre expert-e du vécu, pour lui, c'est participer à « **construire cet esprit d'espoir. C'est refuser une situation de désespoir, ne pas amener un langage négatif, ouvrir les yeux sur l'accès à certains droits. Parce que pour changer de direction, il faut d'abord être informé. Après, les décisions viendront de la personne, et ce que je lui transmets, elle pourra le façonner à sa manière, peut-être le faire mieux que moi-même** ».

LE RÉTABLISSEMENT, UNE NOTION-CLÉ AU CŒUR DU SAVOIR EXPÉRIENTIEL

Il y aurait donc tout un chemin à parcourir entre les ruptures vécues et le rétablissement... Comme le décrit Geneviève, pair-aidante accompagnatrice des femmes victimes de violences au CPVCF, « **ce que je sais part du ventre. Authenticité et vulnérabilité font partie de l'aide du pair-aidant** », c'est ce qui mène au rétablissement ! Mais **le rétablissement, c'est un chemin qui dure toute une vie** », prévient-elle. Le rétablissement, au cœur du savoir expérientiel, est donc un processus long et différent pour chaque individu.

Jon V., pair-aidant à la clinique des Frères Alexiens d'Henri Chapelle, la rejoint : « **c'est une zone grise dans la pair-aidance**. On dit qu'il faut deux ans de rétablissement pour être pair-aidant ». Pour lui, c'est faux, « **il faut plus que ça ! Il faut de l'expérience de vie, de la maladie et du rétablissement, des stages, de l'immersion, des gens qui sont intéressés, qui poussent des portes** ». Et **résume qu'être en rétablissement, c'est tout simplement bien se connaître** : « **Je ne suis pas quelqu'un de fort, je n'ai pas été en salle de musculation de la thérapie !** ». Aujourd'hui, s'il se sent fort, « **plus que ce qu'il est] en réalité** », c'est parce qu'il connaît ses vulnérabilités et évite de se mettre en danger, de prendre des risques. Et puis, derrière le rétablissement, il y a aussi toute une série de questions, de craintes : rétabli-e, jusqu'à quand ? De quoi se rétablit-on ?... Pour Cécile, pair-aidante au SMES, les réponses sont également toutes personnelles : « **mon rétablissement, je l'associe au fait de ne plus être en colère. Ça, c'est ma définition personnelle du rétablissement. Pour d'autres, ça va être autre chose : récupérer leur capacité d'agir, de l'empowerment, etc.** »³.

DES (RE)LECTURES MULTIPLES ET ÉVOLUTIVES

Il y aurait autant de parcours de rétablissement que de parcours de vie, comme nous l'explique Jon V. : « **ce que j'ai mis en place pour rester abstinent, ça a marché pour moi, mais si je te dis de le faire, tu vas peut-être te planter. Mon boulot c'est de trouver, en partenariat, dans la trajectoire de vie, la trajectoire de**

3. Extrait de l'entretien réalisé pour Bruxelles Laïque Echos « Du trouble bipolaire au savoir expérientiel » : <https://echoslaïques.info/du-trouble-bipolaire-au-savoir-expérientiel-entretien-avec-cecile-histas/>



soins la plus appropriée, en partant du bénéficiaire et de ses objectifs de vie ». Il est donc nécessaire de co-construire des trajectoires de soins personnalisées.

Dans les recherches contemporaines, on parle d'ailleurs plutôt de « **savoirs expérientiels** » que d'expertise de vécu. Loin d'être homogènes, ces savoirs, rappelle Baptiste Godrie, ne sont pas issus d'une « **pure et simple compilation des situations de vie passées** » (Dewey), mais bien de l'élaboration de l'expérience de l'individu, réaménagé, questionné, complété au fil des situations, à partir de matériaux d'ordre personnel, interpersonnel et environnemental. **Il peut concerner n'importe quel vécu.** De nouvelles informations ou réflexions peuvent transformer radicalement les significations d'une expérience pourtant déjà ancienne. **Le savoir expérientiel n'est donc jamais abouti, toujours soumis à une relecture possible de la situation,** au gré des significations et des compréhensions recueillies et/ou construites tout au long d'une existence.

Fortunat insiste sur cette expertise du vécu capitalisée au fil des rencontres, de son implication associative et du réseau développé, par étapes. Au BPA, certains de ses collègues actuels le connaissent déjà comme bénévole avant d'être employé, « *il y a une confiance mutuelle* ». *Même si certains peuvent avoir des réserves sur son statut actuel – est-ce qu'il sera à la hauteur de sa responsabilité ? Est-ce que le souvenir du passé ne va plus l'affecter ? -, le regard des équipes est souvent préparé, bienveillant, notamment grâce au dispositif « Peer and Team support ».*

L'EXPERT·E DU VÉCU, UN·E NARRATEUR·RICE VOLONTAIREMENT IGNORÉ·E ?

Par contre, d'autres personnes « *restent parfois esclaves du passé* », certains *clichés sur le sans-abrisme auraient la vie dure*. « *On n'est pas toujours écouté : on est souvent perçu comme des artisans, issus de l'école de la vie, face aux professionnels diplômés, bacheliers, docteurs issus des hautes écoles et universités* ». Pour que ce soit positif, « *il faudrait que l'expertise de vie soit reconstruite comme une école qui t'apporte des connaissances, peu importe la manière dont tu les as apprises, (...) que l'artisan soit partie prenante des décisions* ».

Mêmes retours dans des discussions du Réseau d'experts du vécu (REV)⁴ :

« *très souvent, on ne tient pas compte de nos présentations : l'émotion et le vécu sont évacués au profit des constats et des chiffres, comme si on n'arrivait pas à entendre la situation vécue de l'intérieur* ». *On leur renvoie : « ici, on n'est pas là pour parler d'émotion ! ».* **Il existerait une forme de défiance, une hiérarchisation des savoirs.** Pour preuve, « *nous n'avons pratiquement jamais la parole en premier lieu* », constate Frieda, experte de vécu au Forum-Bruxelles contre les inégalités. « *Pour une fois, dans ce REV, on est les premiers entendus ! On peut prendre le temps de parler, de s'écouter, de relayer* », ce qui participerait directement, selon elle, à développer un sentiment de légitimité.

Dans son analyse, Eve Gardien pointe combien « *les savoirs de la vie ordinaire sont couramment assimilés à la réalité des choses* » et « *perdent par là-même leur statut de savoir* ». Mais ce ne serait pas le seul facteur, la non-reconnais-

sance de savoirs expérientiels trouve également sa source dans les **valeurs, normes et processus de légitimation à l'œuvre dans notre société** : « *La mise en avant des savoirs produits selon les canons scientifiques, l'importance accordée à la logique et la rationalité depuis le 16^{ème} siècle expliquent pour une part une certaine disqualification des savoirs expérientiels quand ils sont identifiés. L'infériorisation courante des savoir-faire manuels, pratiques ou corporels innerve notre culture depuis la Grèce Antique. Au contraire, les connaissances théoriques sont davantage considérées. La légitimation des savoirs est ainsi un processus social qui étalonne en valeur les connaissances produites et échangées au sein d'une société. Cette dynamique sociale de légitimation influence aussi la production de certains savoirs au détriment d'autres* ».

Enfin, au-delà de l'ensemble des processus sociaux explicités, Eve Gardien met aussi en évidence combien **les rapports de domination** peuvent être convoqués pour expliquer la non-reconnaissance, le peu de considération accordée ou l'ignorance de certains savoirs expérientiels. Elle évoque, à travers les propos de Nancua Tuana⁵, l'existence de « *pratiques de désinformation et/ou de non-diffusion volontaires, d'interdictions faites à certains groupes sociaux de s'instruire en certaines matières, la volonté de ne pas savoir ou encore le constat d'une mémoire faussée* ». Jacinthe Mazzocchetti (UCLouvain, LAAP) poursuit la réflexion en ces termes : « *quelles sont les histoires qui se racontent ? Qui participent des mémoires collectives ? Quelles narrations pour quels imaginaires du vivre ensemble ? Quelles connaissances se voient reconnues, dignes d'être entendues ?* ». Lire p.8.

4. Initiée par le Forum-Bruxelles contre les Inégalités - en collaboration avec le SPP-IS, le SMES et le Réseau Nomade-, le Réseau a pour ambition de rassembler les personnes engagées professionnellement sur base de leur savoir expérientiel.

5. The speculum of ignorance: The Women's Health Movement and epistemologies of ignorance », 2006



UN CONTEXTE PROPICE : DES SIGNAUX FORTS¹

Par Sophie Céphale et France Dujardin, Plateforme Bruxelloise pour la Santé Mentale

Actuellement en région Wallonie-Bruxelles, près de 40 pair-aidants sont salariés, majoritairement à temps partiel, dans le domaine de la pauvreté et de l'exclusion sociale (Jongma et al., 2012 cités par Charlier & Sandron, 2018). Certains de ces engagements relèvent d'un **choix institutionnel fort** de la part de certaines institutions pionnières qui financent ces postes sur fonds propres. D'autres de ces engagements ont été rendus possibles grâce au **développement des politiques de santé**. On pense notamment aux institutions hospitalières, d'hébergement ou des équipes mobiles (7 en Wallonie et 3 à Bruxelles) inscrites dans le **Trajet de Soins des Internés (TSI)** qui ont reçu des financements spécifiques pour l'engagement de pair-aidants salariés. Il y a aussi les unités des projets **High and Intensive Care (HIC)** qui doivent intégrer dans leurs équipes des experts de

1. Le genre masculin est utilisé comme générique dans le seul but de ne pas alourdir le texte.

vécu salariés² pour pouvoir exister. La fonction est donc prévue de manière officielle. Enfin, dans la convention INAMI qui définit les **Psychologues de Première Ligne**, sont prévues des séances de groupe qui peuvent être co-animées avec des experts du vécu rémunérés.

Au-delà de ces incitants, et bien qu'il n'y ait pas encore aujourd'hui de valorisation officielle de la fonction de pair-aidant, le SPF santé (Service Public Fédéral Santé) prévoit des « enveloppes » pour ces fonctions. Quant à la Région de Bruxelles Capitale, elle identifie, dans son Plan Social Santé Intégré (PSSI), la fonction pair-aidante comme un levier important contre le non-recours et en faveur de l'accès aux soins. **Le plan prévoit explicitement le soutien au développement de la fonction de pair-aidance** (Plan social santé intégré 2022, Brussels takes care, p.67).

2. Cela concerne 10 hôpitaux psychiatriques wallons et 2 bruxellois.

On le voit, l'implication des personnes concernées par des problématiques de santé mentale gagne incontestablement du terrain dans l'organisation des soins. Le sujet trace sa route depuis la fin des années 70, quand l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) inscrit formellement **les droits et les devoirs des citoyens à participer à l'organisation et au fonctionnement de leur système de santé (Déclaration d'Alma-Ata, 1978)**. A sa suite, dès 2012, en France, le Centre collaborateur de l'OMS pour la recherche et la formation en santé mentale (CCOMS) lance, de manière expérimentale, des **Médiateurs de Santé Pairs (MSP)**. Depuis, des recherches (Demailly et al, 2014) et études ont prouvé les avantages de leurs interventions dans les services de soins : réduction des hospitalisations sous contrainte (Tinland



et al., 2022), amélioration plus rapide du fonctionnement global des usagers accompagnés par des Médiateurs de Santé-Pairs (Roelandt et al, 2023). Deux universités françaises (Bordeaux, Paris 13) offrent une formation, 5 diplômes universitaires existent sur le territoire ainsi que toute une série d'autres types de formations. Plus de 150 Médiateurs de Santé-Pairs - auxquels il faut ajouter les Pair-Aidants professionnels issus des formations non universitaires - ont expérimenté le travail dans les institutions socio-sanitaires.

En Belgique, c'est la loi du 22 août 2002 relative aux droits du patient qui va permettre de clarifier les bases d'une relation bonne et durable entre patient et soignant³. (notons que cette loi sera revue en 2024). Il faudra attendre le **début des années 2000** pour voir poindre la notion de « pair-aidance » et sa professionnalisation. C'est en **2004** que, pour la première fois, des experts du vécu sont embauchés en Belgique (Charlier & Sandron, 2018). Lire l'interview p. La **réforme des soins de santé mentale ou « réforme 107 »⁴, initiée en 2010**, va prendre en compte la parole des usagers et de leurs proches. Le SPF santé soutiendra le **projet Participation** auquel sept partenaires travailleront conjointement : Psytoyens (Fédération d'associations d'usagers en santé mentale), Uilenspiegel (Association d'usagers en santé mentale), Interface (Groupe Usagers/Proches de la Plateforme Bruxelloise pour la Santé Mentale), Similes Vlanderen et Similes Francophones (Association de

3. <https://www.health.belgium.be/fr/sante/prenez-soin-de-vous/themes-pour-les-patients/droits>

4. Pour rappel, la réforme s'intègre dans un mouvement de « désinstitutionnalisation » des soins : fermer des lits dans les hôpitaux généraux et psychiatriques et réaffecter les moyens qui y étaient consacrés pour créer de nouveaux services ambulatoires sous la forme d'équipes mobiles.

proches de personnes vivant avec un trouble psychique), LUCAS (KULeuven), l'Agence Interrégionale de Guidance et de Soins (AIGS).

2014 : la première association de pair-aidants, En Route ASBL, voit le jour.

2016 : le Service de Pédagogie et d'Andragogie Sociales de l'UMONS propose **une formation à la Pair-Aidance en Santé Mentale et Précarités**, pour partie financée par le Fond Social Européen (FSE).

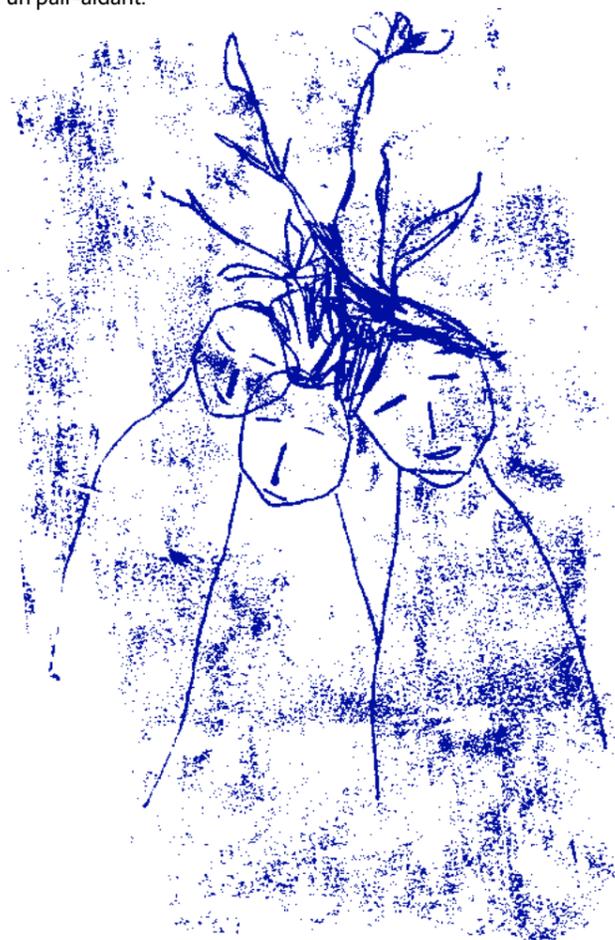
2019 : le projet PAT (Peer And Teams support) propose une formation pour les équipes souhaitant développer le travail avec un pair-aidant. Lire p.

2022 : l'Intercommunale de soins spécialisés de Liège (ISOSL) expérimente une Académie du Rétablissement et de l'Insertion Sociale (ARIS) dans laquelle chaque module de formation est co-animé par un pair-aidant.

2023 : la Plateforme Bruxelloise pour la Santé Mentale initie **l'Académie du Rétablissement et de l'Expertise de Vécu (AREV)**. Depuis septembre 2024, cette Académie comporte trois sessions de formations. La première propose notamment un module intitulé « le rétablissement par ses propres forces », une seconde session propose l'exploration de son vécu et, enfin, une dernière session outille les pair-aidants pour leurs pratiques institutionnelles.

Tous ces projets sont co-construits, développés et animés avec/par des pair-aidants.

Malgré ces avancées, notons que les **financements de ces projets restent aujourd'hui précaires et souvent facultatifs**.



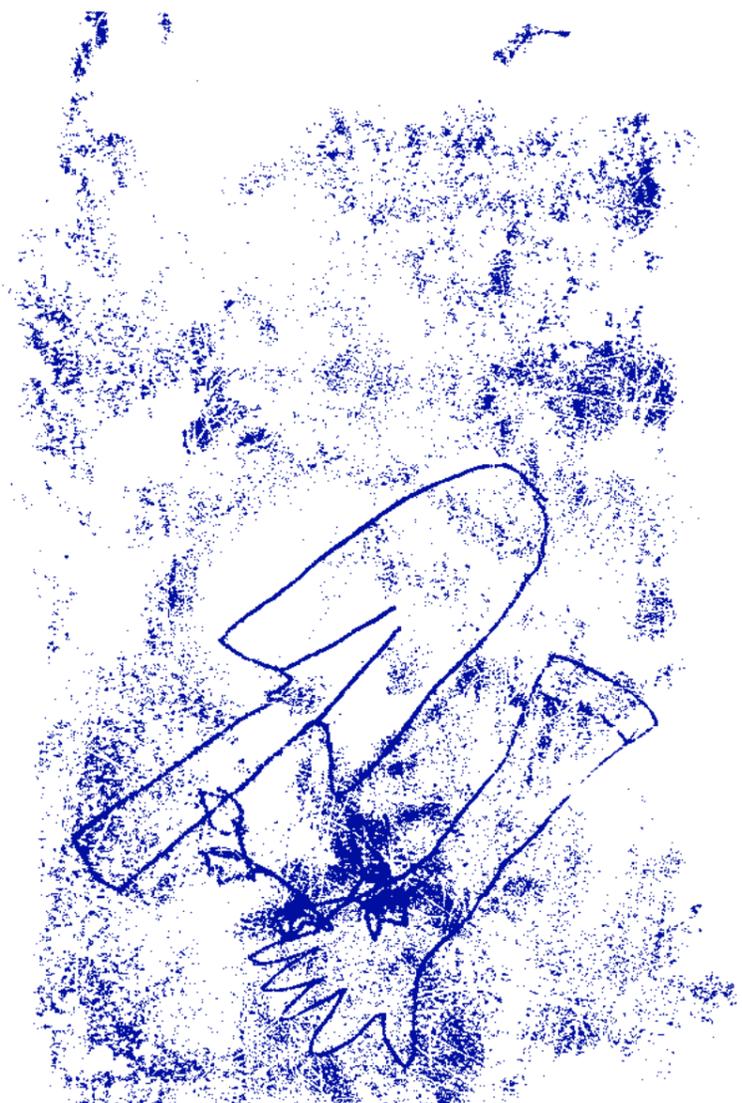
Complément d'enquête

« L'EXPERT·E DE VÉCU N'EST PAS QU'UNE BOÎTE À SUGGESTIONS ! »

Avec Eric Lecomte, Fulgence Lupaka, Annick Delépine, service Expert du vécu SPP IS



Comment partir de son vécu pour amener des pistes de solutions sans être un prétexte pour cocher la case “diversité” d’un projet ?... Avec ses 20 ans d’expérience, le SPP Intégration sociale, premier service à engager des personnes expertes du vécu en Belgique au niveau fédéral, en connaît forcément un bout sur le sujet. Eric Lecomte et Fulgence Lupaka, à partir de leur carrière au sein du service dans diverses administrations, éclairent le trajet d’expérience de précarité singulière vers une portée collective d’accès aux droits pour toutes et tous. Une mission rendue possible grâce à certains garde-fous, notamment cette fonction d’encadrement et de soutien des expert-es du vécu. Comme un filet de protection contre les potentielles dérives.



Direction la Tour des Finances, refuge d’administrations situé en face du jardin Botanique, en plein Bruxelles. Avec ses 174 mètres de haut, son immense façade vitrée semble se donner pour défi d’embrasser le ciel. Dans son hall d’accueil, digne d’un petit aéroport, une fois son identité déclinée, « mieux vaut franchir les portiques d’entrée accompagné pour éviter de se perdre », confie Annick Delépine, coordinatrice au sein du service Expert du vécu au SPP Intégration sociale. Mais **comment le savoir expérientiel s’est-il infiltré ici, 20 ans plus tôt ?** Tout a débuté par le rapport général sur

la pauvreté de 1996 et ses recommandations élaborées avec ATD-QUART Monde¹. A l’époque, un des constats est « qu’on parlait beaucoup des pauvres, **mais pas AVEC eux** ». Le SPP IS entend **inclure le point de vue des personnes précarisées dans les politiques de lutte contre la pauvreté**. Deux pre-

1. « Rupture nécessaire car la traditionnelle institutionnalisation de la pauvreté comme problème rend sourd à la voix des pauvres et participe sans doute à leur domination. Rupture nécessaire ; les acteurs engagés dans ce Rapport se sont demandés si les politiques directes de lutte contre la pauvreté, élaborées depuis plusieurs décennies – celles qui mettent en œuvre des mesures expressément axées sur les pauvres – n’ont pas pour effet d’organiser la survie des pauvres, tolérant par là la pauvreté et l’expérience de citoyens de second rang. (...) “Nous ne voulons pas de droits spéciaux pour les pauvres ; nous voulons une société où nous sommes reconnus comme citoyens à part entière.” Extrait du rapport général sur la pauvreté, 1996

miers experts du vécu sont engagés en 2004. Puis, un projet pilote démarre en 2005 et permet d’engager 16 experts du vécu, suivis de 12 supplémentaires, grâce à un cofinancement du Fonds Social Européen. Mais très vite, le projet prend aussi conscience de ses limites : « les experts du vécu devaient être intégrés dans d’autres institutions, d’autres administrations pour observer concrètement les difficultés rencontrées par les personnes les plus exclues pour l’obtention de certains droits. Pour que les administrations puissent améliorer leur accessibilité ». Pour créer ce lien avec la population, des contrats de collaboration sont mis en place avec des institutions telles que l’Office National de l’Emploi (ONEM), le SPF santé publique, le SPF Finances, le SPF Economie, entre

autres. Vers 2015, **le projet Experts du vécu franchit deux grandes étapes** : d’une part, il devient un service à part entière du SPP IS ; d’autre part, l’INAMI signe une collaboration avec le SPP IS en vue de déployer la méthodologie des experts du vécu dans les soins de santé et d’en améliorer l’accès pour les personnes les plus vulnérables. « C’est encore pratiquement la même configuration aujourd’hui, 17 experts du vécu sont financés par l’INAMI tandis que 17 autres sont financés par le SPP IS, s’ajoutent à cela 10 Experts du vécu engagés par les finances en 2017 et un expert engagé par l’ONEM ». Si le nombre d’engagements est resté à peu près identique, **un cadre et une méthodologie d’expertise du vécu se sont mis en place. Une fonction de « coordination des experts du vécu »** – quatre coordinateur-ices pour le projet « santé » et cinq pour les partenaires fédéraux – jugée essentielle, s’est renforcée. Entretien avec Eric Lecomte et Fulgence Lupaka, Experts du vécu, Annick Delépine, coordinatrice au sein du service Expert du vécu SPP IS² – Par Adeline Thollot et Stéphanie Devlésaver, journalistes, CBCS

BIS : Peut-on parler d’une manière de « faire expertise du vécu » au SPP ?

Annick Delépine : « Oui, clairement, le fil rouge est **d’être dans une logique d’accès aux droits et à la santé**, et non dans une logique thérapeutique d’accompagnement clinique et/ou de rétablissement. Concrètement, c’est, dans un premier temps, mettre le doigt sur les obstacles auxquels sont confrontés les personnes pour ensuite pouvoir apporter des réponses structurelles aux difficultés que les citoyens rencontrent dans leurs démarches. La finalité n’est pas l’obtention des droits de manière individuelle, mais bien de détecter et de relayer ce qui a mis la personne en difficulté : formulaire peu clair, accueil inadéquat,...

2. La discussion a été reconstituée par la suite, les entretiens ont été menés de manière individuelle, à des moments différents.



Eric Lecomte : Par exemple, au Relais Santé de Liège où je me suis occupé de l’Aide Médicale Urgente et des personnes sans-papiers, j’ai remarqué un problème de communication entre le relais santé et l’antenne des étrangers, responsable de l’enquête sociale. Les deux lieux n’étant pas sur le même site, personne ne s’y retrouvait ! De plus, le formulaire à remplir et l’explication de la procédure étaient incompréhensibles. Suite à la création d’un document simplifié et imagé pour expliquer le cheminement et les délais, 60% de personnes ne revenait plus parce qu’elles étaient bien réorientées.

BIS : Gravier dans diverses institutions tout en étant détaché pour cette mission spécifique de lutte contre le non-recours permet de poser ce regard extérieur...

EL : Et de faire bouger certaines lignes ! Etant mandaté par un service extérieur, j’ai pu actionner d’autres leviers.

Fulgence Lupaka : Quand je travaillais dans un CPAS, je précisais aux personnes rencontrées que j’étais « détaché », qu’elles pouvaient avoir confiance. Elles semblaient plus à l’aise avec moi pour raconter leur histoire, se confier sur des éléments qu’elles n’osaient pas dire à l’assistante sociale, inscrite dans un cadre de travail dont elle peut difficilement sortir. Alors que moi, j’étais aussi inscrit dans un cadre, **mais un peu plus souple, avec plus de temps pour écouter, accueillir, accompagner.**

BIS : Si cette posture peut donner des latitudes pour agir, elle rend aussi le travailleur plus fragile, avec un cadre moins défini...

EL : Ma première expérience a été catastrophique. J’étais considéré comme un article 60. On m’a dit : “Tu peux nous dire merci au final, grâce à nous, tu as du travail !”. Je devais inscrire dans un carnet mes horaires d’entrée et de sortie et demander la permission pour sortir

du bâtiment. La mission de ma fonction n’a pas été comprise. Elle émane d’une décision politique au niveau communal, mais le personnel n’a pas suivi ! Avant l’arrivée d’un expert de vécu, il est primordial d’avoir l’adhésion de l’équipe, ce n’est pas à la personne de devoir faire son trou, envers et contre tous !

BIS : Quels sont les garde-fous pour protéger de ces dérives ?

AD : Il y a tout un travail de prospection pour trouver les structures partenaires, rédiger la description de fonction, jamais tout à fait identique selon le lieu, assurer des entretiens de suivi, une fois par mois : « comment ça se passe ? », « quelles sont les difficultés rencontrées ? » ... **La confiance prend du temps. Le démarrage est un moment-clé.** Il y a toutes sortes de craintes des équipes, notamment celle de voir arriver quelqu’un qui va venir faire du travail social sans avoir le diplôme. Dans les hôpitaux, en situation de sous-financement, on peut parfois entendre des remarques du type « c’est comme ça qu’on veut combler le manque d’effectifs dans nos équipes ? » ... La fonction de coordination s’assure que la méthodologie est respectée, qu’il n’y a pas de dérives, de dérapages, tant du côté des équipes que de l’expert du vécu auquel on doit parfois aussi rappeler son cadre d’intervention : « Faire des courses pour les patients hospitalisés ? » ... « Non, cela ne fait pas partie de ta fonction » ! On est à la fois soutien et supérieur hiérarchique.

BIS : Une double casquette indispensable, selon vous, pour ne pas faire du métier d’expert du vécu une chimère dans l’accès aux droits ?

AD : On pense effectivement qu’un expert du vécu noyé tout seul dans une institution, cela **revient à lui faire porter la**



détection du problème, la recherche de solution et sa mise en œuvre ! Ce ne sont pas des super-héros, on est dans une logique de co-construction entre eux, experts du vécu, nous, les coordinateurs SPP, et l'institution partenaire... On parle d'ailleurs de **méthodologie d'expert du vécu** : ce n'est pas à l'expert du vécu, seul, à porter le changement au sein de l'institution partenaire. Quand la difficulté ne relève pas du champ d'action de l'institution (problème législatif...), il peut renvoyer le problème à l'équipe de coordination. Ensemble, on va chercher des pistes de solutions structurelles : interpellier l'institution concernée, organiser un groupe de travail, relayer vers un cabinet...

FL : On a remarqué que certaines personnes en incapacité de travail avaient parfois une indemnité inférieure au Revenu d'Intégration Sociale (RIS). Dans les mutuelles, des personnes en incapacité de travail finissaient par demander s'il était possible que le médecin les autorise à travailler, malgré leur état de santé, tant leurs revenus étaient faibles. Avec mes collègues experts du vécu, nos coordinateurs et le président du SPP, nous avons été reçus par le ministre concerné à qui nous avons soumis le problème. Grâce à ce signal, en janvier 2021, la réglementation a été adaptée de manière progressive afin de garantir un montant minimal pour tous.

BIS : **L'expert du vécu, soutenu par sa coordination, relaie donc des situations de précarité et de non-recours, et non sa précarité vécue ?**

AD : il acquiert les compétences pour formuler un avis basé sur ce qu'il a constaté, partagé avec un collègue, une personne accompagnée, des lectures, tout en y intégrant son vécu. Il développe un double point de vue : son expérience personnelle associée à l'expertise développée dans son travail.

BIS : **Ce qui permet de passer de son vécu individuel à la construction d'une parole, puis d'un savoir collectif. Doit-il systématiquement refuser le témoignage direct ?**

AD : La personne peut raconter sa vie si elle le souhaite, mais dans le cadre professionnel, **on ne lui demandera jamais de témoigner sur son parcours personnel** ! Les interventions se font généralement en duo entre un expert du vécu et un coordinateur, on prépare la prise de parole ensemble. Cette manière de fonctionner permet d'intégrer le point de vue de personnes en pauvreté dans des lieux où ce n'est pas facile de se sentir légitime.

EL : Si j'utilise mon vécu pour travailler à 200%, je n'aime pas me présenter sous ce prisme-là. **Les gens sont soudain curieux de mon parcours, des obstacles par lesquels je suis passé, etc.** Personnellement, je n'y réponds pas. Dans des rencontres professionnelles, je ne parle jamais de mon passé. Ce que je mets en avant, par contre, c'est mon travail **dans les milieux associatifs.**

BIS : **Comment recrute-t-on des expert-es de vécu ? N'y a-t-il pas un risque de chercher une personne incarnant la figure du « bon pauvre » ?**

AD : **On vérifie toujours les deux aspects, l'expérience de la pauvreté³ et les compétences dans la fonction, à savoir pouvoir sortir de sa propre expérience et poser un regard plus large sur la pauvreté.** Nous devons à la fois respecter le cadre classique du « fonctionnaire fédéral » - Ils sont engagés au niveau C, secondaire supérieur - tout en l'adaptant au besoin d'engager cette fonction spécifique et atypique. Ce n'est pas toujours évident... **On vérifie la capacité à transformer l'expérience en expertise.**

BIS : **il n'y a donc pas besoin de formation spécifique ?**

AD : Il existe un trajet de formation pour tous les nouveaux experts du vécu engagés, en vue de les préparer au mieux aux spécificités de la fonction. Ils ont par ailleurs la possibilité de suivre des **formations sur mesure, selon leurs besoins.**

FL : Pour ma part, j'ai suivi plusieurs formations utiles pour un travail administratif (bureautique, communication...) ainsi qu'un certificat interfacultaire en santé et précarité, organisé par l'ULB avec Médecins du Monde. Evidemment, mon langage a changé, mais je suis resté moi-même, avec mon vécu. Dans les administrations, il y a un certain vocabulaire auquel les collègues sont habitués, des types de rapports, des démonstrations, des graphiques, des statistiques, etc. **Quand j'ai commencé à argumenter dans leur langage, j'ai senti que j'étais plus écouté, c'était plus efficace !**

BIS : **Constatez-vous un intérêt accru pour les savoirs expérientiels ?**

AD : On reçoit de plus en plus de demandes de la part d'institutions très diverses qui souhaitent intégrer le point de vue d'un expert du vécu. Le SPF santé publique par exemple, pour l'élaboration de leur campagne à destination des femmes enceintes précarisées, des CPAS pour éviter le décrochage des publics après une première demande de droits, etc. Les experts du vécu sont facilement mobilisables, au contraire des personnes qui vivent dans la rue et ne vont pas être disponibles pour donner leur point de vue, **c'est une manière de donner une voix à ces personnes sous-représentées.**

EL : Avant, j'avais plutôt l'impression que l'on était considéré comme des espions du SPP, surtout lorsque l'on était détaché en CPAS... **On dit que les femmes doivent en faire 2 fois plus pour se faire reconnaître à des postes à responsabilités, je crois que nous, on a dû se battre 10 fois plus !**

3. A partir de critères objectivés dans 6 domaines de la vie basés sur le baromètre pauvreté.



BIS : **Pourquoi une telle difficulté de reconnaissance, selon vous ?**

AD : Quand on sort un peu du milieu associatif, tout le monde ne perçoit pas l'intérêt et la plus-value d'une complémentarité des savoirs. **Pour engager dans la fonction publique, c'est encore les diplômes qui définissent le niveau d'engagement**, il manque de la place pour pouvoir reconnaître les savoirs expérientiels. **On agit pour qu'il y ait une reconnaissance officielle des savoirs expérientiels. Mais les changements de mentalité prennent du temps.**

FL : Sur le terrain, je constate des évolutions. **Ce n'est pas forcément sous la forme de textes de loi**, mais l'expertise que j'amène est acceptée auprès de mes collègues, elle est valable et c'est valorisant pour moi. Je vois que mon travail provoque des changements, a un impact sur les gens, la société. Ce travail m'a fait sortir de la pauvreté : j'ai un statut, une fonction et des missions dans l'administration. Cette reconnaissance professionnelle, c'est ce qui me différencie de mes collègues pair-aidants, souvent bénévoles.

AD : **L'administration pourrait montrer l'exemple en permettant la reconnaissance du savoir expérientiel.** Il serait intéressant de clarifier les différentes fonctions basées sur les savoirs expérientiels (experts du vécu, pairs-aidants, patients experts, patients partenaires...) et de **les officialiser au niveau de la Fédération-Wallonie Bruxelles et au fédéral.** Parce qu'actuellement, on met ce qu'on veut derrière le terme, on rémunère ou pas, cela porte à confusion.

BIS : **parce qu'avoir un job rémunéré, pour beaucoup, c'est le meilleur moyen pour s'en sortir et trouver sa place. Or peu de postes pour peu d'élus, à ce jour...**

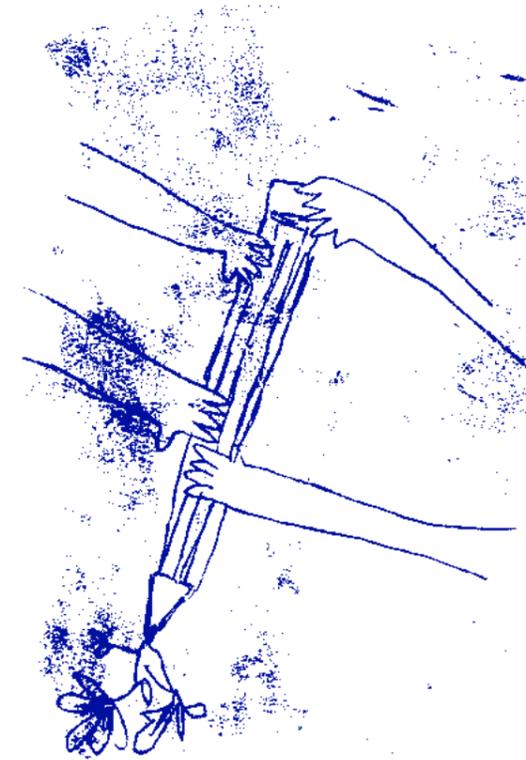
AD : En 2021, nous avons eu **plus de 1000 inscrits. 450 se sont déplacés à Bruxelles pour le premier ren-**

dez-vous... Entre 5 et 10 personnes ont été retenues.

BIS : **qu'est-ce qui pourrait faire la différence dans les prochaines années ?**

AD : on essaie de faire évoluer le cadre de référence de l'administration fédérale afin de valoriser à sa juste mesure les compétences et les missions des experts du vécu, notamment au niveau du recrutement et de la rémunération.

EL : Mais ce n'est pas gagné... Après, on n'est pas entré ici pour le salaire. **Ce que l'on souhaite, c'est à la fois la reconnaissance de la spécificité de la fonction et être un travailleur comme un autre, dans l'exercice de nos missions.**



BIBLIOGRAPHIE/CHAPITRE 1 : Le vécu comme terreau des savoirs ?

Gardien, E. (2018). **Qu'apportent les savoirs expérientiels à la recherche en sciences humaines et sociales ?** <https://hal.science/hal-02314627/>

Godrie, B. (2017, 24 septembre). **Vivre n'est pas (toujours) savoir. Santé Mentale.** <https://www.santementale.fr/2017/09/vivre-n-est-pas-toujours-savoir/>

Orspere-Samdarra. (2024, 15 février). **Cahiers de Rhizome n°88-89 - Faire savoir l'expérience (janvier 2024) - Orspere-Samdarra.** <https://orspere-samdarra.com/rhizome/cahiers-de-rhizome-n88-89-faire-savoir-lexperience-janvier-2024/>



S'IMMERGER

« (...) Lorsqu'on voit les autres raconter leurs faiblesses et leurs blessures, on peut commencer à accepter ses propres défauts et imperfections. Lorsqu'on est pleinement conscient-e de la pluralité humaine, on peut admettre l'interdépendance de l'humanité »

Morgan Scott Peck, Community-making and peace



« MOI, PLUS TARD, JE SERAI... PAIR-AIDANT·E ! »

Par Stéphanie Devlésaver, journaliste, CBCS

Peu de chance qu'un enfant prononce un jour cette phrase : « plus tard, je serai pair-aidant·e ! », comme il le dirait pour d'autres métiers. Devenir pair-aidant est rarement un choix initial mais bien le fruit « d'un parcours de vie douloureux, traumatique et stigmatisant. C'est une reprise de pouvoir sur sa vie », rappellent Sophie Céphale et France Dujardin, de l'AREV. Pourtant, transformer cette expertise de vie en

expertise professionnelle - en tant que professionnel ou bénévole - peut, à un moment donné, devenir un choix. Une évidence, voire une nécessité. Mais quelles routes emprunter pour y arriver ? A travers les parcours des un·es et des autres, se dessinent les enjeux d'une reconnaissance des savoirs expérientiels : se former sans pour autant être formaté, professionnaliser la fonction sans l'enfermer et la réduire à une forme unique.

DEVENIR « PÈRE-AIDANT » : TRAVAILLER ET ÊTRE PAYÉ

Après un premier défrichage, nous voilà au milieu de cette terre remuée. Il s'agit à présent d'y voir un peu plus clair, à partir de ces « sémantisations individuelles et collectives d'expériences » (Eve Gardien) Pour poursuivre notre enquête, nous creusons cette piste : **les expériences de vécu, pour devenir forces d'accompagnement et de proposition, ont besoin de temps de recul et de (re)constructions avec d'autres.** Si jusqu'ici Bruxelles ne proposait pas de parcours de formation, depuis septembre 2024, l'Académie du Rétablissement et de l'Expertise de Vécu (AREV) propose trois formations distinctes et complémentaires dédiées à la pair-aidance (lire p.28) Jonathan, pair-aidant à la Plateforme

Santé Mentale¹ a participé à la première promotion « expertise du vécu » en mars 2023. « Une fois par semaine, on rencontre des intervenants extérieurs, on est amené à raconter son récit de vie, on apprend à se préserver face aux récits des autres, on se prépare au travail de terrain ». Il se dit surpris par la diversité des profils rencontrés : problèmes de troubles mentaux, violences sexuelles, précarité... Je m'attendais à rencontrer toutes des personnes en prise avec des addictions, comme moi... Une telle diversité, c'est d'autant plus enrichissant ! ». Pour lui, tout a débuté face à son miroir, dans une chambre d'hôpital : « sous valium, je me suis observé, j'avais la tête à l'envers, les traits gonflés par l'alcool »... C'est l'électrochoc. Il se filme pour « prévenir les gens » et poste sa première vidéo sur les réseaux sociaux. Plus tard, il découvre la pair-aidance lors d'un groupe de parole organisé par la clinique Sans souci. Ce jour-là, on annonce la venue d'un pair-aidant. « Encore un mec en soutane », se dit-il, sans conviction. Mais c'est là qu'il découvre que son travail d'information et de réduction des risques porte un nom ! Très vite, son intérêt pour la pair-aidance grandit. Il est alors aiguillé vers la formation « expertise du vécu » qui « élargit son horizon » et lui apprend à transmettre son histoire. Il découvre « les alternatives à l'hospitalisation, parfois plus efficaces dans l'approche du rétablissement ». « Mon savoir n'est pas académique, j'ai arrêté l'école en 5ème primaire. Mais j'ai survécu à la lenteur administrative du CPAS, des mutuelles, des syndicats... J'ai appris l'espoir, la volonté, la discipline, la patience ». Aujourd'hui, s'il évite de poster des vidéos sur des types de médicaments, « je laisse ça aux professionnels de la santé », il continue de créer des contenus, notamment pour faire connaître la « pair-aidance ». Ce qui est devenu son boulot, depuis mai 2024, pour la Plateforme : « Mon rôle est d'informer, de proposer des rencontres aux associations bruxelloises, de donner ac-

1. Depuis septembre 2024, il complète ce mi-temps à la Plateforme Santé Mentale par un mi-temps au SMES (projet PAT).

cès aux ressources de la Plateforme. A terme, on souhaite créer un répertoire et un pôle de concertation de l'aidance en fédération Wallonie - Bruxelles... Au fond, je poursuis le boulot que je faisais avant, bénévolement », se réjouit-il.

UNE FORMATION POUR TRANSMETTRE ET SE PROTÉGER

A la sortie d'un midi-Nomade², on croise Pascaline qui vient de signer son contrat pour travailler au projet PAT du SMES en tant que formatrice, accompagnatrice et pair-aidante. Son boulot ne sera pas d'accompagner des personnes, mais de travailler en seconde ligne pour l'intégration de pair-aidant·e.s salariés dans les équipes du social-santé et la promotion de la pair-aidance. Une façon, selon elle, de « ne pas se mettre en danger » et de renouer avec des compétences qu'elle a déjà mises au service de l'UNICEF dans une autre vie. Entre les deux, son parcours personnel... et une formation en « pair-aidance en santé mentale & précarités », dispensée par l'U-MONS. « Ça m'a clairement aidé à me rétablir, à prendre du recul par rapport à mon vécu expérientiel », témoigne-t-elle. « On fonce à être apte à transmettre cette expérience, à se sentir « légitime » : on travaille sur notre ligne de vie, sur des concepts tels que la juste distance-présence par exemple »... Pour Frieda du Forum-Bruxelles contre les inégalités, certaines expériences de vie répétées, mais aussi certaines formations, comme la musicothérapie notamment, lui ont appris à prendre du recul et à réfléchir comment accompagner la personne : « avant je ne me protégeais pas, j'étais absorbée dans la vie de celles que j'aidais. Je réfléchis autrement depuis que je travaille. (...) Aujourd'hui, je vois le danger arriver, le cadre professionnel me permet davantage une mise à distance ». Même si elle reconnaît que les frontières entre l'intime et le profes-

2. Le Midi Nomade propose des échanges et stimule la réflexion autour des expériences de participation des pair·e·s : <https://reseau-nomade.be/>



sionnel restent très poreuses et qu'elle reste dans une forme de « sur-adaptation » permanente. D'où, l'apport précieux d'accompagnements et de différents types de soutien à la fonction : recours à une personne de confiance, à un psychologue dépêché par l'institution ou encore participation à des supervisions.

RECONNAÎTRE LA FONCTION POUR LA FINANCER : UN DÉFI EN COURS

En parallèle de ces formations, depuis quelques années, le projet PAT (Peer And Team support) initié par le SMES, développe un autre type de formation : une équipe de pairs-aidant·es accompagne des institutions qui souhaitent en engager. Parfois, ces pairs-aidant·es sont des ancien·es usagers de services sociaux ou de santé. C'est le cas de Jean-François, pair-aidant à la MASS, ancien patient. « Travailler ici, c'est la suite de mon rétablissement. L'équipe m'a toujours bien accueilli, mon avis compte, il y a de la confiance. Le SMES a fait un travail incroyable avec mes collègues pour préparer mon arrivée dans l'équipe. Je vis ma quatrième vie, ici ! », s'exclame-t-il, ravi. Avant de devenir leur collègue, il a exercé différents métiers qui lui ont permis de voyager comme photographe, régisseur de spectacle, alpiniste industriel. « C'était une fuite en avant. Ici, on m'a permis de m'apaiser, de trouver du sens », raconte-t-il. Aujourd'hui, il accueille les patients, encode les nouveaux dossiers, l'agenda. Il participe à certaines plages d'urgence : « ici, c'est l'accueil de la misère, c'est la première porte ou la dernière ». Il dit bien gérer les moments de tension, les accès de violence de certains patients, « moi-même habitué à une certaine violence, je les cerne, comprenant les codes, je sais comment ils fonctionnent, il y en a certains plus anciens que je connais, mon passé de



toxicomane, ça m'aide. Je peux leur dire « là, t'es une vraie pompe à vélo toi ! ». Mais il ne pourrait pas le faire sans l'attitude de l'équipe à son égard. « Je n'ai jamais senti autant de bienveillance autour de moi », résume-t-il. Ce qui lui permet d'apprendre au contact des autres métiers, à gérer ses émotions, à se remettre en question, « j'apprends à fermer ma gueule, parfois ! ». Il peut aussi prendre le temps de se lancer dans de nouveaux projets, comme cette formation, financée par la MASS, qu'il va débiter pour apprendre à créer sa propre conférence gesticulée à partir de son vécu.

A la question, « est-ce que je suis « clean » ? absolument pas ! Est-ce que je suis le même qu'avant ? Absolument pas ! », déclare-t-il sans détour. Mais replonger, ce serait trahir, selon lui, toutes les souffrances, la solitude, la peur au ventre, qui, depuis l'enfance, l'ont amenés à consommer. « Aujourd'hui, je me lève et je n'ai plus les mêmes craintes, j'ai cette sensation d'aider les gens, de faire ma part, aux côtés de mes collègues médecins, psychiatres, assistants sociaux ». Sa collègue Marie, assistante sociale depuis 4 ans à la MASS, rejoint la discussion. Pour elle, même s'il y a un cadre de départ, « toute une préparation, pendant un an environ, pour construire l'offre d'emploi, etc., c'est Jean-François, au final, qui crée son poste et le fait évoluer ». Une des plus grandes questions de l'équipe était de savoir, à l'engagement, si oui

ou non, les consommations pouvaient encore exister dans le quotidien du pair-aidant. Dans le cas de Jean-François, une autre difficulté pointée au départ était, malgré une volonté de bien faire, d'avoir une manière de s'exprimer envers les patients, jugée un peu trop violente. « Mais il est très à l'écoute, on peut lui en parler et il se remet en question sur certaines manières de faire ». Pour elle, **la plus grande limite pour implanter ce poste partout reste le manque de financement** : « Jean-François est engagé comme « éducateur A2 sur fonds propres, la fonction n'étant pas reconnue », précise-t-elle. En d'autres mots, « c'est la MASS qui paie pour ma pomme », conclut-il, avec ironie.

PROFESSIONNALISER POUR ÉVITER LES SOUS-MÉTIER...

La pair-aidance a pris naissance aux États-Unis, avec les **Alcooliques Anonymes**, puis s'est développée à l'époque du sida, moment d'engagement fort des patients vis-à-vis de leur entourage³. **Depuis, elle n'a cessé de s'organiser, de se structurer, en commençant par intégrer le champ de la santé mentale** : des pairs-aidants ont aujourd'hui de plus en plus leur place dans des services, résidentiels ou ambulatoires, ils participent aux soins. En Belgique, le SMES est subventionné pour mettre en place un programme Housing First : dans la méthodologie, **intégrer un pair-aidant dans les équipes, faisait partie des conditions**. « Lorsque l'on a commencé en 2015 », se rappelle Muriel Allart, « on s'est tout de suite aperçu de la plus-value et de l'intérêt de ce poste, de ce que cela apportait à notre public et à l'asbl ». Malgré un intérêt des acteurs du secteur social-santé pour le profil, ils avaient du mal à se projeter sur une mise en place concrète de la pair-aidance dans leurs équipes. Le SMES décide alors de faire un état des lieux de la pair-aidance en fédération Wallonie-Bruxelles⁴, en collaboration avec le Forum-Bruxelles contre les inégalités, et découvre que peu de personnes sont, au final, rémunérées : « les personnes engagées par le fédéral en tant qu'expert du vécu ou par le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté en tant que facilitateur en prévention des inégalités sociales l'étaient pourtant déjà dans le cadre d'un contrat de travail ». A partir du guide méthodologique du SMES, les associations peuvent répondre à une série de questions, à partir de leurs besoins, de l'identification de leurs craintes et définir au mieux la fonction précise pour laquelle elle souhaite engager un-e pair-aidant-e, trouver des financements. **Parce que le**

3. « Qui sont les pairs-aidants, ces porteurs d'espoir pour la santé mentale ? », émission radio de La Première, octobre 2024

4. « La pair-aidance en Fédération Wallonie-Bruxelles. Etat des lieux. Guide méthodologique » : <https://www.le-forum.org/news/99/7/Etat-des-lieux-de-la-pair-aidance>

chemin vers la professionnalisation avance doucement et soulève toute une série de questions : comment finance-t-on ces personnes, jusqu'ici souvent bénévoles ? Le pair-aidant fait-il partie de l'équipe ?... Idéalement, le pair-aidant doit avoir la même place que ses collègues et ne pas occuper une sous-fonction, leur rémunération doit être suffisante et ils doivent pouvoir bénéficier d'un soutien quand c'est nécessaire. Finalement, être attentif au bien-être et à la santé des pair-aidants, ce sont les questions classiques que l'on se pose pour tout travailleur. Il faut normaliser cette fonction afin de pouvoir les considérer comme des collègues ordinaires⁵. Pour Pierre Schepens, psychiatre et directeur de Silva Médical, « on n'est pas dans un profil de fonction, mais un peu dans un profil de mission, centré sur le fait d'être aussi porteur d'espoir », précise-t-il sur La Première.

Pour beaucoup d'acteurs de la santé et du social, il est essentiel que l'apport des pairs-aidants au sein d'une équipe et leur implication soient reconnus et valorisés. « Aujourd'hui, les associations promeuvent une rémunération, un groupe de travail intersectoriel se réunit régulièrement pour réfléchir au statut des pair-aidants », affirmait Muriel Allart, en 2022. Et depuis ? « Il y a toujours beaucoup plus de bénévoles que de salariés puisque c'est un métier qui n'est pas reconnu encore par une commission paritaire, collective », résume Cécile Histas (SMES), dans Bruxelles Laïque Echos. « Et donc, **on milite, enfin on milite, on se bat, on lutte, on travaille — peu importe les termes — pour reconnaître ce métier et essayer que ce ne soit pas un sous-métier**. Si nous, on est partant pour la complémentarité des savoirs, il n'en va pas de même pour tous les employeurs... ». Ces dernières années, on constate cependant de plus en plus de signaux politiques forts en faveur de la reconnaissance et d'un financement des savoirs expérientiels (lire p.34)

5. Extrait d'interview « Le pair-aidant, un collègue ordinaire », par Adeline Thollot, CBCS asbl, 5 mars 2022



RECONNAITRE SANS ENFERMER

Professionnaliser, c'est bien, mais c'est aussi un risque. La fonction doit avant tout être bien comprise, dans ses diverses formes et nuances, par les pouvoirs politiques, Jon V. met en garde : « Je crée un réseau à Verviers et en plus je suis payé pour le faire. Je suis aux anges, j'ai mon petit monde de pair-aidance qui ne ressemble peut-être pas à un autre et je m'en fous. Pour lui, **il y a autant de formes de pair-aidance qu'il y a de rétablissements. Vouloir cadrer, trouver un profil de fonction spécifique c'est bien, mais force est de constater que cela ne peut pas convenir à tout le monde**. Sur la légifération du statut, **il faut que le cadre puisse être assez large. Mais connaissant les politiques actuelles, ça va être la merde, on va vouloir faire rentrer les gens dans des cases**. Si on prend la définition de fonction, par exemple du fédéral (lire p.17), ça va être compliqué pour moi de travailler à partir de ça. Le statut devrait être reconnu, mais la fonction en elle-même, je ne suis pas 100% pour ». Christine Mahy, secrétaire générale du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté (RWLP) insiste à son tour sur « les particularités de cette expertise [qui] doivent être prises en compte. Elle s'ancre dans un engagement citoyen. Mais cette dynamique sociale n'est possible que si les personnes sont mises dans les conditions adéquates pour s'y aventurer et s'y maintenir ». (lire p.37)

Actuellement, le défi consiste à **professionnaliser** les savoirs expérientiels pour permettre aux pairs-aidant-es d'en vivre (et non survivre) **tout en conservant leur pouvoir subversif et leur capacité à questionner les institutions et la société en général**. Cette reconnaissance, bien qu'essentielle, ne doit pas se faire au prix de leur liberté et de leur authenticité. La question reste ouverte, mais le débat avance.



Eclairage

REPENSER LES PRATIQUES

La formation des pair-aidants au cœur du changement

Avec les éclairages et interview de Sophie Céphale et France Dujardin, Plateforme Bruxelloise pour la Santé Mentale – Par Stéphanie Devlésaver, journaliste, CBCS



28



Depuis 2023, l'Académie du Rétablissement et de l'Expertise de Vécu (AREV) propose 3 formations à Bruxelles, à la fois distinctes et complémentaires : l'Académie au Rétablissement, à l'Exploration de l'Expertise de Vécu et à la Pair-aidance¹. Pourtant, « on ne forme pas à la pair-aidance », nous dit-on. Mais alors, pourquoi proposer de telles formations et qu'est-ce qu'on y fait ? Comment éviter le formatage tout en professionnalisant la fonction ?

UNE ÉVOLUTION DANS LE TEMPS

« On n'aurait pas pu développer cette formation il y a 30 ans ! », soulignent Sophie Céphale et France Dujardin, de la Plateforme Bruxelloise pour la Santé Mentale. D'après elles, nous serions « dans une ambiance propice, avec tout un contexte national et international qui valorise de plus en plus la participation des usagers. Il y a une dizaine d'années, les termes tels que « savoirs expérientiels », « rétablissement » étaient « en gestation », « on n'utilisait pas encore ce vocabulaire-là, mais toute une série de formes d'aidance existaient déjà ». Aujourd'hui, dans le domaine de la santé mentale et de la précarité, « on n'envisage plus quoi que ce soit sans la participation. Et même si, parfois, cette participation peut être factice, le mouvement est en marche ! ». L'évolution des politiques de santé publique, appuyées par les études scientifiques ne permettent plus d'aborder les questions de santé sans y intégrer le point de vue des patientes et des patients.

1. Plus d'infos sur le site de la Plateforme Bruxelloise pour la Santé Mentale : <https://platforbmxl.brussels/fr/nos-activites/academie-du-retablissement-et-de-l-expertise-du-vecu-arev>

UNE FORMATION, POURQUOI ? COMMENT ?

Il aura fallu attendre 2016 pour qu'une première offre de formation se développe en Belgique francophone à l'UMons. Pourquoi dans cette région et à partir de quelles réflexions ? « Ce projet est né d'une réflexion collective entre « Frédérique Van Leuven, psychiatre, Charlotte Ducrotois, coordinatrice de réseau et Pascale Jamouille, professeure à l'université ». En 2015, elles décident de rassembler des personnes avec différents types de savoirs avec pour objectif de définir ce qu'est la pair-aidance et réfléchir à sa formalisation. France Dujardin se souvient : « c'est là que je suis arrivée, en tant que professionnelle de la santé qui travaillait depuis 5 ans avec des savoirs expérientiels », poursuit-elle. « Une fois par mois, durant un an, nous avons discuté de savoir académique, de terrain, de technique, d'expérientiel... Nous avons réfléchi à ces questions : qu'est-ce que la pair-aidance ? Quelle forme a-t-elle chez nous ? Quelles autres formes pourrait-elle prendre ? Si on veut l'aider à se développer, faut-il former les gens ? Si oui, quel doit être le contenu, l'éthique, le cadre ?... ». En 2016, un financement est trouvé et la formation est lancée. Depuis, le Service de Pédagogie et d'Andragogie Sociales de l'UMONS est à sa 8ème année de formation à la Pair-Aidance en santé mentale et précarité. « Les savoirs liés à l'expérience de vie sont actuellement peu considérés dans notre pays. Il ne suffit toutefois pas d'avoir vécu quelque chose pour en être un expert, d'où l'intérêt « d'accompagner les personnes qui souhaitent prendre une place en tant que pair-aidant ». (lire éclairage#2 : La formation AREV outille des pair-aidants en devenir) mettre graphiquement en vis-à-vis ?

LA PAIR-AIDANCE, UN OUTIL POUR LUTTER CONTRE LES SYSTÈMES D'EXCLUSION

Au fond, pour prendre pleinement sa place dans la société, pourquoi la fonction de « pair-aidance » ne pourrait-elle pas exister au même titre que celle d'infirmière ou d'éducatrice ?... Cette question est jetée là, comme un gros pavé dans la mare. « Bien sûr qu'elle devrait exister », surenchérit Sophie Céphale, « on se bat depuis des années pour obtenir cette reconnaissance ! ». Dans l'idéal, chaque commission paritaire devrait disposer d'une échelle barémique associée à la fonction de pair-aidance. Parce que « c'est une forme de réintégration socioprofessionnelle pour quelqu'un qui a connu des difficultés ». Si soutenir la professionnalisation est essentiel, elle ne doit pas devenir une obligation pour autant. « Les pressions liées à l'emploi, c'est justement, pour certains, ce qui les a fait chuter », explique France Dujardin. Ces personnes ne se sentent pas prêtes à retourner vers l'emploi tout en ayant la volonté de participer à la société. « Elles choisissent de rester volontaires. Un parcours de réinsertion professionnelle, par exemple, peut se vouloir protecteur et constructif au départ, mais dévier de ses bonnes intentions et perdre en liberté ! ».

On serait donc toujours sur le fil avec ce type de fonction innovante qu'il faut porter vers de nouvelles possibilités tout en n'étant pas trop enfermant. « La pair-aidance est quelque chose qui se construit à la marge », rappelle France Dujardin. Elle prône l'idée d'un double mouvement – professionnalisation et bénévolat – pour préserver sa richesse.

« La pair-aidance c'est aussi une manière de transformer, de renverser

29



un stigmat et en faire un outil pour lutter contre les systèmes d'exclusion ». Le pair-aidant est un acteur du collectif qui porte un mouvement social, qui ne peut qu'amener à de profondes transformations du système en place (Gilbert, 2015). Leur reconnaissance est essentielle mais pose des défis : si ces fonctions de pair-aidance deviennent trop incorporées aux institutions, cela devient alors une manière de les maîtriser et de les contrôler... « Je suis pour une reconnaissance, mais pas au détriment de tout », résume France Dujardin. (Lire éclairage#3 : l'aidance, pour repenser les pratiques) Mettre graphiquement en vis-à-vis ?

Eclairage #1 :

La formation AREV outil des pair-aidants en devenir²

Par Sophie Céphale et France Dujardin, Plateforme Bruxelloise pour la Santé Mentale

Aucun enfant ne dira : « moi, plus tard, je veux être pair-aidant ! ». Être pair-aidant, c'est lié à un parcours de vie douloureux, traumatique souvent, avec des stigmatisations et à une reprise de pouvoir sur sa vie. La vie, une place qu'on a prise, un pouvoir qu'on a repris, le rétablissement, ce sont des éléments indispensables à la pair-aidance, mais pas toujours suffisants. Comme il ne suffit pas non plus d'avoir vécu quelque chose pour en être expert.

Les récits de rétablissement

La formation n'apprend donc clairement pas à être pair-aidant, mais elle pose les questions du comment par-

2. Le genre masculin est utilisé comme générique dans le seul but de ne pas alourdir le texte.

30

taguer ce savoir ? Comment avoir une place dans une équipe ? Comment donner de la valeur à son histoire ? Comment transformer la honte face à toute une série d'événements de sa vie en « outil » qui peut faire école pour d'autres ? Comment venir le/la soutenir dans un parcours similaire ?... Notre pédagogie va chercher le savoir expérientiel des gens. **Le fil rouge, c'est le travail à partir des récits de rétablissement et de vie.** Ils sont eux-mêmes formatifs par le recul qu'on peut prendre sur sa propre histoire. Prendre conscience de ce qu'on peut généraliser, ce qu'on peut retrouver dans d'autres récits, ou ce qui est singulier.

La juste présence

Un pair-aidant peut se mettre sur la « même longueur émotionnelle » qu'un de ses pairs. Il/elle propose une relation de connivence avec le patient, une « juste présence ». Cette dernière n'est jamais acquise une fois pour toute, elle est constamment remise en cause, questionnée, dans la relation à l'autre. **Au fond, elle n'est jamais tout à fait juste puisqu'il faut toujours pouvoir la réajuster.** Comme dans tout métier, ce qu'on apprend aux futurs pair-aidants, c'est de venir questionner cette place. Être un intervenant parmi d'autres qui va permettre de multiplier les regards, de se réajuster mutuellement. Quand la formation est terminée, c'est d'ailleurs à ce moment-là que le travail commence : se réajuster, inlassablement, dans le lien, la confrontation avec les autres, l'équipe, les patients. D'où, l'importance des interventions parce que la fonction est loin d'être facile.

Les binômes

Les modules sont donnés par des **binômes pair-aidants professionnels et professionnels « classiques »** : psychologues, psychiatres, travailleurs sociaux, chercheurs, sociologues... Les pair-aidants apportent leur expertise de vécu et les professionnels « classiques » leurs notions plus théoriques, le tout dans un partage interactif, riche en apprentissages réciproques divers et

variés. Chacun est là pour apprendre les uns des autres, c'est bien la clé de cette formation. **Elle ne cherche pas à former ! Elle ne souhaite pas produire un courant de pensée « pair-aidant ».** L'objectif est que chacun puisse développer son savoir expérientiel en allant se nourrir des savoirs des autres : points de vue différents, dérangeants, parfois déstabilisants sans pour autant être destructeurs, mais qui aident à faire avancer, dans un espace démocratique. Une série de concepts psycho-sociaux sont également abordés, une boîte à outils du pair-aidant se construit, ensemble. La formation est évolutive, ce sont les participants qui la font vivre et la remettent en question, d'année en année.

Les stages

Un stage en institution/association finalise le cursus, l'occasion d'avoir un avant-goût du travail en équipe, de tester la pair-aidance sur le terrain, avec les difficultés que cela peut comporter. C'est à ce moment-là que la personne va se découvrir pair-aidante... ou pas. Dans les débuts, à l'UMONS, les stages n'étaient pas obligatoires en raison du peu de lieux qui acceptaient des stagiaires « pair-aidants ». Ensuite, de 30h de stage - ce qui permettait d'accueillir sans prendre trop de risque - la formation inclut aujourd'hui 200h de stage, tant à Bruxelles qu'à Mons. De nombreux lieux se portent actuellement volontaires pour expérimenter la pair-aidance dans leur dispositif.

Autre nouveauté : quatre demi-journées de formation sont proposées aux institutions qui accueillent des stagiaires. On ne peut pas préparer les stages des pair-aidants sans travailler également avec les institutions. La personne pair-aidante vient questionner quelque chose dans l'institution, parfois malgré elle. **Et l'institution doit être réellement prête à être questionnée. Sinon, on prend le pair-aidant comme disjoncteur et on passe au suivant.**



Visualisation des diverses formes d'aidance

Eclairage #2 :

L'aidance, pour repenser les pratiques³

Par Sophie Céphale et France Dujardin, Plateforme Bruxelloise pour la Santé Mentale

La question de la reconnaissance de la pair-aidance est actuellement au cœur de nombreux débats et échanges. Si dans certains pays, il semble aller de soi que les pair-aidants sont des travailleurs comme les autres, **la Belgique est plus nuancée sur la question, tentant de concilier les points de vue.**

Aborder cette question, c'est interroger **le statut, la fonction et le rôle que peuvent endosser les pair-aidants**, mais c'est aussi questionner, en profondeur, la continuité de son existence. Est-on pair-aidant pour une carrière complète ? Est-ce un moment ? Cette fonction d'aidance, basée sur le savoir expérientiel et le retournement du stigmat, ne devient-elle pas, avec le temps, réductrice, enfermant dans le rôle de malade en rétablissement ? Est-ce qu'on n'a pas envie de se défaire de cette fonction qui ramène toujours à ce qui a été

3. Le genre masculin est utilisé comme générique dans le seul but de ne pas alourdir le texte.

a vécu ? Par ailleurs, les pair-aidants professionnels, en lien avec leurs collègues de travail, ne risquent-ils pas de se transformer au fil du temps en collègue ordinaire ?...

Pour certains, la pair-aidance est un métier qui nécessite une description de fonction, une fiche de poste, un barème, des contrats de travail. Sous cet angle, **le pair-aidant est un-e travailleur comme les autres.** Pour d'autres, il s'agira de penser à des horaires flexibles pour récupérer si nécessaire, nommer une personne de référence avec qui débriefer, etc. Sous cet angle, **le pair-aidant est un-e travailleur en situation de handicap avec un aménagement du poste de travail.** On l'a vu, le pair-aidant peut aussi **faire le choix de rester bénévole.**

A la Plateforme Bruxelloise pour la Santé Mentale, **nous pensons que l'aidance, loin d'être un concept figé, peut épouser toutes ces formes et les faire coexister.** Que ce soit à travers la multiplicité des termes utilisés - pair-aidant, expert de vécu, pair-émulateur, patient expert, patient partenaire,... ou la mul-

tiplicité des statuts - salarié, bénévole, indépendant -, c'est une opportunité pour la pair-aidance, en tant que nouvelle figure de soins et/ou d'accompagnement, de **développer son objet, de permettre aux autres intervenants de repenser leurs postures et pratiques.**

Voilà pourquoi nous proposons une visualisation (voir ci-dessus), certes imparfaite, mais qui peut aider à comprendre la **coexistence et la complémentarité** de ces différents termes et formalisations. L'aidance est symbolisée par une simple ligne horizontale. Plus on avance sur cette ligne, plus les formes d'aidance sont institutionnalisées, jusqu'à atteindre une forme institutionnalisée et professionnalisée. Aucune forme n'a plus de valeur que l'autre, toutes ont en commun de s'appuyer sur un savoir tiré de l'expérience.

31

ANNÉES 1970

La **notion de savoir expérientiel** apparaît dans des publications issues des champs de la psychologie et des sciences de l'éducation

1978

Déclaration d'Alma-Ata. L'OMS inscrit formellement les droits et les devoirs des citoyens à participer à l'organisation et au fonctionnement de leur système de santé

ANNÉES 1980

Le mouvement ATD Quart Monde s'appuie sur la méthode de « croisement des savoirs ». Le RWLP, déjà actif sous le nom de Forum wallon de Lutte contre la Pauvreté, travaille à partir de processus participatifs. Les premièr.e.s concerné-es se feront plus tard appeler **témoins du vécu militant-es.**

2004

Pour la première fois, des expert-es du vécu sont embauchés en Belgique, au niveau fédéral

2010

La réforme des soins de santé mentale ou « **réforme 107** » va prendre en compte la parole des usager-ères et de leurs proches

2014

La **première association de pair-aidant-es**, En Route ASBL, voit le jour (aujourd'hui dissolue)

2015

Le projet Experts du vécu devient un service à part entière du SPP IS ; l'INAMI signe une collaboration avec le SPP IS en vue de déployer la méthodologie des expert-es du vécu dans les soins de santé.

Le SMES engage son premier pair-aidant en tant que salarié.

2016

Formation à la Pair-Aidance en Santé Mentale et Précarités proposée à l'UMONS.

Le RWLP engage sa **première facilitatrice en prévention des inégalités.**

2019

Le **projet SMES PAT** (Peer And Teams support) propose une **formation pour les équipes souhaitant développer le travail avec un-e pair-aidant-e.**

A Bruxelles, l'ordonnance Cocom relative à **l'aide aux personnes sans-abri prévoit le recours à des pair-aidant-es.**

Création du Syndicat des immenses, sous le nom « **Les précaires en colère** »

2020

Au fédéral, déploiement des unités de **High and Intensive Care (HIC)** dans les hôpitaux psychiatriques, **unités dans lesquelles la pair-aidance est prévue.**

2021

Création du groupe de réflexion pluridisciplinaire **Exil.s et Création.s**

2022

Le Parlement francophone bruxellois vote à l'unanimité une **résolution relative à la reconnaissance de la pair-aidance et à l'intégration de pair-aidant-es.**

La Région de Bruxelles Capitale mentionne, dans son **Plan Social Santé Intégré (PSSI), la fonction pair-aidante et prévoit explicitement le soutien à son développement.**

Au fédéral : appel à projet pour l'engagement de pairs-aidant.e.s au sein des équipes des **Trajets de Soins Internés (TSI).**

2023

La Plateforme Bruxelloise pour la Santé Mentale initie **l'Académie du Rétablissement et de l'Expertise de Vécu (AREV).**

2024

A Bruxelles, l'arrêté qui règle l'agrément des **maisons de soins psychiatriques** prévoit le recours à des pair-aidant-es.

Actuellement, une 30aine d'expert-es du vécu sont rémunéré-es par le fédéral (SPP-intégration sociale), une 20aine de pair-aidant-es sont engagé-es dans le social-santé à Bruxelles

LIGNE DU TEMPS



LA PAIR-AIDANCE : QUELLE PLACE POUR CES SAVOIRS DANS LES ÉQUIPES ?

Par Stéphane Waha, SMES – PAT (Peer And Team support)

Les équipes pluridisciplinaires qui envisagent d'engager des pair-aidant-es passent par des phases de questionnement intense. Va-t-il/elle rechuter ? Résistera-t-il/elle au stress ? Être confronté-e à des situations similaires à celles vécues ne risque-t-il pas de résonner au point de le/la faire décompenser ? Toutes ces questions sont légitimes et se posent dans toutes les équipes avec lesquelles nous réfléchissons à la place et à la valeur ajoutée d'un-e pair-aidant-e. En effet, il n'est pas toujours simple d'imaginer un-e ancien-ne patient-e/bénéficiaire comme un-e collègue à part entière. Pourtant, dans le cadre de l'accompagnement du projet PAT, à mesure que les représentations se dissolvent, les équipes se rendent compte que les pairs-aidant-es vont **les aider à améliorer leurs pratiques professionnelles. En renforçant l'espoir, en apportant des connaissances et une manière de faire spécifiques, le/la pair-aidant-e amène une valeur ajoutée à l'équipe. La complémentarité des savoirs et pratiques apparaît clairement :** « Accueillir un ancien usager dans son

équipe te pousse encore plus loin dans la réflexion. (...) Une nouvelle écoute, une nouvelle approche, un nouveau lien qui peut se créer avec les personnes accompagnées¹ ».

LA QUESTION DE LA RÉMUNÉRATION

Le débat se corse quand vient le moment de parler de la rémunération. Sans diplôme spécifique en pair-aidance, parfois sans formation initiale, comment évaluer et valoriser le savoir expérientiel des pairs-aidant-es ? **Des travaux ont débuté dans certaines commissions paritaires afin de définir des profils et barèmes adaptés, mais les institutions avancent souvent sans attendre ces résultats.** Le Smes, après enquête sur le terrain, a émis des **recommandations² : une** structuration des compétences en 3 niveaux (compé-

1. Un coordinateur, extrait de « Développer la pair-aidance professionnelle », Smes 2024, p. 12.

2. *Ibid.*, pp. 25-27.



tences générales, compétences liées à la connaissance du secteur, compétences liées à la connaissance du rétablissement), des descriptions de fonctions alignées sur les standards IFIC³ (parallèle intéressant entre la fonction de pair-aidant et celle d'un-e accompagnateur-ice

au sein d'une unité psychiatrique, d'une habitation protégée ou d'une équipe mobile), valorisation de l'ancienneté etc.

Malgré ces efforts, des disparités subsistent. Si la majorité des équipes communautaires intègre ces recommandations, certaines institutions plus hiérarchisées ont tendance à engager les pairs-aidant-es à des barèmes inférieurs, les limitant à un statut de travailleur-euses de seconde zone. « Les pair-aidant-es en fonction

sont en majeure partie employé-es au barème d'éducateur, indépendamment de leur diplôme. Dans le secteur hospitalier, les conditions salariales sont généralement moins favorables et correspondent à celles d'un-e animateur-ice⁴ ».

4. Extrait de « Développer la pair-aidance professionnelle : pratiques et perspectives », p.26.

PAIR-AIDANCE ET ACTION POLITIQUE

Ces dernières années, nous assistons cependant à une accélération des décisions politiques en faveur de la reconnaissance du savoir expérientiel et de la pair-aidance.

A Bruxelles, l'ordonnance Cocom relative à l'aide aux personnes sans-abri (2019) et l'arrêté qui règle l'agrément des maisons de soins psychiatriques (2024) prévoient le recours à des pair-aidant-es.

Le Parlement francophone bruxellois a voté à l'unanimité une résolution relative à la reconnaissance de la pair-aidance et à l'intégration de pair-aidant-es (2022). Cette proposition fait suite au plaidoyer défendu par le Smes lors du Jeudi de l'Hémicycle consacré à la pair-aidance (2021).

La Région de Bruxelles Capitale mentionne, dans son Plan Social Santé Intégré (PSSI), la fonction pair-aidante et prévoit explicitement le soutien à son développement (Plan social santé intégré 2022, Brussels takes care, p.67).

Au niveau fédéral, les appels à projet incluent l'engagement obligatoire de pair-aidant-es dans les unités de High and Intensive Care (HIC) des hôpitaux psychiatriques ou encore au sein des équipes des Trajets de Soins Internés (TSI).

UNE PROFESSIONNALISATION ACCRUE

Ces évolutions témoignent d'une reconnaissance croissante des savoirs expérientiels et de la plus-value de la

pair-aidance. Il s'agira de tenir à l'œil les orientations et actions que les nouveaux gouvernements prendront.

Le Smes a d'ailleurs quelques idées pour soutenir le déploiement de la pair-aidance

• Adapter les cadres législatifs et juridiques :

- **Inclure la notion de rétablissement dans les textes législatifs des domaines de la santé et du social.** Si l'organisation des systèmes et des actions de terrain met au premier plan le soutien au rétablissement des personnes accompagnées, alors, il sera naturel de travailler avec des personnes qui se sont rétablies : des pairs-aidant-es.
- Une autre idée serait de modifier les textes légaux organisant l'agrément et le financement des services socio-sanitaires. **Le double objectif est d'y inclure la notion de pair-aidance et de garantir le financement pérenne de la fonction.**

« Le caractère pérenne du poste influe beaucoup sur l'engagement d'un ou une pair-aidant-e. S'agit-il d'un appel à projet « one shot » ? D'un financement sur le plus long terme ? Voire d'un engagement sur fonds propres ? Il est certain que comme pour tout-e travailleur-euse, l'incertitude de revenus intervient dans le choix de la pair-aidance, tant côté employeur-se qu'employé-e⁵ ».

- **Valoriser l'expertise** : les Commissions paritaires doivent **établir des profils, barèmes et guides pour la reconnaissance de l'ancienneté.** Ces modalités doivent être suffisamment souples pour s'adapter aux différents contextes de terrain (acceptation des activités de pair-aidance à temps partiel tout en conservant ses

5. *Ibid.*, p. 43.

indemnités en tout ou en partie, application d'un barème a minima bachelor pour favoriser l'expertise...).

• Former et certifier :

- Il apparaît fondamental de **soutenir la professionnalisation des acteur-ices de la pair-aidance.** En la matière, la formation des pairs-aidant-es paraît essentielle pour leur permettre de développer leurs compétences professionnelles dans le cadre d'équipes pluridisciplinaires mais également dans d'autres contextes.
- **Continuer à développer une formation initiale et continue accessible au plus grand nombre est crucial.** Ces formations devraient utiliser un référentiel de compétences explicite et **offrir une certification** afin de renforcer la position des pairs-aidant-es sur le marché du travail.

- **Soutenir une identité professionnelle de la pair-aidance** : les pair-aidant-es devraient **définir leur identité propre, leurs valeurs et leur code de conduite.**

CO-CONSTRUIRE UN AVENIR COMMUN

Sur tous ces plans, des travaux existent déjà. Une transformation ne pourra se faire que par une collaboration étroite entre équipes pluridisciplinaires, pouvoirs publics, pair-aidant-es, formateur-ices, personnes accompagnées... Ensemble, il s'agit de se saisir des ressources existantes, de les adapter à notre réalité afin de co-construire une vision commune pour intégrer durablement ces savoirs dans les pratiques professionnelles.

Et si on se mettait dès aujourd'hui au travail ?

Complément d'enquête

« LA POLITIQUE EST AUSSI L'AFFAIRE DE PERSONNES QUI EXPÉRIMENTENT LE VÉCU D'EN BAS »

Par Christine Mahy, secrétaire générale du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté (RWLP)

Les expertises du vécu, les savoirs issus de l'expérience de vie imprègnent le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, de ses fondements à ses manières d'agir. Le Réseau porte en effet la conviction fondamentale que la participation première et active des personnes appauvries et/ou qui font face à une pauvreté durable constitue un essentiel

démocratique¹, une exigence permanente, que « La politique n'est pas seulement une affaire d'experts hors sol », que « c'est aussi l'affaire de personnes qui expérimentent un vécu d'en bas, un quotidien de terrain, parfois de boue, à leur corps défendant ».²

DES TÉMOINS, DES FACILITATEURS/TRICES ET UNE MULTITUDE D'AUTRES

Pour traduire ces conceptions en actions, plusieurs formes de participation, d'expertise et mise en commun des connaissances de ceux qui vivent dans le « trop peu de tout » sont mobilisées. Le but : en permanence vouloir faire exister les réalités et les points de vue des premières et premiers concernés par les inégalités et les injustices sociales ; ces personnes moins à l'aise avec les codes sociaux de l'expression publique et en vigueur dans les cénacles où s'exerce le pouvoir.

1. Statuts du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, en particulier l'article 4.

2. Lors du débat, débat politique organisé par le RWLP, le 25 avril 2024, dans l'amphithéâtre Vauban de l'UNamur. Pour le revoir : <https://www.facebook.com/Reseauwallondeluttecontrelapauvrete/videos/d%C3%A9batorium/423770666928870/>



Ainsi, les « **témoins du vécu militant-es** » constituent le cœur du RWLP, des processus de travail et de luttes collectives. Ils vivent plus ou moins fortement la pauvreté ou l'appauvrissement, l'exclusion et la confrontation aux institutions ; et ces situations d'injustice les conduisent à désirer s'investir volontairement pour chercher à construire des réponses au bénéfice du collectif. Avec eux, les formes participatives sont diverses afin de n'en exclure aucune. Du débat d'idées, en passant par l'écriture de chansons, le façonnage de fresques ou la réalisation de recherche en commun. **Toutes contribuent à la démarche de compréhension des causes de la pauvreté et à la construction collective de propositions de solutions.**

Toujours dans cette perspective de « partir des gens », une fonction particulière a vu le jour au sein de l'équipe du RWLP, celle de **facilitatrice ou facilitateur en prévention des inégalités**. De par leurs expériences, actuelles ou passées, de par leurs parcours de vie « dans le trop peu de droits et de ressources », ces **personnes salariées** permettent

38



de toujours envisager les actions sous le prisme des premier-ières concerné-es par la pauvreté et les inégalités sociales. Ils apportent leurs connaissances, ils relient aux personnes qui vivent la pauvreté et sont un **aiguillon permanent au sein de l'équipe**. Ils s'investissent dans des projets de réduction du non-recours aux droits au sein des services publics (Région wallonne, Fédération Wallonie-Bruxelles, pouvoirs locaux). **Leur manière de se positionner, de discuter, d'échanger modifie la tonalité, le fonctionnement d'un groupe de travail, d'un jury d'appel à projet, d'un comité d'orientation.**

Avec les apports des témoins du vécu militant-es et des facilitateurs/trices, notons que chaque expérience dans le « trop peu » nourrit la connaissance collective. Qu'elle émane d'un appel à l'aide au numéro 1718-urgences sociales³, du témoignage d'une militante ou du regard posé par un facilitateur sur un dispositif public. **Toutes, collationnées, permettent d'interroger la société, de peser sur les systèmes (politiques, académiques, financiers, associatifs, etc), d'influencer des décisions...** au bénéfice de la collectivité.

DES CONNAISSANCES INDISPENSABLES À UNE DÉMOCRATIE VIVANTE

« Participer, c'est d'abord être écouté, mais pas seulement. **Aussi être entendu**, explique Alain, témoin du vécu militant. *Il faut se livrer un peu, donner de soi, s'ouvrir aux autres, apporter son expérience et tenter de faire avancer la société. Participer, c'est se rendre compte qu'on n'est pas seul sur terre, que d'autres vivent ce que je vis. Et qu'on peut, pas à pas, faire changer la société.*

3. Le service 1718, numéro d'appel gratuit du Service public de Wallonie, collabore avec le RWLP pour le volet « urgences sociales ». Le centre d'appels transmet au RWLP les situations de détresse complexes. La reprise de contact par le RWLP le jour-même ou le lendemain permet une écoute approfondie et l'analyse de la situation ensemble avec la personne.

té. (...) on sent qu'on peut apporter de la lumière collective à la société, aussi vers nos dirigeants qui doivent adapter les politiques à la réalité du terrain. »

L'expertise du vécu – d'où qu'elle vienne et peu importe la dénomination qu'on lui accole – est indispensable pour ne pas se passer des connaissances de ceux qui vivent la pauvreté. En effet, lorsqu'on vit avec les lunettes du « trop peu de tout », on ne voit pas les systèmes, on ne les vit pas, on ne les subit pas, on ne les comprend pas de la même façon que celles et ceux dépourvus de ces expériences de vie... Cela ne veut pas dire qu'on comprend mal ou qu'on appréhende mal les phénomènes à l'œuvre, mais qu'on les traverse avec le combat permanent pour survivre, malgré la pauvreté. Or, **ces traversées, mises en réflexion collective, sont constructrices de connaissances, à estimer au moins au même titre que les consultances diverses et variées** ayant investi le champ décisionnel. Le fruit des témoignages et du travail collectif qui en découle doit être considéré comme d'autres le sont, venant par exemple du monde académique.

Les particularités de cette expertise doivent être prises en compte. Elle s'ancre dans un engagement citoyen. Mais cette dynamique sociale n'est possible que si les personnes sont mises dans les conditions adéquates pour s'y aventurer et s'y maintenir. Temps, reconnaissance, égalité de traitement, accueil inconditionnel et levée de tous les freins matériels à la participation, prise en compte des dangers pour la situation personnelle de ceux qui s'impliquent⁴, vigilance constante face aux risques d'instrumentalisation sont autant d'éléments constitutifs du bon alliage pour bénéficier de leurs apports. Et pour, finalement, réduire les inégalités et éradiquer la pauvreté.

4. Par exemple, au niveau de leur statut ou des relations avec un propriétaire, avec un organisme qu'ils pourraient critiquer.

BIBLIOGRAPHIE/ CHAPITRE 2 : Former sans formater

Charlier, É. et Sandron, L. (2018). **Les pairs aidants : vecteurs ou victimes de précarisation du travail social ? Le Sociographe.** <https://doi.org/10.3917/graph.064.0071>

Allart, M., Lo Sardo, S., (2020). **La pair-aidance en Fédération Wallonie-Bruxelles : état des lieux. Guide méthodologique.** <https://smes.be/wp-content/uploads/2020/05/pair-aidance-web.pdf>

SMES (2024). **Développer la pair-aidance professionnelle. Pratiques et perspectives.** https://smes.be/2024/04/SMES-04_Web-FR-Corrige.pdf

Revue L'Observatoire (2017). **Quand les pairs deviennent ressources.** <https://revueobservatoire.be/Quand-les-pairs-deviennent-ressources>

39



TRANSFORMER

« (...) si l'on veut construire des mouvements radicaux, c'est le militantisme de terrain qu'il nous faut privilégier ».

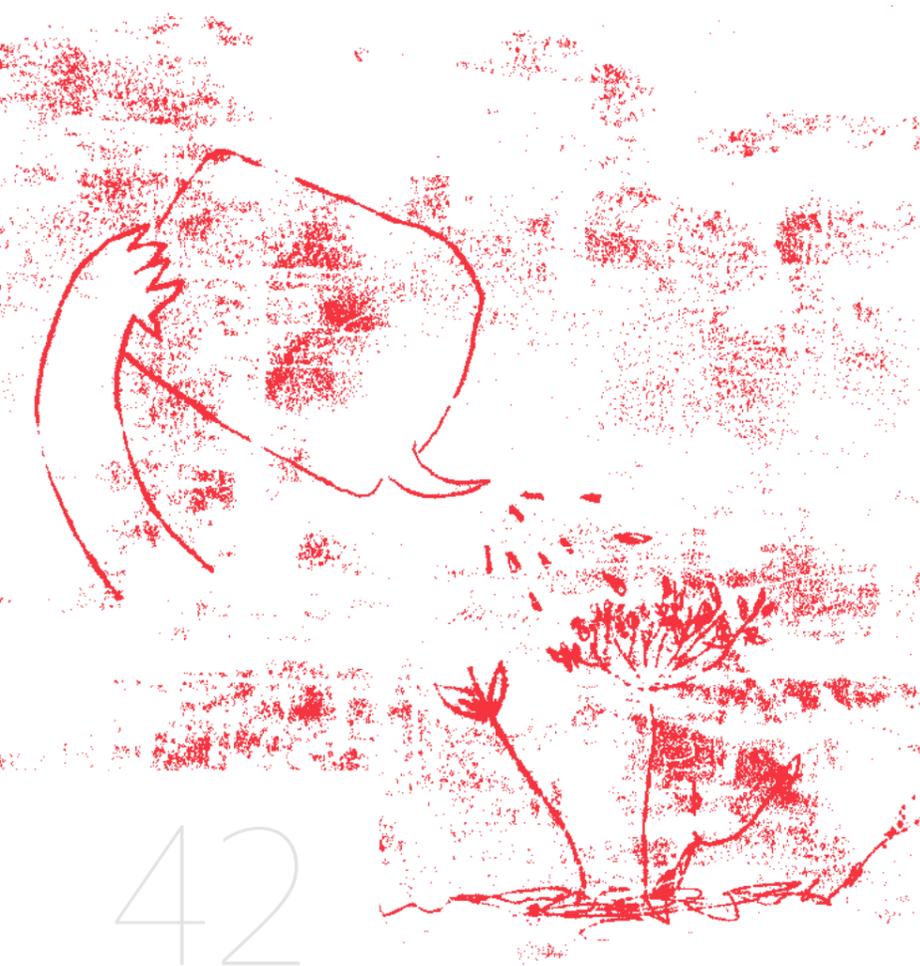
Angela Davis, Une lutte sans trêve, p. 12



Enquête n°3

POUR UN DIALOGUE ENTRE SCIENCES ET SOCIÉTÉ

Par Adeline Thollot, journaliste, CBCS



Résister de l'intérieur ou à la marge ?... Pour décaler notre regard et parce qu'il existe beaucoup de groupe auto-organisés qui se réunissent régulièrement à Bruxelles, nous sommes parties à leur rencontre. Certes, ils ne se définissent pas forcément comme « experts de vécu », « pair-aidants », certain-es se défendent même d'en faire partie et utilisent leurs propres termes. Toujours est-il qu'ils/elles militent, portent une vision du monde, des revendications politiques, bref une volonté de transformation sociale. C'est le cas du Syndicat des Immenses, rencontré dans les locaux de Doucheflux à Anderlecht lors de leur réunion hebdomadaire. Un groupe de personnes ayant connu des épisodes de sans-chez-soirisme et quelques escapé-es¹ composent cette joyeuse troupe (lire p.48 et p.50) Nous avons aussi suivi le fil du réseau Exil.s & Création.s, depuis son QC à la Voix des Sans-Papiers d'Etterbeek jusqu'à l'ESA Saint-Luc à Saint-Gilles. Espaces où l'on réfléchit aux moyens de construire des récits collectifs sans être instrumentalisés, où la parole individuelle devient ressource collective et force de politisation des institutions. (lire p.53) Croiser des regards,

1. escapé-e : personne non-immense (individu dans une merde matérielle énorme mais non sans exigences)

42



LA RECHERCHE COLLABORATIVE, REMETTRE LA MÉTHODOLOGIE EN QUESTION

Si l'histoire reste sujette à débat, **les recherches dites collaboratives** auraient émergé aux États-Unis et se seraient développées par la suite en Amérique du Sud, en parallèle de la montée des luttes populaires, l'expansion des mouvements sociaux et une critique des sciences humaines (Anadón et Savoie-Zajc, 2007). Mais tout dépend de la terminologie employée : quand on parle de « **recherches participatives radicales** », leur développement aurait eu lieu « dès les années 1970 dans plusieurs régions du monde, notamment en Amérique latine, en Afrique et en Asie » (Baptiste Godrie, Maité Juan, Marion Carrel)⁴. Dans tous les cas, ces types de recherche tirent leur **inspiration des sciences de l'éducation** et s'appuient sur **trois idées principales**, selon Serge Desgagné chercheur à l'Université de Laval, au Québec : « **co-construction, production de connaissance et développement professionnel des praticiens, rapprochement entre communauté de recherche et de pratique** ». La recherche collaborative porte en elle l'ambition de **faire dialoguer les sciences et la société**. Dans les sciences humaines et sociales notamment, elle vient se démarquer d'« *un savoir académique*

4. La Recherche participative s'inspire des pratiques mises en œuvre au sein de plusieurs mouvements sociaux, dont les groupes ouvriers et paysans dans la tradition de l'éducation populaire et de l'éducation aux adultes en Amérique latine, en Afrique et en Europe (Hall, 1982 ; Freire, 1982 ; Swantz, 2008), les groupes autochtones aux revendications anticoloniales centrées notamment sur la contestation de la propriété des terres agricoles issue des découpages coloniaux et la revendication du droit à la terre en Amérique latine (Vio Grossi, 1982) et en Afrique (Kassam, Mustafa, 1982), et portées également par le mouvement paysan Bhoomi Sena en Inde (Rahman, 1981). **Ces expériences de RP dans les Suds pendant les années 1970-1980 ont par la suite essaimé ailleurs dans le monde**, y compris en Europe occidentale, au Canada, aux États-Unis et en Australie, grâce à des rencontres internationales et à la création de réseaux de recherche qui ont permis la circulation des approches théoriques et méthodologiques (Glassman, Erdem, 2014).

rassembler des expertises différentes pour construire de nouveaux récits nécessite de nouveaux équilibres entre acteur-ices du social-santé, de la culture, artistes, enseignant-es, chercheur-ses... une remise en question générale. La recherche collaborative², processus de croisement des savoirs, poursuit aussi cette ambition de plus de justice sociale. Mais pour l'ensemble de ces initiatives, la seule intention ne suffit pas. Pire, le côté « tendance » de la pratique comporte des risques d'aboutir à un véritable « marché de la participation »³ si on ne prête pas suffisamment attention à poser un cadre, à la fois sécurisé et sécurisant, pour toutes et tous et à interroger les effets de la participation sur les personnes y prenant part.

Recherches collaboratives, organisations de pairs et pratiques artistiques : trois manières différentes de donner voix aux savoirs expérientiels.

2. Nous faisons le choix de parler de « recherches collaboratives », du latin cum labore – travailler ensemble. D'un point de vue étymologique, le terme nous semble plus adéquat que celui de « recherches participatives », du latin participatio – prendre part.

3. C'est le cas avec certaines pratiques de démocratie participative, lire Mazeaux & Nonjon, 2018.

descendant et coupé des réalités vécues [qui] donne lieu non seulement à une production scientifique partielle, mais également à un défaut de connaissances dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques » (Carrel, Bucolo, de Laet, 2023). L'idée n'est pas de produire du savoir « **sur** » les personnes ou groupes sociaux, mais « **avec** » elles/eux. Les protagonistes deviennent alors **co-chercheurs-ses**, avec pour ambition de participer activement à toutes les étapes nécessaires au bon déroulé d'une recherche. En pratique, mettre en place une posture de méthodologie éthique et épistémologique radicale demande du temps et des balises claires permettant, autant que faire se peut, de **ne pas rejouer les rapports de domination** par ailleurs bien présents dans toutes les couches de la société (lire p.45).

Dans les usages, la notion de recherche collaborative, terme très en vogue actuellement, est parfois utilisée pour décrire des processus de recherche qui restent, en réalité, assez traditionnels. Conduire un entretien ou avoir recours à l'observation participante⁵ suffisent à certain-es pour qualifier leurs méthodes de collaboratives. Ces techniques produisent des bénéfices inégaux. Que retire une personne acceptant de répondre à un questionnaire ? Ou de partager ses réflexions sur certains phénomènes sociétaux ? Ces méthodes, qualifiées de **pratiques extractivistes** (Godrie, 2021) **utilisent le savoir des personnes concernées sans qu'elles puissent bénéficier de retombées positives et concrètes sur leurs reven-**

5. Georges Lapassade, professeur en sciences de l'éducation, Université Paris-VIII, définit la pratique de l'observation participante comme suit : « Tout au long du travail de terrain, l'observateur participant, tout en prenant part à la vie collective de ceux qu'il observe, s'occupe essentiellement de regarder, d'écouter et de converser avec les gens, de collecter et de réunir des informations ».

43



dications et conditions d'existence (Bottero, Lelubre, 2025). La simple volonté de réunir différents types de savoirs autour d'une table est insuffisante. Penser les conditions d'émergence du savoir et la manière de les valoriser, en leur accordant la même légitimité dans le processus de recherche, est essentiel. Faire de la recherche collaborative, c'est adhérer aux principes de **pluralisme épistémique**, soit le fait de considérer que **certains phénomènes ne peuvent être entièrement expliqués par une théorie unique ou entièrement étudiés selon une approche unique**, et cela nécessite donc que différents points de vue et méthodes soient intégrés en vue d'en obtenir une description complète (Kellert, Longino & Water, 2006).

LA PLACE DU/DE LA CHERCHEUR-SE : UNE POSITION SURPLOMBANTE

La notion d'expertise, dans l'imaginaire collectif vient plus souvent d'un savoir froid (académique) que d'un savoir chaud (situation vécue). On juge expert-e une personne ayant pris du recul face à son objet de recherche, revendiquant un point de vue objectif, condition *sine qua non* pour pouvoir poser une analyse. **La notion d'objectivité est largement remise en question ces dernières années**, une partie des chercheur-ses assumant le point de vue situé que tout un chacun-e porte sur les phénomènes sociaux et la société en général. Il s'agit de clarifier la position à partir de laquelle partent les questionnements et les analyses plutôt que de tenter de la masquer à tout prix. Si les chercheur-ses sont souvent dépeint-es comme des individus dont le succès viendrait de caractéristiques individuelles (intelligence, force de travail, volonté, passion ...), P. Barbier, B. Fusulier et H. Pawelec dé-

montrent le contraire dans un article publié en 2017. Ils/elles présentent l'origine sociale des chercheur-ses ayant obtenu un mandat définitif par le Fonds National de la Recherche Scientifique en Belgique (FNRS), selon le plus haut diplôme obtenu par les parents ainsi que par une mesure de la perception subjective de leur milieu familial. Dans l'échantillon analysé, « *la majorité des répondants (58 %) ont au moins un parent avec un diplôme universitaire de deuxième cycle ou plus. De même, 61 % déclarent provenir d'un milieu culturel favorisé ou très favorisé et 46 % d'un milieu socioéconomique favorisé ou très favorisé* »⁶.

L'origine socio-économique n'est qu'un des critères qui peut expliquer le peu de diversité de profils dans le monde de la recherche. C'est pourtant un critère parlant. Produire du savoir académique reste l'apanage de quelques-un-es. Tout le monde n'a pas les mêmes chances de devenir chercheur-se, peu importe sa détermination. Dans l'imaginaire collectif, le savoir vient principalement de la réussite dans les études et repose sur des principes méritocratiques. Cela peut expliquer pourquoi **le savoir académique s'installe comme seul savoir valide** et les autres types, notamment le savoir professionnel et le savoir expérientiel, se trouvent relégués au rang de savoirs subsidiaires.

LES SAVOIRS EXPÉRIENTIELS CONSIDÉRÉS COMME DES SOUS-SAVOIRS

La question de la recherche collaborative est intrinsèquement liée à la reconnaissance des savoirs expérientiels. Un terme qui peut sembler flou, car

6. Barbier, Pascal ; Fusulier, Bernard ; Pawelec, Hanna. L'obtention d'un poste définitif dans la recherche fondamentale : à l'intersection du genre, de l'origine sociale et de la relation travail/famille. La Revue des droits de l'homme (2017) <http://hdl.handle.net/2078.1/193138>

il y a autant de vécus que de manières de voir le monde, de la même manière que les termes de pair-aidant-es, expert-es de vécu, ... (voir enquête 1) On peut rapprocher les savoirs expérientiels des « **savoirs militants** », définis comme l'ensemble des savoirs que possède un groupe opprimé et qui lui permet d'agir pour essayer de transformer collectivement sa situation sociale (Pereira, 2023). Les personnes porteuses du savoir d'expérience sont souvent des personnes éloignées des espaces décisionnels. Dans l'édiction des politiques publiques, leur parole et leurs connaissances sont soit absentes, soit dévalorisées.

Comme l'explique Elizabeth Fricker, **la dévalorisation des savoirs expérientiels prend racine dans les injustices épistémiques.** C'est le fait, pour un individu ou un groupe d'individus, de subir une injustice quand ses capacités de connaître ou de transmettre le savoir sont déniées ou empêchées. Elle distingue deux types d'injustice : **testimonial et herméneutique.** Pascal Hengel les résume comme telles : « *La première se produit lorsqu'un témoignage est considéré comme manquant de crédibilité ou lorsqu'un témoin n'est pas cru en raison de sa position sociale, de ses origines, de son sexe ou toute autre propriété indépendante de sa fiabilité comme témoin. [...] L'injustice herméneutique, survient quand un individu n'a pas accès aux ressources conceptuelles qui lui permettraient de comprendre sa situation. L'exemple que donne Fricker de cette injustice est celui d'une jeune fille qui ne se rend pas compte qu'elle est victime de harcèlement sexuel parce qu'elle ne dispose pas de ce concept et n'a pas les moyens de décrire ce qui lui arrive* ».



Recherche collaborative : Les sciences sociales sont mortes, vive les sciences sociales !

La recherche collaborative refuse la recherche qualitative traditionnelle comme seule garante du cadre et de la méthode. A partir de là, toute une série d'initiatives se déploient, souvent basées sur la méthode du « **croisement des savoirs** », expérimenté par ATD Quart Monde. Des balises, des chartes, des enseignements tirés de ces expériences foisonnent afin de dépasser les écueils de la recherche empirique. En voici 2 exemples.

Les chartes ci-dessous ont été rédigées lors de l'Espace Collaboratif, un espace de réflexion épistémologique sur la pluralité des savoirs, associant chercheur-es, praticien-n-es et personnes ayant l'expérience de la pauvreté, et mobilise des processus d'apprentissage et de réflexion collectifs fondés sur le croisement des savoirs. Pour en savoir plus, Lire l'article « Pour un croisement des savoirs radical » de M. Carrel, E. Bucolo & M. De Laat, 2023.

Les sept conditions de la co-production

- Prendre en compte les rapports de domination
- Poser un cadre qui sécurise et qui est capable d'évoluer
- Construire le respect et la confiance: une responsabilité des co-chercheurs et de l'équipe d'animation
- Accueillir les émotions et en faire des sources de connaissance
- On a besoin du savoir de tous, pas seulement de celui des plus défavorisés: pas de condescendance!
- La co-écriture pour garantir le respect de la pensée de chacun
- Aller jusqu'à activer les résultats ensemble

Les neuf critères de validation

Qui a participé à la recherche ?

- Représentativité de chaque milieu
- Être allé à la recherche des personnes les plus éloignées

Comment a été faite la recherche ?

- Présence et égalité de tous les acteurs à toutes les étapes de la recherche
- Évolution des questions de recherche
- Se retrouver tous et toutes dans le résultat (qui peut être un désaccord) – éviter l'appropriation et faire en sorte que tout le monde se saisisse des résultats

Quels sont les effets et résultats de la recherche ?

- Transformation de tous les participants avec un développement du pouvoir d'agir (et pas seulement les publics minorisés, victimes d'injustices épistémiques)
- Transformation de la société
- Pas d'aggravation des exclusions

Production de nouvelles connaissances

PENSER LA COMPLÉMENTARITÉ DES DIFFÉRENTS SAVOIRS VIA ATD QUART MONDE

Si la reconnaissance des différents types de savoirs ne va pas de soi, comment dès lors, la faire advenir ? Dès les années 1980, Joseph Wresinski, fondateur du mouvement ATD Quart Monde⁷, exprimait l'idée d'une méthode que l'on appelle aujourd'hui le « **croisement des savoirs** ». Une démarche de co-construction du savoir qui part du principe que **la compréhension de phénomènes sociaux comme la pauvreté doit passer par la confrontation et par la mise en commun de ces savoirs.** L'une des ambitions de cette méthode est de travailler sur les représentations de chacun-e, afin de permettre un véritable dialogue entre les différents points de vue. Le philosophe José Medina, parle de « *frictions épistémiques* », soit la rencontre avec la pensée d'autrui comme une tentative de comprendre l'autre dans ses différences et comme un bouleversement de nos propres croyances.

Pour ATD Quart Monde, **le croisement des savoirs ne peut advenir que lorsque certaines conditions sont respectées** comme notamment l'instauration de « *groupe de pairs* » : ce type de groupe non-mixte - ayant une appartenance et une expérience commune - « *permet de clarifier ses idées, d'oser exprimer un désaccord, de marquer un temps de réflexion, d'exprimer ses émotions, de stabiliser ses propos et de créer un savoir collectif de son milieu (passage du « je » au « nous ») avant de se confronter aux autres groupes* » (Carrel,

7. Créé en 1957 d'abord sous le nom de « Aide à Toute Détresse », le mouvement international ATD Quart Monde entend rassembler celles et ceux qui veulent s'engager pour mettre fin à l'extrême pauvreté et construire une société plus juste.



Bucolo, de Laet, 2023). Afin de ne pas reproduire les rapports de domination et d'inégalités qui peuvent continuer à exister au sein même des groupes, **la régulation du processus de croisement des savoirs est assurée par une équipe d'animation tripartite, représentant-e des trois types de savoirs** autour de la table. Il en est de même pour le comité pédagogique de la recherche encadrant le processus.

FAIRE ADVENIR LES RÉSULTATS, ÉVITER L'ILLUSION DE TRANSFORMATION SOCIÉTALE

L'intégration des savoirs expérimentiels dans les processus de recherche a des effets sur tous les groupes en présence. Cependant, une attention particulière doit être portée aux personnes marginalisées, habituées à l'absence de considération quant à leurs savoirs d'expérience et aux stigmates que leur renvoie la société de manière générale. Marion Carrel est sociologue et a collaboré avec ATD Quart Monde de 2017 à 2022, dans le cadre d'une enquête collective sur les enjeux épistémologiques, éthiques et méthodologiques des recherches participatives en croisement des savoirs avec les personnes en situation de pauvreté. Elle a coordonné la gestion de cet espace collaboratif ainsi que la partie académique de l'équipe. Afin de prévenir les phénomènes d'invisibilisation et éviter que la participation ne se résume à une simple présence physique, elle invite à **rendre effectifs des « artefacts d'égalité »**. Ces derniers peuvent concerner **« le statut des personnes et leur format de participation** (par exemple, en rémunérant les « profanes » ou en les invitant en tant que membres de groupes de pairs), **l'animation** (par exemple,

en évitant les sigles, en diversifiant les supports tels que la vidéo ou le récit, en alternant des temps en groupes et en plénières) ou encore **le pilotage** (par exemple, en veillant à expliciter le rapport à la décision et l'attention portée aux dimensions de pouvoir et d'égalité » (Carrel, 2024).

La recherche collaborative est un processus qui se veut émancipateur à travers notamment **une participation de tous les groupes aux différents moments de la recherche**, de la construction de la problématique (analyse des données, construction de l'interprétation des faits) jusqu'à la diffusion des résultats. Pour ne pas reproduire des mécanismes de participation prétexte ou d'instrumentalisation de la parole, une attention toute particulière est donnée à la phase de résultats : **les conditions pour que cette parole aboutisse sur de réels changements sont-elles réunies ?** Dans le processus de croisement des savoirs, il est essentiel de construire les conditions qui permettent à chaque personne de s'approprier les résultats de la recherche pour les communiquer dans ses milieux d'appartenance. Et ce, dès le début de la recherche ! Dans un article sur les pratiques de démocratie participative en santé mentale, Céline Letailleur, paire ingénieure de recherche, questionne l'institutionnalisation des pratiques de participation. Pour elle, **les méthodes de démocratie participative assignent les participant-es à la place de « bon élève », de « bon usager » et tendent à étouffer les critiques.** Elle invite à questionner la citoyenneté et la revendication des droits dans ces processus. Le but : **« transformer l'ordre social existant ; ce qui nécessite de ne pas être entièrement capté par l'institution et d'entrer dans un rapport de force tout en tentant de trouver des ponts collaboratifs, coopératifs, partenariaux pour de véritables changements de société en vue d'améliorer les conditions de vie des personnes directement concernées et de défendre leurs droits »**.

Dans le champ des sciences sociales, si les chercheur-ses sont ouvert-es à ces processus de recherche collaborative, nombre d'entre elles/eux **se heurtent à l'institution conservatrice qu'est l'Université.** L'innovation, d'apparence encouragée, s'inscrit dans des cadres stricts à partir desquels il est difficile de faire entendre l'importance d'apporter des changements sur la méthode. Pour Stéphane Rullac, la tendance serait de dire que la recherche collaborative s'inscrit en rupture avec les méthodes enseignées à l'université : *« Premièrement, c'est faux ! Et comme on se dit radicalement nouveau, les anciens nous renvoient que si l'on s'inscrit volontairement en dehors des cadres, nous nous excluons nous-mêmes. Cela crée un front dans lequel la recherche collaborative est perdante »*. **La recherche collaborative invite à accepter que les chercheur-ses n'aient pas le monopole du savoir. Pour se réinventer, ces démarches se déploient souvent via des structures associatives, comme pour le Centre de recherches de Bruxelles sur les inégalités sociales (CREBIS).** Si cela permet plus de souplesse dans la posture éthique et épistémologique des chercheurs-ses, la question de la pérennité des financements est centrale et peut prendre une (trop) grande part de temps de travail. **Dernier défi et non des moindres** : faire comprendre l'importance de financer une méthode qui implique du temps de construction entre toutes les parties concernées par la question de recherche, et ce, à toutes les différentes étapes (Bottero, Lelubre, 2025). Condition incontournable pour que les personnes les plus éloignées des sphères de décisions passent d'« objets » d'étude à sujets à part entière. Et qu'une transformation de la société puisse se mettre réellement en marche.



MANIFESTE Pour une prise de parole émancipatrice

Ce manifeste est issu de journées internationales de partage d'expériences et de réflexions sur le thème « Prendre et donner la parole dans le social, la santé et l'éducation pour une prise de parole émancipatrice » (Bruxelles, 22 et 23 juin 2023). Ce manifeste est une des retombées de ces journées. Il énonce des points d'attention, qui n'ont pas valeur de règles de fonctionnement. Un des usages possibles du manifeste est d'initier des échanges entre personnes accompagnées et institutions (sociales, sanitaires, scolaires) sur ces points d'attention ainsi que sur les conditions éthiques et politiques à mettre en œuvre pour favoriser leur application. Plus de trente personnes en provenance des milieux universitaires, associatifs et institutionnels ont participé aux échanges et contribué à ce manifeste qui a été mis en forme par Maryvonne Charmillot, Baptiste Godrie, Jacques Moriau et Olivia Vernay. Les sept conditions de la co-production

- 1. AMÉNAGER LES CONDITIONS QUI AUTORISENT LA PRISE DE PAROLE**
Parler ne va pas de soi : il faut se sentir en sécurité, écouté-e, cru-e et en confiance.
- 2. ACCORDER UNE PLACE À LA PAROLE PERSONNELLE AVANT LA PAROLE INSTITUTIONNELLE**
S'adresser à la personne dans sa globalité et pas seulement à son identité d'usagère, de bénéficiaire, de demandeuse de services, de personne avec des « problèmes ».
- 3. PRENDRE LA PAROLE POUR EXISTER**
La parole peut être revendicative, et permettre l'expression des forces, des besoins autant que des limites. En brisant le silence, la parole peut être libératrice et sauver des vies.
- 4. REFUSER DE PRENDRE LA PAROLE POUR RÉSISTER**
Une personne peut souhaiter ne pas prendre la parole qu'on lui donne. Se taire est parfois un acte d'affirmation ou de lutte face à l'injonction de parler.
- 5. FAVORISER LA PAROLE SANS EXPOSER À DES CONSÉQUENCES NÉFASTES**
Une personne doit avoir la possibilité de dire ce que les institutions font à sa vie sans que cette prise de parole ne se retourne contre elle et ne la discrédite.
- 6. DONNER LA PAROLE SANS LA TRAVESTIR NI LA VOLER**
Déposséder une personne qui parle, instrumentaliser sa parole sont des actes de pouvoir qui peuvent être vécus violemment.
- 7. DONNER LA PAROLE SANS IMPOSER LES SOLUTIONS AUX PROBLÈMES QU'ELLE RÉVÈLE**
Ce n'est pas parce qu'une personne nous confie un problème qu'elle vit, qu'on a la solution à son problème et qu'on doit la lui imposer.
- 8. PARLER SANS MOT, C'EST AUSSI FAIRE ENTENDRE SA VOIX**
Les moyens de s'exprimer ne s'arrêtent pas au langage verbal : le dessin, la photographie, la sculpture, le collage, etc. sont autant de moyens de faire porter sa voix.
- 9. COMPRENDRE QUE LA PAROLE A TOUJOURS UN SENS POUR LA PERSONNE QUI L'EXPRIME MÊME SI CELUI-CI NOUS ÉCHAPPE**
Aller à la rencontre de l'expérience d'autrui, dépasser ses préjugés favorise cette compréhension.
- 10. GARDER DES TRACES DE LA PAROLE POUR LA FAIRE EXISTER**
Conserver la parole d'une personne pour éviter que celle-ci ne répète continuellement son histoire. Mais ne jamais l'utiliser ou la transmettre sans l'accord de celui qui la confie



Eclairage

SAVOIRS DE L'OMBRE, LUTTES PARTAGÉES

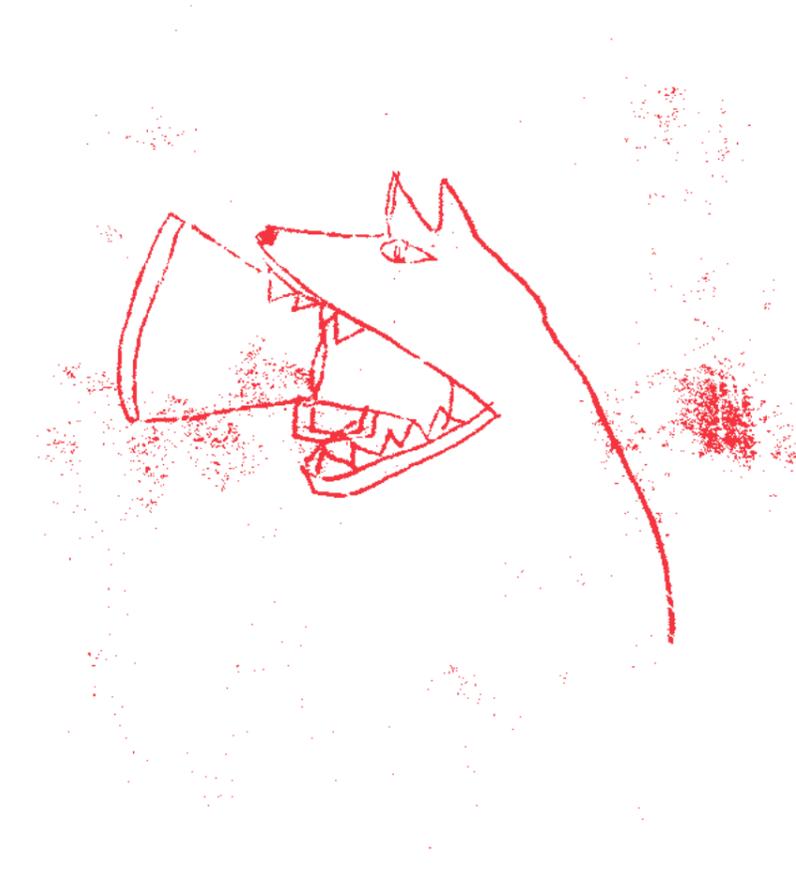
Par Stéphanie Devlésaver, journaliste, CBCS

Comme tous les lundis, le Syndicat des immenses se réunit à DoucheFLUX, rue des Vétérinaires à Anderlecht. Sur Internet, il se définit comme « un groupe de pression et d'action, non un groupe de parole ». C'est aussi « un lobby citoyen, (...) un laboratoire psycho-social et philosophique (...) de propositions constructives en faveur des personnes en non-logement ou en mal-logement »... Immense programme ! On décide d'aller leur demander directement ce qu'elles et ils en pensent, de l'expertise de

vécu. A peine 10h50, mais déjà quelques habitués au rendez-vous. Sandwichs et œufs durs étalés sur une table. Annie¹ sert son jus à l'hibiscus à qui veut. Il y a aussi Estelle qui « devait pourtant aller à Liège pour le cercueil. Mieux vaut brûler tout de suite », me dit-elle, dans un sourire mi-inquiet, mi-ironique. Environ 15 participants pour 4 facilitatrices. On distribue une feuille de route à faire pâlir n'importe quel membre du conseil de sécurité de l'ONU. « Ne vous inquiétez pas, on ne va jamais jusqu'au bout », nous rassure l'un des facilitatrices.

1. L'ensemble des prénoms cités dans cet article sont des prénoms d'emprunt.

On débute par une météo du jour : « comment va chacun-e ? »... "J'essaie de voir la vie en rose" « Bonjour, j'aimerais avoir des informations sur cette dame que je ne connais pas »... L'âge des personnes présentes est difficile à déterminer, le « dress code » va de la casquette au veston chic en passant par le petit tee-shirt breton rayé bleu et blanc. Entre les discussions, un facilitateur fait signer les cartes de membre de ceux qui ont payé leur cotisation, avant de les plastifier. « Statut : nomade. Moi, je sais pas d'où je viens, j'aime ce statut ». On continue avec des éléments pratiques : le remboursement des frais, à condition d'avoir les justificatifs... Au moment de l'agenda, difficile de s'y retrouver, tant il y a d'événements, de lieux et d'heures différentes : improvisation théâtrale à la Maison du Peuple, présentation du code numérique avec les Habitantes des Images à Molenbeek, portes ouvertes « les occupations en question » au squat à Uccle. « Dites, j'ai une question pratique : il y a à manger ? »... La liste des événements s'enchaîne. Une journée d'échanges et de formation sur « comment faire syndicat aujourd'hui ? » : « On



y va juste pour écouter ? »... « Pour écouter, témoigner, s'enrichir des idées des autres, garder les meilleures », précise encore un facilitateur. « Pour réfléchir ensemble sur les questions qu'on se pose ». Enfin, l'agenda se termine sur un événement organisé par le collectif lui-même : l'inauguration d'une fresque collective à Saint-Gilles, rue de Mérode. (voir photo p.52) Tour à tour, les personnes autour de la table confirment leur présence pour tenir le bar, vendre les livres (co)écrits par le Syndicat, scander la phrase « Pas une fatalité », retranscrite dans toutes les langues. Comme un cri, « un produit politico-artistique ! », s'exclame Laurent, l'un des facilitatrices. « Ce serait bien de pouvoir enregistrer tout ça », histoire d'avoir une trace, de pouvoir partager le moment... Nassim, équipé du matériel audio, arrive justement, acclamé par le groupe : il se chargera d'enregistrer l'événement. Ancien stagiaire à DoucheFLUX pour devenir « assistant social » - , c'est un habitué de la bande et de son fonctionnement. De cette ambiance en équilibre entre humour, agitations, cogitations, bienveillance et susceptibilités des un-es et des

autres : "Si tu es rentré dans la militance et que tu fais des études dans le travail social, j'espère que tu ne vas pas te faire taper sur les doigts !" lui lance d'ailleurs une immense en rigolant. Après la pause, c'est à notre tour. Alors, d'après vous, le Syndicat des immenses fait de l'expertise de vécu ? De la pair-aide ? Comment se définit-il ? »... On a bien apporté quelques définitions à partager, mais les réponses fusent déjà : - « Le Syndicat, c'est plus que ça ! On a un pouvoir de proposition, on est ailleurs. Nous ne sommes pas dans le savoir expérientiel, nous sommes dans l'étape suivante, un laboratoire de recherche et de solutions » - « On est un groupe qui met la pression à ceux qui commandent" - "On est victimes de la société, personnes lésées. Notre savoir est lié à ce vécu-là. On est là pour prévenir, défendre ceux qui vont tomber dans l'immensité ».

- "Je ne suis pas une victime de la société, je suis une gagnante. Je suis là pour pouvoir défendre les mères, apprendre à communiquer et défendre le droit de chaque humain"
- « Ici, on lutte contre le sans-chez-soi-risme et les gens qui meurent à la rue"
- "qu'est-ce qui se cache derrière cette problématique ? Pourquoi on arrive jusque-là ? Pourquoi il n'y a pas d'alerte avant de tomber ? »
- "Nous sommes un porte-voix du peuple, des citoyens qui n'osent pas parler. Nous crions haut et fort, ce que d'autres ne peuvent pas faire"
- « Notre travail collectif ne mène à rien, mais on tente quand même ! On a un franc parler pour dire quelque chose de sensible, on a le courage de crier haut et fort, on est là, on lutte ! »...

- « On le fait ensemble, dans une action joyeuse »
- « On apprend, on explique à celles et ceux qui n'ont pas vécu ça que cela peut exister ».
« Mais c'est vrai qu'on le fait grâce à notre expérience ! »

« C'est un pouvoir basé sur un savoir ».
Au fond, personne n'est en désaccord, mais tout dépend du regard posé sur le savoir expérientiel : le réduit-on au matériau indispensable à sa production - l'expérience - ou opte-t-on pour une définition plus large, non homogène et en évolution permanente qui permet de penser à la fois ses conditions d'existence et de collaboration avec les différents savoirs ?



DE QUEL PIÈGE POLITIQUE LE « SAVOIR EXPÉRIENTIEL » EST-IL LE JOLI NOM ?

Essai de délocalisation de la pensée décoloniale¹
Par Laurent d'Ursel,
secrétaire corvéable du Syndicat des Immenses² (SDI)

Si l'histoire politique de la plus ou moins grande implication des « personnes concernées » dans les réflexions sur leur situation reste à écrire, la page n'est pas blanche, loin s'en faut, quelle que soit la population visée³. On doit s'en féliciter.

Que les personnes concernées aient quelque chose à dire, que ce quelque chose soit peut-être pertinent et qu'il soit recommandé de voir s'il convient d'en tenir compte, voilà un progrès mince mais incontestable vers l'empouvoirement des plus marginalisés ou vulnérables. Que, désormais, leur parole ne soit pas a priori dévalorisée, que leur ressenti trouve les voies ménagées grâce à des subsides dédiés pour s'exprimer et, dans le meilleur des cas, être entendu, bref, que leur vécu se moule dans une forme d'expertise reconnue, c'est réjouissant.

3. J'ai tenté d'y contribuer avec « Participation : éclats, échecs et écueils. Exercice cynique et enthousiaste » in *Cent ans d'associatif en Belgique... Et demain ?*, coordonné par Mathieu Bietlot, Manon Legrand et Pierre Smet, Agence Alter, 2022, pp.318-323.

Représentation des immenses dans toutes les instances où il est décidé/discuté de leur sort est d'ailleurs la première des 42 revendications du Syndicat des immenses (SDI), à savoir des personnes en non- ou mal-logement, celle qui a présidé à son lancement en mars 2019.

Mais, vigilance oblige, il faut suspecter un retour du refoulé sous les atours politiquement corrects. Car en gardant le souvenir des traces qu'elle a effacées dans les pratiques des professionnels de l'aide aux personnes, une avancée obtenue de haute lutte risque de les reproduire par la bande, plus ou moins inconsciemment. Et inavouablement.

Qu'on se rassure néanmoins : personne n'est totalement dupe, à commencer par les personnes concernées, à qui on ne la fait plus, si tant est qu'on la leur ait jamais fait. Parfois, les attrape-nigauds n'attrapent que ceux qui les ont mis en place.



1. Au risque de nous attirer les foudres de Eve Tuck et K. Wayne Yang, coauteurs de *La décolonisation n'est pas une métaphore*, Rot-Bo-Krik, 2022. Il faut dire que le Syndicat des immenses s'est déjà approprié le concept de *néropolitique* forgé par le politologue camerounais Achille Mbembe pour penser la traite des Noirs et le racisme. La néropolitique, qui consiste à punir certaines personnes d'être encore vivantes en rendant leur vie impossible, est en effet un des « quatre piliers du sans-chez-soirisme persistant ». Voir www.syndicatdesimmenses.be/piliers-du-sans-chez-soirisme-persistant.

2. Merci aux rédactrices de BIS d'avoir provoqué cette première occasion de dévoiler en partie le fonctionnement du SDI. Un autre article complète le tableau : « Allomorphisme : droit de réponse du Syndicat des immenses » in *Permanences critiques*, n° 11, automne 2024.



Et si le premier savoir expérientiel des personnes concernées était celui-là : savoir qu'il faut se méfier des procédures plus inclusives et des dispositifs plus horizontaux, savoir que les nouvelles meilleures intentions peuvent aussi les berner, fût-ce d'une manière plus oblique, savoir qu'il faut jouer le nouveau jeu sans se faire trop d'illusions ? Car, au final, c'est toujours les mêmes qui facilitent, orchestrent, voire écrivent des articles du style « De quel piège politique le "savoir expérientiel" est-il le joli nom ? ».

Ainsi, sans surprise, pour dire l'immensité (= la survie sans authentique chez-soi), de nombreux mots créés par le SDI disent cette défiance, déconsidération, expropriation⁴ :

immuser (quelqu'un) : Déconsidérer ou relativiser les opinions, voire les ressentis d'un-e immense. 1. Là-bas, mes émotions, je me les garde. On t'immusele et ça se sent illico. 2. Avec la fatigue, ou pour me protéger aussi, je m'en rends compte, j'immusele mes bénéficiaires. J'entends ce qu'ils me disent mais ne les écoute pas vraiment.

chair-à-colloque : Personne précarisée dont l'existence est, pour des étudiants, chercheurs ou intellectuels, matière à articles, mémoires ou colloques, et, partant, (in)directement, à rémunérations. 1. Une équipe de sociologues m'a fait ténouguer 2 heures durant. Je me suis sentie comme de la chair-à-colloque. Ils m'ont pompée, littéralement. 2. Cocasse que le SDI crée chair-à-colloque et organise des « Universités d'été des immenses » !

extractivisme : (acronyme d'Expropriation Xénophile des Témoignages, Réalisations ou Actions, Chargés de Traumatismes, des Immenses par des Visiteurs Intéressés, qui les Spolient de leurs Malheurs Existentiels). Tendance à déposer un-e immense de son vécu en le

4. Les définitions sont extraites du *Thésaurus de l'immensité* (La Lettre volée, 2024), un des 5 livres du SDI.

recyclant dans des films, des récits ou des essais échappant à son contrôle. 1. C'est la VSP (Voix des Sans-Papiers) qui a génialement détourné le mot... Une victime d'extractivisme se sent subitement toute nue et, c'est très pervers, « déshabillée » par quelqu'un, souvent un artiste, parfois un militant, à qui elle a accepté de se confier parce qu'il voulait faire entendre sa voix de victime. Au final, il t'a utilisé à des fins personnelles, fussent-elles artistiques ou politiques. 2. Parade contre l'extractivisme : exiger, car on le propose rarement, d'être payé, et pas des clopinettes... Ma vie t'intéresse ? Moi, c'est ton fric !

désingulariser : Sublimer une considération singulière en y décelant les éléments pertinents pour un propos plus général. 1. Pas anodin que désingulariser ait émergé au SDI. Clairement, leur vécu, souvent dévorant, surgit dans les conversations. Et tout l'art est de voir en quoi il est exemplaire ou symptomatique d'une problématique affectant semblablement d'autres personnes. Pas toujours facile psychologiquement, mais capital politiquement, au sein d'un syndicat. 2. Mieux que quiconque, les immenses savent combien toute généralisation peut être abusive et violente.

Qu'en est-il, du coup, au SDI, qui inclut quelques escapés (= personnes non-immenses), qui sont autant d'alliés des immenses dans leur combat ?⁵

Nous sommes un groupe militant, pas un groupe de parole. Certains immenses font vite part de leur vécu, d'autres n'en disent rien, des années durant. C'est parfois au détour involontaire d'une phrase que telle personne se révèle être, ou non, ou plus, ou pas encore, immense. Et peu importe, car les immenses ne sont

5. Rappelons qu'immense est l'acronyme de « Individu dans une Merde Matérielle Énorme mais Non Sans Exigences », qu'escapée est l'acronyme de « Enclos-e dans le Système mais Capable Aisément et Périodiquement de s'Échapper » et qu'immenscapé-e désigne une personne immense dans telles dimensions de son existence et escapée dans telles autres.

pas réduits à leur savoir expérientiel et ne sont jamais assignés à leur immensité. La pertinence de leurs contributions n'est pas indexée sur l'intensité ou les modalités de leur vécu sans chez-soi. Seule compte la pertinence du propos par rapport au combat du SDI et à la stratégie d'action définie ou à définir. Et la non-pertinence éventuelle d'un propos ne tombe pas dans le vide : il est gardé sous le coude pour une autre discussion, voire en provoque une nouvelle.

Leur savoir expérientiel, en d'autres termes, permet juste de rappeler ce dont il est question, dans tous ses aspects, insoupçonnables pour les escapés : c'est leur force d'(in)validation. Après, c'est leur pouvoir d'analyse, leur sens politique, leur imagination militante qui sont mobilisés : c'est leur force de proposition.

Il suit que la question de l'instrumentalisation des immenses ne se pose pas au SDI, ni d'ailleurs celle des escapés. Tout le monde « utilise » tout le monde et cela ne créera pas de problèmes aussi longtemps que cette instrumentalisation réciproque ne concourt qu'à renforcer le combat du SDI.⁶ S'il y a au SDI comme dans toute organisation des « inégalités épistémiques » (le savoir de certains s'exprime moins aisément ou avec moins de force que celui d'autres), il n'y a pas d'« injustices épistémiques » (les savoirs moins articulés ne sont pas pour autant discrédités, au contraire).

6. Merci aux rédactrices de BIS d'avoir provoqué cette première occasion de dévoiler en partie le fonctionnement du SDI. Deux autres articles complètent le tableau : « Allomorphisme : droit de réponse du Syndicat des immenses » in *Permanences critiques*, n° 11, hiver 2024, pp.91-97 et « L'inconditionnalité transpartisane a ses vertus », in *Journal de Culture & Démocratie* n° 59, automne 2024 (en ligne : www.cultureetdemocratie.be/articles/inconditionnalite-transpartisane-a-ses-vertus).



"Pas une fatalité !" crié sur les murs, rue de Mérode

Pour dire les choses autrement, la légitimité du SDI vient, non de la spontanéité de la parole plus ou moins brute des immenses, mais des heures de réunion de travail et d'atelier (au moins 3 heures par semaine, sans exception). Au SDI, leur parole est immédiatement prise au sérieux, à **savoir** politiquement entendue, comprise, utilisée.

À force de fréquenter le SDI, les immenses ne se muent donc pas en experts du vécu et autres pair-aidants, mais en citoyens militants porteurs d'un combat et outillés pour le défendre. Et dans ce devenir-citoyen-militant, le fait qu'ils aient été ou soient encore dépourvus d'un chez-soi est secondaire. Il explique bien sûr leur implication dans le SDI mais ne fonde pas la justesse de leurs prises de position. Être ou avoir été immense n'entre pas en considération pour savoir

qui peut parler « en tant que membre ou sympathisant du SDI », voire « au nom du SDI ». Un escapé peut s'y coller et ne doit pas prendre de précautions oratoires particulières, tant qu'il précise d'où il parle, en l'occurrence en tant qu'allié des immenses au sein du SDI.

Il y a, quand même, deux situations où le vécu des immenses est en première ligne : lors d'une masterclass demandée au SDI (parce que cela fait partie du package et que leur parole dynamite efficacement les idées préconçues autour du sans-chez-soirisme) et quand les médias exigent de tendre le micro à quelqu'un-ayant-vécu-la-rue (parce que c'est davantage vendeur, au risque de réactiver le mythe du « bon sauvage » avec de vrais morceaux de misère dedans et pur de toute formation). Là encore, la limite de l'exercice a généré un mot :

ténougner : Témoigner de son vécu sans être invité-e à dialoguer, ensuite, avec d'autres, confronter son opinion, engager un débat entre égaux. 1. *J'en peux plus de ténoigner, même si j'adore les masterclass, surtout avec des jeunes. Je sais comment capter leur attention. OK, je raconte ma galère, mais, après, des doigts se lèvent et un vrai échange s'installe.* 2. *Au SDI, on a hésité entre « ténoigner » et « chair-à-témoignage ». Mais on avait déjà chair-à-boulot/subsides/colloque.*

Bref, personne ne peut être réduit à son savoir expérientiel sans son consentement éclairé.

Mais reste la question : les immenses du SDI sont-ils de la chair-à-syndicat ? Et depuis que le SDI est suffisamment robuste pour survivre au départ de tel ou telle immense, la réponse est inévitablement positive. Mais les statuts (en cours d'élaboration à la faveur du vaste chantier « Comment faire syndicat » ouvert fin 2023) le précisent : le jour où plus aucun immense ne fréquente le SDI, il s'auto-dissout.



QUAND LA VÉRITÉ COLLECTIVE DÉPASSE LA VÉRITÉ INDIVIDUELLE

Rencontre et écriture collective avec Exils & Création.s





Durant un voyage d'air, de mer et de terre, les courants et pressions atmosphériques peuvent surprendre, qu'on soit capitaine ou mousse. Créés par les mouvements de l'air et de l'eau, ces tornades, ces courants froids et ces marées brunes transforment depuis longtemps le périple en odysée pour les personnes issues du Sud global¹. Tout au long de leur périple, la météo européenne arbitraire, imprévisible, destructrice les poussera par vents mauvais à bout de souffle jusqu'aux plages ou au naufrage. Et les rives d'arrivée seront encore des terrains vagues minés de multiples violences institutionnelles. Afin de sortir de la rubrique "faits divers" ou de l'actualité éphémère, quelques collectifs ou individus, devenus sans papiers, demandeur-ses d'asile, "exilé-es", réfugié-es, migrant-es et autres appellations (con)descendantes, construisent leurs propres moyens de communication, de réappropriation de leurs histoires, d'auto-défense.

1. geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/sud-global: "Le Sud global est un ensemble géopolitique qui recouvre l'ensemble des États qui ne relèvent pas de l'ancien bloc occidental formé pendant la guerre froide, ni de l'Union européenne. Les contours suivent grossièrement ceux des « Suds » identifiés par Willy Brandt en 1980, auxquels s'ajoutent les États affaiblis par l'écroulement du bloc de l'Est et la transition brutale vers l'économie de marché."

Le studio Baraka Grafika, projet d'auto-édition collaboratif entre artistes sans et avec papiers, propose sous la forme de bande-dessinées ces histoires de « turbulences ». Ce sont 8 regards croisés, 8 paires de mains et d'oreilles qui soupèsent la question : « **Comment faire récit ensemble ?** ». Cette réflexion portée par la plateforme Exil.s et Création.s² perpétue l'incitation à « prendre conscience des pouvoirs dominants » et de nous rassembler autour d'autres récits du monde.

Attention, voyageuses et voyageurs, attachez bien vos ceintures : nous entrons ici au cœur d'une zone de turbulence. Trous d'airs assurés, les places des un.es et des autres risquent d'être bousculées. Rencontre et écriture collective avec Exil.s et Création.s : Henriette Essami-Khaullot pour le Comité des Femmes Sans Papiers et VSP Defacqz; Aïsta Bah, Taslim Mamadou Diallo, Halidou Wandaogo, Thierno Dia pour la Voix des sans papiers de Bruxelles (VSP) et le studio Baraka Grafika, Milady Renoir, alliée³ et "secrétaire particulière" de la lutte des sans-papiers au sein de l'Ambassade de Y EN A MARRE!!!⁴, Stéphanie Devlésaver et Adeline Thollot, pour le CBCS

Paroles saisies lors d'un entretien de trois heures, un dimanche après-midi d'été au sein de l'occupation de la Voix des sans papiers de Bruxelles, avec des membres actifs dans plusieurs collectifs et projets socio-culturels, artistiques, politiques. Cet entretien est forcément lacunaire et fragmentaire d'un processus long et en cours. Si ces pistes de réflexions titillent vos pratiques, plusieurs voies sont possibles pour entrer en lien avec les collectifs : pages Facebook, Instagram, sites dédiés ainsi

2. facebook.com/exilsetcreations

3. Dans le monde militant, une personne alliée est une personne qui ne subit pas une oppression mais qui va s'associer aux personnes qui en sont victimes pour combattre ensemble le système.

4. facebook.com/VSPYEAM/YEAM !!! est un projet de mise en lien entre des personnes sans papiers et des personnes papiers pour un accompagnement administratif et social solidaire

que sur les sites de plusieurs associations relayant l'un ou l'autre projet 'one-shot' ou durable.

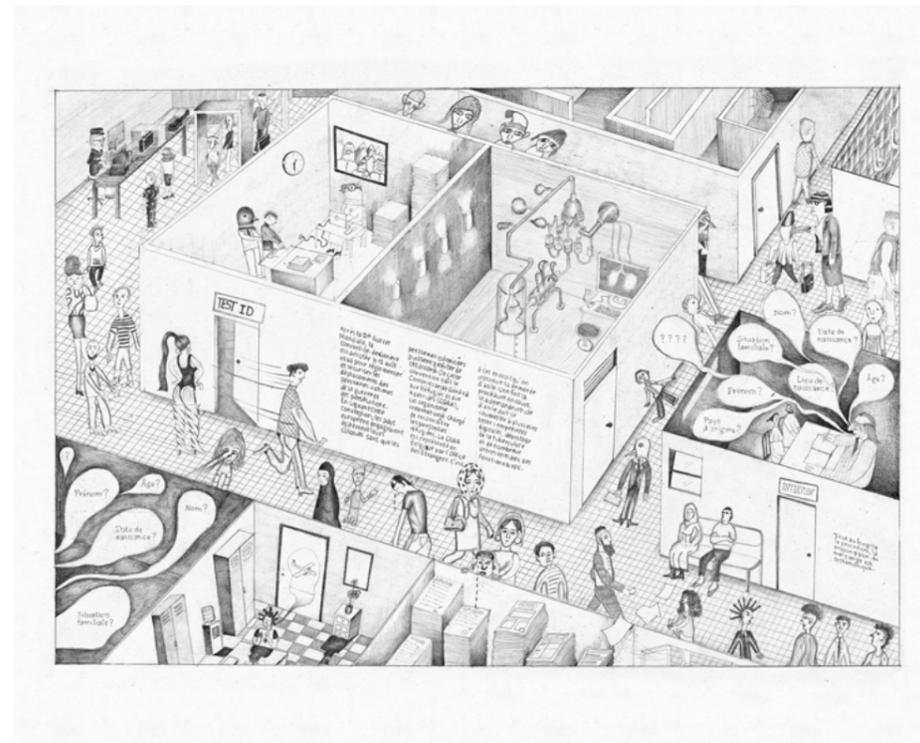
Rendez-vous donné rue Fritz Tous-saint 47, à la Voix des sans-papiers de Bruxelles, une des 6 occupations bruxelloises. La porte est grande ouverte. Personne à l'horizon. Une flèche invite à grimper un étage pour découvrir une exposition de photos et la permanence de **Y en a marre!!!** Au-dessus de la volée d'escaliers, entre lumière et pénombre, s'étalent des photos, des mots, plutôt des cris :

On vit ici ! On reste ici ! / Les oubliés (...) / Rêver d'une vie, d'une meilleure réalité / Peur de la police ou peur de nous? Honte de dire sans papier / les préjugés, c'est dur / Il faut revoir les lois. / (...) pas de repos. Ici, c'est la maison / 9 ans de souffrance / Y en a marre!!! / ...

VIOLENCES.

Les murs parlent. Le bâtiment tout entier fait trace. Après plus de 20 déménagements et expulsions depuis sa création en 2014, La Voix des Sans Papiers, s'auto-organise envers et contre tous les obstacles administratifs, pour chaque membre et pour le collectif, ainsi que pour la lutte de tous-tes les sans-papiers en Belgique. Pour un temps, toujours en sursis, la réappropriation des droits fondamentaux est une gageure. Sur les branches du "Baobab"⁵, des projets poussent comme des fruits : entre personnes sans-papiers ou avec, citoyen-nes solidaires, militant-es de collectifs et organisations politiques, professionnel-es d'associations de plusieurs secteurs (culturel, éducation permanente, cohésion sociale, ...). La VSP, c'est autant « d'espaces de lutte politique et d'organisation de la survie : permettre l'accès au logement, une reprise en main de leur parcours administratif, médical, social... » mu par cet objectif commun, « la régularisation de tous et toutes les sans-papiers ».

5. legrainasbl.org/revueakene/la-voix-des-sans-papiers-2014-2024/



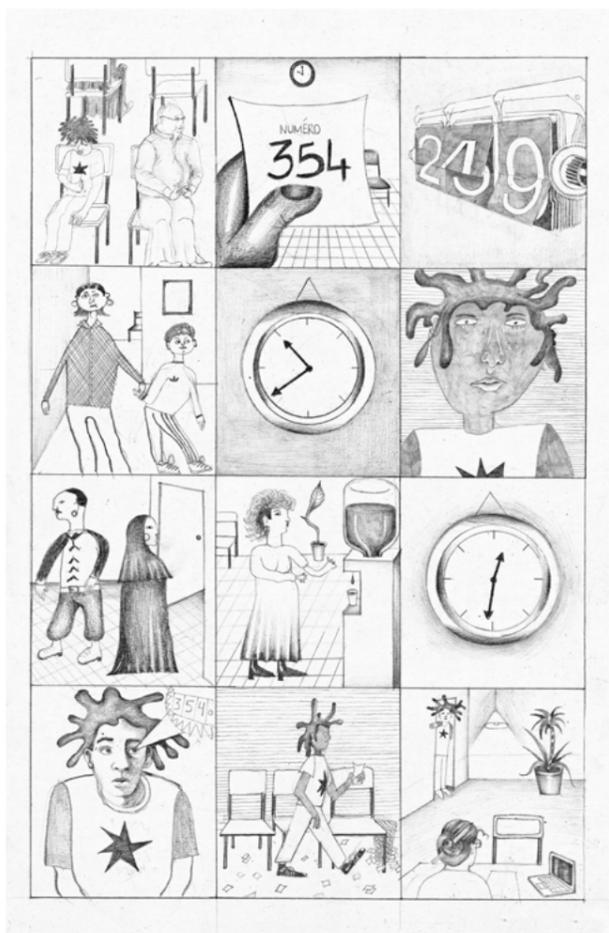
Studio Baraka, Les Turbulents, le journal, Ed. Frémok Avril 2024

Au fil du couloir, les inscriptions sur les portes dévoilent quelques-unes des racines : Le comité des femmes sans-papiers; Studio Baraka Grafika, JSP - Le journal des sans-papiers, Necropolis United, ainsi que les noms de personnes mortes en Belgique: Semira Adamu, Jahjah Hamiye, ... La porte **Y en a marre!!!** s'ouvre. Une grande table chargée de gobelets, du café, un tapis moelleux sous les pieds, les un-es et les autres nous rejoignent. La mise en contexte et les enjeux sont évoqués : qui est autour de la table, au sein de quelle transaction la rencontre peut avoir lieu. Cette entrée en matière est, somme toute, relativement banale. Elle revêt pourtant ici un caractère essentiel : **Pour des personnes sans-papiers, affirmer et savoir vers où vont les mots et les histoires confiées, c'est non négociable.** Les prétextes de réunions, de rencontres souvent pavées de "bonnes intentions" (visibiliser, soutenir, "aider", ...), ces sollicitations vers des personnes sans-papiers conduisent à de trop nombreux écueils relationnels. Sous

prétexte « d'avoir besoin d'une personne sans-papiers, bien trop d'expériences de collaboration artistique « nous renvoient systématiquement à notre 'statut' de sans-papiers avant celui d'artiste, ou de personne », explique Henriette, une des porte-paroles du Comité des femmes sans-papiers. « On devait aussi sans cesse négocier pour avoir une rémunération, on était importé dans des projets divers sans contrepartie ni financière ni politique ni même artistique ». Elle rejoint alors le groupe de réflexion pluridisciplinaire Exil.s et Création.s⁶ qui s'engage à plusieurs exigences autour de l'éthique de relation au sein des projets socio-culturels, artistiques et l'implication des personnes sans-papiers : **Comment repolitiser les réalités des sans-papiers dans les projets artistiques ? Et quelles fictions désirables sont envisageables ? Comment créer les conditions d'une véritable colla-**

6. <https://nle.hypotheses.org/8716> : Luites des exilé.e.s contre l'extractivisme dans les mondes de l'art, séance organisée par les Non-Lieux de l'Exil au Collège de France, Paris - 2023

boration ? Quelles pistes concrètes peuvent amener à un partage équitable du pouvoir et des savoirs ?... Afin que les réflexions s'appuient sur des pratiques et des structures dédiées, **des liens se tissent entre la Voix des Sans Papiers et plusieurs Hautes Ecoles d'Arts** - l'ESA SAINT-LUC et l'ERG, principalement - et quelques structures d'éducation permanente (CFS-EP asbl, CESEP), afin de mettre à jour les biais racistes, essentialistes induits par des structures au patrimoine culturel et socio-économique majoritairement blanc et bourgeois (au sens social et culturel). Et plus concrètement pour tenter de trouver des pistes de réponse à ces questions : comment considérer les personnes sans-papier pour qu'elles puissent intégrer des parcours qualifiants dans ces écoles ? Comment politiser ces établissements pour transformer les



Studio Baraka, Les Turbulents, le journal, Ed. Frémok
Avril 2024

rapports entre savoirs et pouvoirs et valoriser l'expérience ?⁷. L'ARES, Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur a entamé un plaidoyer au départ de ces discussions ; Exils & Création se propose d'accompagner les pratiques vers une auto-pédagogie anti-raciste et anti-classiste: « Au-delà de la problématique dans les Hautes Ecoles, on veut aussi sensibiliser et dénoncer le peu de reconnaissance de nombreux artistes sans-papiers dans la société belge actuelle et laisser le choix aux personnes sans-papiers d'envisager cette carrière au même titre que d'autres, en dehors des cadres réducteurs des métiers en pénurie, par exemple », précise-t-on.

VÉRITÉ(S)

Il se n'agit pas de minimiser le chemin parcouru : avoir dit la vérité, c'est tout dire, or dire la "vérité" dessert les sans-papiers dans les administrations et les interventions publiques. Soit ça gêne parce qu'elle est brutale, dure, soit ça n'est pas "assez vrai", voire c'est carrément suspect. Leurs bande-dessinées « Les Turbulents » décrivent la violence du processus avec une justesse et une ironie troublante, entre données factuelles et processus institutionnel de déshumanisation :

« Le CGRA [Commissariat Général aux Réfugiés et aux Apatrides] est représenté en Belgique par l'Office des Etrangers. C'est à cet endroit qu'on introduit sa demande d'asile. Une fois la procédure en cours, le la demandeurse d'asile doit se soumettre à plusieurs tests : empreintes digitales, dépistage de la tuber-

7. Ecouter à ce sujet le podcast « Suzan.ne et les sous-marins » : <https://lescarnetsdesuzanne.cesep.be/carnet/002/>



culose et de nombreux entretiens (Interrogatoires ?) avec des fonctionnaires appelés Agent-es de Protection. Tout au long de la procédure, la présomption du mensonge est systématique ».

(Extraits de « Les turbulents », mars 2024)

L'un d'eux complète : à l'Office des Etrangers, quand on se raconte, on a peur d'en dire trop ou pas assez; on réfléchit au récit qui va convenir parce qu'ils nous renvoient : non, ce n'est pas vrai ce que vous racontez ! C'est très déstabilisant. Une autre membre du collectif VSP ajoute (lors de rencontres publiques ou personnelles) : Parfois, (...) je reste silencieuse, parce qu'il y a toujours cette peur au ventre, le fait de se livrer, tu as peur de ce qui va te revenir. Alain Vanoeteren, ex-responsable d'Ulysse, service de santé mentale spécialisé dans l'accompagnement de personnes exilées, insistait, lors d'un colloque : On vérifie que la personne est bien un-e réfugié-e sur base de l'analyse du récit autobiographique de la personne essentiellement. Ce sont souvent 4 à 8h d'entretien individuel durant lesquelles la personne doit raconter son histoire. Or cette procédure ne tient pas compte des persécutions subies et de leurs conséquences. La reconstruction personnelle est biaisée par un certain état physique et psychique – cauchemars, sensation de danger permanent... - dont il n'est pas tenu compte, d'autant plus face au stress généré par l'enjeu d'une telle interview. Tous ces éléments font que le processus de mémoire est très peu adapté pour relater ce qui s'est passé en plus des codes sociaux de dévoilement de soi qui sont culturellement variables. S'ajoute à ça des mécanismes de domination entre autorités et victimes. Alors beaucoup se taisent, ne peuvent plus raconter, ne se souviennent plus, n'envisagent pas qu'un récit de violence conditionne l'accès au droit du séjour. Enfouir la vérité n'est pas mentir, mais se protéger.

Avec déjà deux bandes dessinées à son actif, Studio Baraka Grafika, montre des récits d'exil, de confrontations à de multiples violences, à la « course pour l'obtention des papiers dans un environnement bureaucrate labyrinthique et hostile » qui s'entrecroisent visuellement sur les planches d'images réalisées à plusieurs. Au-delà du "simple" geste d'illustrer ou de témoigner pour la énième fois, le projet a pris directement racine dans cette réflexion sur la politisation du « faire récit ». Avec cette assurance qu'aucun d'entre eux/elles ne va « piller » ce qui est livré. « Au départ, ça ne m'intéressait pas plus que ça d'apprendre à dessiner ni de me raconter », se souvient l'un des artistes de la VSP « mais on a commencé à créer des liens, à raconter nos histoires vécues dans une relation de confiance ». La mise en place de ce projet « c'est une longue histoire » qui débute en 2021, poursuit un autre membre : « Il y a d'abord eu de longues négociations entre nous autour d'un storyboard : Voyager, ça signifie quoi ? Pour qui ? D'où l'on vient, où l'on va ? C'est quoi devenir sans-papiers ? ». « Quand on a commencé à dessiner, on ne savait pas ce qui allait se passer sur la page, chacun-e traitait la planche par un bout en laissant l'espace pour que l'autre puisse ajouter, accompagner, amplifier, préciser ». Depuis ses balbutiements sur la forme et le fond jusqu'à sa réalisation concrète et sa diffusion, s'accorder sur une vue d'ensemble permet de ne pas se sentir soudain écrasé par la vision de l'autre. Par ailleurs, aucune des artistes n'a été forcé-e de se dire. Certain-es ont senti la possibilité de partager beaucoup de leur histoire, d'autres moins ou pas du tout. Peu importe, parce qu'au bout du compte, « c'est notre histoire, c'est à nous ! (...) C'est un peu de l'une, un peu de l'autre, on circule autour du récit des unes et des autres ». La discussion se poursuit :

- On a un certain pouvoir sur ce qui figure ou pas, sur ce que je veux dire et ce que je garde pour moi.



- Ici, on crée quelque chose qui nous appartient ! Et aujourd'hui, on en partage le succès et la visibilité.
- On donne à voir notre histoire autrement, pour les enfants aussi, qu'ils comprennent qui nous sommes et ce qui nous occupe.
- Quelqu'un nous a dit 'c'est à vous d'écrire le livre que vous ne trouvez pas', c'est ce qu'on fait !
- On va s'attaquer au storyboard du 3^{ème} numéro, on poursuit jusqu'en 2025 !
- Et cette fois, je vais raconter mon histoire !
Ha bon, toi qui ne voulais pas, tu te lances aussi !?



PLACES

La majorité des sollicitations d'étudiant-es pour un travail académique ou artistique, d'intervenant-es sociales pour un projet interculturel, de chercheur-ses pour une recherche-action arrive sur un terrain qu'elles n'ont souvent pas anticipé, tant pour les sans-papiers que plus généralement pour les personnes défendant une cause sociale. Exil.s et création.s exige de se poser ces questions : **Comment éviter l'instrumentalisation des récits ? A quelles armes égales l'échange peut-il avoir lieu ? Vers quelle 'fiction' désirable et défendable le témoignage peut être utile ? Quelles réalités peuvent être énoncées sans que la personne concernée ne soit encore plus abîmée par le processus d'énonciation, même sous le prisme artistique ?** Baraka Grafika, entre autres pistes de réappropriation et de transformation, a pu dépasser ces écueils : *C'est la construction d'une vérité collective à partir de plusieurs récits réels et fragmentés, elle reste à la fois la vérité de chacun-e des participant-es et devient un récit supportable, voire validant, tant pour les personnes sans-papiers que pour les interlocuteur-ices.*

Cette mosaïque de plusieurs réalités incite la « matérialisation de [leurs] histoires », elle est essentielle à la transmission de leurs luttes : *Qu'est-ce qu'on laisse ? C'est la question de notre héritage, des traces qu'on laisse pour les suivant-es et quelle puissance on peut transmettre.* JSP - le Journal des Sans Papiers, un journal d'enquête et de positionnements de personnes sans papiers en lutte, présente aussi cette perspective : *plus qu'un témoignage, c'est un regard spécifique sur la vérité depuis des réalités croisées.* **On déconstruit, on dénonce le processus colonial qui sous-tend le déplacement forcé de populations et on**

reconstruit une possibilité depuis les territoires abîmés, tant dans les pays d'origine que dans les pays d'arrivée. Ce n'est pas pour rien que la BD s'appelle aussi « les Turbulents ». C'est une remise en question des places de chacun-e et une mise en perspective des responsabilités partagées.

Une « bande dessinée » pour se dire ? *Les paroles s'envolent, les écrits restent mais tout le monde n'a pas accès à l'écriture, alors que l'objet bande dessinée, on peut y aller et y retourner, l'archiver, c'est aussi une manière de « matérialiser l'inaudible ».* La parole ne suffirait-elle plus aujourd'hui ? D'après la VSP, la surenchère médiatique et la pression idéologique tuent la compréhension du discours et sa crédibilité. Et quand le discours se veut solidaire, il noie les récits dans une soupe humanitaire, très souvent au bord du ravin paternaliste. Cette rhétorique éloigne, divise et n'engage pas d'action : il y a les victimes et puis, les autres, les responsables comme une masse abstraite. Entre ces deux entités, peu de pistes pour agir et réfléchir, le contenu est pré-mâché dans une émotion éphémère. Comment "soutenir" ? comment accompagner les personnes sans-papiers dans leur lutte, qui est une lutte sociale inhérente au vacarme du Capitalisme depuis des décennies, et pas que pour les sans-papiers : *Et si on arrêterait avec le terme de « personnes concernées ! Tout le monde est concerné ! sauf quand la parole des premier-es concerné-es est détournée, voire dépréciée ou mise en regard d'une expert-e ! Une membre d'exil.s et création.s se souvient de cette fois où, après avoir témoigné dans un colloque sur la pauvreté généralisée et l'accaparement des richesses, une personne du public lui renvoie qu'elle « n'a pas été suffisamment émue ».* Plus que jamais, elle s'est sentie « réduite à [son rôle] de témoignage humanitaire, à une lecture blanche (NDLR : non concernée ?) de [son] histoire ». La nécessité de récolter des « témoignages larmoyants », c'est pour elle une excuse pour se décharger de sa

propre responsabilité ! La prochaine fois, c'est décidé, elle ne se présentera plus en tant que « qu'experte du vécu » mais bien en tant que « travailleuse communautaire » ! Cet effet plaçant l'émotion avant la conscientisation de la confiscation des droits n'est plus assez comme mise en œuvre de la solidarité. *L'empathie, l'altérité et les termes de relations devraient être la moindre des choses, il n'est cependant pas question de les exclure mais bien de faire encore plus car la situation est grave.*

En termes de droits culturels et d'intégration des savoirs dits expérientiels, et pour échapper à ces pièges de la participation asymétrique, Exil.s et Création.s élabore une « **charte d'éthique de la relation : s'engager avec les personnes sans-papiers dans les projets artistiques et (socio)culturels** ». Vous n'en trouverez pas trace dans ce dossier, pour y avoir accès, la première condition est de se rencontrer, d'engager une réflexion. Sa première balise : *Il est interdit de générer de la violence !* Loin d'être figée, cette charte évolue au fil des échanges et selon les retours d'expériences, elle se complète, se précise. Cette sorte de manifeste permet de mettre des mots sur ces rapports de pouvoirs et de savoirs qui sont, la plupart du temps, mis sous le tapis. Questionner cette assignation aux personnes "éloignées" des lieux socio-culturels, ces "publics cibles" de témoin, de victime depuis sa position privilégiée d'artiste, de chercheur-se, d'intervenant-e social-e : *C'est une volonté parfois inconsciente, mais le résultat est qu'on nous coince dans une impasse quand, lors de colloques entre expert-es, on vient nous chercher pour rester dans cette posture du témoignage. Or toutes ces associations social-santé se disent être nos « alliées » ! Et on a besoin d'elles !*

TRAVAIL SOCIAL : TRAVAILLER LA MARGE DE MANŒUVRE

D'où cette nécessité de créer des outils pour éviter ces situations, pour faciliter le dialogue, retravailler ces rapports dominants-dominés et les transformer, ensemble : *On dresse une forme de parcours idéal à partir des expériences vécues. On crée ou on apporte les solutions dont on a besoin, à un moment donné. (...) Par exemple, on s'occupe de la sécurité de la personne sans-papiers quand on la convie à un événement dans un lieu public ou associatif, on pense l'accueil avec ce qui est nécessaire de prise en considération de la réalité de la personne, de sa précarité financière à psychique, et de ce que les lieux culturels ont créé comme écart entre le terrain, le populaire et le culturel, illustre Milady, parce que la Cité est en état de siège permanent pour les sans-papiers, il ne faut pas faire comme si ce n'était cette réalité n'existe pas. Quand ils et elles prennent la parole, bien sûr qu'ils et elles s'exposent plus que d'autres ! (...) Il faut sortir de cette insouciance blanche⁸, cette innocence, cette fragilité⁹.* **Le groupe complète :** *On nous dit 'vous devez prendre la place, vous mettre devant ! Mais depuis 10 ans d'existence de la VSP, combien de porte-paroles ont été arrêtés ? et combien de personnes doivent lutter pour leurs droits en plus de se mettre à l'abri des violences. On doit pouvoir assurer notre protection avant de nous placer en avant-plan et ne pas ignorer les risques encourus.*

8. bepax.org/files/files/etudes/BePax-Etude-Etre-blanc-he-le-confort-de-l-ignorance.pdf

9. Plusieurs notions théorisées par des critiques politiques depuis une cinquantaine d'années sur les postures et biais raciales. Par exemple, la fragilité blanche : *Ce racisme que les blancs ne voient pas* », un manuel de l'antiracisme écrit par la sociologue américaine Robin DiAngelo, aux Editions Les Arènes, 2020. Elle a passé vingt ans à étudier cette question dans des ateliers sur la diversité et le multiculturalisme et en a tiré ce concept pour comprendre le rapport des blanc-hes au racisme : la fragilité blanche », un mécanisme de défense ou de déni qui permet de détourner la conversation, empêchant d'identifier le racisme systématique qui persiste dans nos sociétés. Et donc de le combattre. - Ici la blanchité, les blanc-hes sont à lire comme un angle systémique, un rapport de domination inhérent à une construction sociologique basée sur les inégalités, spécifiquement raciales, sans oublier les filtres de genre, de classe, d'âge, de corporéité.



La charte propose, en ce sens, un **protocole d'auto-pédagogie** : *On invite chacun-e à s'(auto)éduquer, se mettre au travail, lire, se questionner à partir de toute une série d'aspects de la collaboration : la temporalité, la sécurité d'accès aux lieux, la mise en valeur de chacun-e dans le projet, la représentation des personnes sans-papiers...* Concrètement, c'est toute une réflexion sur « **comment on se 'déblanchit' à l'intérieur des institutions et en soi-même en tant que professionnel-le de plusieurs secteurs confrontés aux personnes non-blanches sans et avec papiers, de « prendre conscience des pouvoirs dominants qui prennent diverses teintes, des plus visibles aux plus insidieuses** »¹⁰ (extraits de la charte) Et au sein des institutions, des associations, **quid de travailler la marge de manœuvre** : *Que mettez-vous en place pour inviter autrement que dans une relation de témoin ? Quelles autres initiatives pourraient être imaginées ? (...) Oser les questions de défense des droits des personnes dépossédées de leurs droits, réévaluer les limites que les institutions se donnent, les premiers obstacles de la "légalité" derrière lesquels elles se réfugient souvent, de rémunération même si c'est un enjeu institutionnel pour tout le monde. Quelles sont les associations qui bénéficient de subsides, qui prônent la solidarité, l'anti-racisme, et d'autres valeurs pourtant fondamentales dans le cœur du travail dans ces secteurs. Beaucoup de surmenage éthique et psychique sur des fonctionnements entrepreneuriaux (...) les professionnel-les disent ne pas avoir le temps, leurs justifications administratives de plus en plus contraignantes à rendre et des exercices de rentabilité de plus en plus présents. L'agenda a changé d'objet social, même culturel. Pour qui agissez-vous, questionnent les membres d'exil.s & création.s Depuis d'autres lieux aussi libéralisés comme les universités et la recherche*

10. La VSP anime aussi des formations anti-racistes à partir d'ouvrages - voir bibliographie en fin d'article - pour sortir de l'antiracisme moral et aborder les véritables conditions de collaboration entre personnes avec et sans papiers.

(même de terrain) où les étudiant-es engagent une relation dite "solidaire" ou critique envers la réalité des personnes sans-papiers, empruntent leurs récits, puis repartent avec leur contenu souvent sensible, lié à des savoirs-être et savoir-faire déjà invisibilisés. Jusqu'à certaines facultés qui apposent juste leurs logos et le nom de leurs chercheur-ses au bas des recherche-actions. La promesse de transaction de la visibilisation, de la sensibilisation, de la mobilisation surgit chaque fois : *Vous allez être (enfin) visibles !* Se pose alors la question de la légitimité de ces travaux qui ne nourrissent pas un plaidoyer auprès d'instances plus hautes. Le changement de société est tant un glissement d'opinion qu'une maîtrise des formes que prend la société. Vivre ensemble n'est pas un label. *Décoloniser est un verbe d'action.*

Les constats d'exil.s & création.s et de Y en a marre!!! ont renforcé les collectifs auto-organisés de sans-papiers à penser chaque transaction, tant en stratégie (notion d'un win-win - gagnant-gagnant) qu'en éducation des citoyen-nes vivant en Belgique. Il est clair que la relation, les regards, la connaissance de réalités de personnes stigmatisées dans les médias, dans les discours doivent se faire, tant par des petits contacts (tables d'hôtes, ateliers, ...) que par des liens durables et précis (et précieux). **Ce qui est fait sans nous est fait contre nous!** slogan qui peut paraître radical mais qui émerge d'une exigence toute aussi valable que pour d'autres droits bafoués dans d'autres territoires : *Il est primordial de construire ensemble, notre lutte ne peut pas être cloisonnée, mais l'enjeu est la capacité d'agir de toutes et tous et la marge de manœuvre pour que le système et les idéaux qui le construisent changent fondamentalement.*



Complément d'enquête

FAIRE ADVENIR DE NOUVEAUX NARRATIFS

Avec Cécile Dujardin, Ecole Supérieure des Arts de Saint-Luc Bxl

Quel rôle peut jouer une Ecole supérieure des arts comme Saint-Luc Bruxelles dans sa volonté de s'ouvrir à différents publics et de croiser les savoirs ? Face à une crise de l'accueil qui se prolonge, à des services administratifs qui s'épuisent, les marges de manœuvre sont parfois étroites. Tout comme dans le travail social, réfléchir, à différents niveaux de l'institution, à dépasser l'entre-soi et aux biais racistes induits par nos structures, est un enjeu de taille. Une des pistes : participer à l'élaboration d'autres récits de société ?

Depuis le haut de la place Morichar, ce qui frappe avant même de traverser la rue, c'est cette répétition de filtres géométriques et colorés, collés sur les fenêtres d'une imposante façade, à l'architecture plutôt austère. Elle rythme et anime de manière inhabituelle la grisaille du béton. Pile à l'entrée du bâtiment, on peut lire « ST - LUC BXL ». « Ce lieu abritait l'administration de l'impôt communal », nous éclaire Cécile Dujardin, directrice adjointe de l'Ecole Supérieure des Arts de Saint-Luc, « on se l'est approprié, à notre manière », au-dehors comme au-dedans. Il suffit de grimper la volée d'escaliers qui mène au rez-de-chaussée pour s'en rendre compte. Un lieu d'exposition, des espaces de travail et une cafétéria se côtoient agréablement dans la lumière des grandes baies vitrées. A chaque étage, des indications, graphiquement étudiées, invitent à explorer les différentes disciplines, par paires : « bande-dessinée-illustration », « architecture d'intérieur-arts numériques », etc. Entre salles de cours plus

traditionnelles, petits espaces d'ateliers et grands plateaux ouverts, l'ensemble renvoie à une effervescence de laboratoire expérimental, vivant et décalé. « Les ateliers artistiques représentent environ la moitié du programme de formation et se construisent à partir de la pédagogie par projets : workshops, concours, expositions, visites ». **Pas de doute, ici, l'art est loin d'être désincarné, il se met en lien avec des projets de société.** Ce n'est donc pas si étonnant qu'à l'arrivée de plusieurs milliers de personnes réfugiées, en 2015, au parc Maximilien à Bruxelles, deux enseignant-es en illustration initient en collaboration avec le Samusocial des workshops entre étudiant-es de l'ESA Saint-Luc BAC 3 et des jeunes réfugié-es. Une première expérience, « construit[e] sur beaucoup d'inconnues, on ne savait pas du tout où on irait¹ », se rappelle Thisou Dartois, l'une des enseignantes. « La direction de

1. Extrait de « Dessiner les uns contre les autres », interview réalisée par Anne Pollet, dans la revue Archipels, 2018 : <https://www.stluc-bruxelles-esa.be/Dessiner-les-uns-contre-les-autres>



Dès les abords de l'Ecole Supérieure des Arts, des couleurs invitent à franchir la porte.



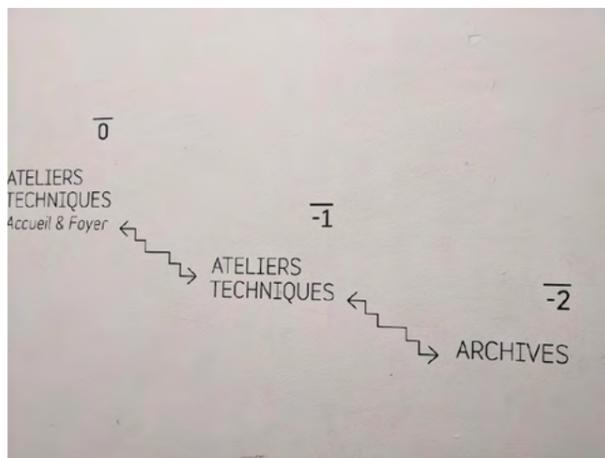
Un lieu d'exposition qui sert aussi d'espace de travail et de cafétéria

Saint-Luc s'est tout de suite engagée. Les directeurs m'ont donné carte blanche. Ils ont financé le matériel, l'exposition et la publication qui allait suivre ». Si le feu vert est rapidement donné, reste la question du type d'atelier à mettre en place : comment éviter de recréer une forme de domination face à certain-es qui ont la pratique du dessin et d'autres pas ?... Ils/elles travailleront autour des récits à partir de photos de famille imprimées depuis les smartphones et de papier carbone : « si on n'a jamais fait de dessin, décalquer permet dans, un tout premier temps, de bien dessiner. Le résultat est vite séduisant (...) J'ai laissé faire les étudiants, et le projet s'est peu à peu nourri et développé de lui-même ». Le lundi, les étudiant-es allaient au Samusocial et le jeudi, tout le monde se retrouvait à l'école. « Très vite les résidents ont préféré venir à l'école, l'atelier de l'ESA, c'était leur bulle d'oxygène. Ils faisaient le thé et mettaient leur musique. (...) Le fait de dessiner permet d'approcher l'autre moins frontalement, sans devoir le regarder. Le malaise est amoindri ». Rencontre et complicité se tissent autour du dessin, des photos de famille des un-es et des autres. « Tiens, c'est qui sur cette photo ? – C'est mon neveu, il est resté là-bas... ». Quand un jeune réfugié se lasse du papier carbone, une étudiante lui propose du stop motion² en pâte à modeler. « En une heure est arrivé dans la mer Égée un bateau avec des réfugiés mis en scène en train de couler. C'était une séance terriblement émouvante et le résultat tellement beau plastiquement », se souvient l'enseignante. Mais toute une autre série de questions s'invite, au fil des ateliers. La question de la pérennité d'un tel projet, notamment : « À la rentrée, certains résidents seront toujours là et rien n'aura

2. L'animation pas à pas est une technique d'animation utilisée avec des objets réels, dotés de volume. Alors que les objets sont immobiles en eux-mêmes, cette technique permet de créer l'illusion qu'ils sont dotés d'un mouvement naturel.



Au différents étages, une effervescence de laboratoire expérimental, vivant et décalé



Indications graphiquement étudiées, jusque dans les escaliers

bougé pour eux, tandis que la plupart des étudiants avec lesquels ils auront partagé cette aventure seront diplômés et déjà loin...», témoigne l'une des enseignantes. La direction aussi s'interroge : « qu'est-ce qu'on crée ? A quoi participe-t-on ?... On sentait le besoin d'une réflexion plus large ». « D'un côté, on a terriblement envie de s'ouvrir, on pose le constat d'un manque de diversité dans les écoles d'art, d'un entre-soi peu optimal ». Mais de l'autre, « le service administratif de l'établissement se retrouve face à des contraintes extrêmement lourdes », l'accès aux études pour les étudiant-es en exil³ étant rendu toujours plus difficile. Pour dépasser ces contradictions, pas le choix, c'est par **diverses portes que le travail doit se poursuivre**, que cela soit sur un axe **administratif, pédagogique ou encore éthique**. Explications

3. Terme générique qui regroupe des étudiant-es avec un parcours de migration, au statut administratif divers : étudiant-es hors union-européenne avec un visa, étudiant-es sans-papiers, etc.

avec Cécile Dujardin, directrice adjointe et pédagogique de l'ESA Saint-Luc – Par Stéphanie Devlésaver, journaliste, CBCS

BIS : Suite à cette expérience d'ateliers, d'autres ont eu lieu, studio Baraka Grafika poursuit sa route hors de l'école (lire p.), etc. Plus globalement, comment l'école a poursuivi sa réflexion ?

Cécile Dujardin : On avait l'idée d'organiser un colloque pour réfléchir en réseau à cette question de l'accueil d'autres publics et tenter d'apporter des réponses. **C'est dans ce cadre que nous avons rencontré la Voix des Sans Papiers (VSP), rencontre qui a été déterminante dans la réorientation du projet.** Réunir des artistes et des spécialistes sans avoir la parole et le vécu des premiers concernés n'aurait fait que recréer un entre-soi sans contribuer à faire changer la situation.

BIS : très vite, une ébauche de charte de bonnes pratiques sur les conditions de véritable collaboration entre

personnes sans papier et structures socioculturelles, artistique (lire p.), initiée par la VSP, s'impose comme chantier à poursuivre ensemble ?

Oui, à partir de la charte et d'une série de questionnements - comment ne pas instrumentaliser des récits au profit d'une pratique artistique ? Comment tenir compte des impacts psychosociaux liés à un retour sur des récits de vie ?, etc. - s'est initié le réseau Exil.s & Création.s. Nous avons déposé et obtenu un projet de financement à la Fédération Wallonie-Bruxelles. Autour de la table, nous étions des personnes de la VSP avec une expérience artistique, des personnes qui représentaient des institutions culturelles, des philosophes, des enseignants de Saint-Luc, l'ERG⁴ nous a également rejoint.

BIS : Entre toutes ces personnes, il a fallu trouver comment s'accorder, s'ajuster les uns aux autres...

S'ajuster, c'est en permanence ! Et la

4. L'ERG est l'Ecole de recherche graphique, une école d'art bruxelloise.



proposition de départ était relativement claire : sensibiliser le monde culturel et associatif sur cette **question de l'éthique de relation au sein des projets socio-culturels**, artistiques, et l'implication des personnes sans papiers. Le plus difficile est, selon moi, de **conjuguer les temporalités** avec, d'un côté, des personnes salariées qui ont un temps de travail et des équipes pour les soutenir dans leur tâches - quand une décision est prise, on avance parfois très (trop) vite ! - et de l'autre, des personnes militantes qui doivent d'abord lutter sans cesse pour leur vie quotidienne, avec des moments d'épuisement moral.

BIS : Malgré des longs moments de pause, une soixantaine de personnes « alliées » du monde culturel et de arts sont déjà venues nourrir et enrichir votre travail en novembre 2022. Et un an plus tard, vous invitez plus largement pour confronter votre travail...

Oui, lors de cet événement organisé à la VSP Defacqz et financé par Kanal-Centre Pompidou⁵, j'ai été émerveillée par la justesse des propos de chacun dans leur langage respectif, avec énormément de convergences dans le plaidoyer politique, les besoins. Cette journée a généré beaucoup d'intérêt et de sollicitations. Ce qui nous a orienté vers cette décision collective de **former, à partir du réseau Exil.s & Création.s, les actrices et acteurs d'institution, les artistes** qui souhaitent mener des projets avec des personnes en exil.

BIS : Tout ce travail de sensibilisation, quelles répercussions concrètes a-t-il sur l'école ?

En tant qu'ESA Saint-Luc, nous voulions travailler plus directement sur cette question de l'accueil d'étudiants en exil. Parfois, des étudiants ayant obtenu un visa le perdent en cours d'étude, d'autres

5. Le programme : <https://kanal.brussels/fr/evenements/rendez-vous/exils-et-creations-0>



Mettre en récit ce qui se passe dans la société, à partir d'un autre langage ?

n'arrivent pas à l'obtenir et veulent étudier, etc. Une sollicitation de l'ERG et de l'ANdEA, association nationale des écoles d'art et de design en France, est arrivée à point nommé. C'était, à la base, un projet européen⁶ pour l'accueil d'artistes en exil dans les écoles d'art...

BIS : A partir duquel vous travaillez sur les deux axes, administratif et éthique, mais transposé à l'échelle de l'école ?

Exactement. A partir de là, on a débuté un travail avec l'ARES, l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur, qui avait déjà travaillé sur une cartographie de l'accueil des étudiants réfugiés en écoles supérieures⁷. Mais on a élargi la

6. Projet PUZLP financé par Erasmus+

7. <https://www.ares-ac.be/fr/>

réflexion aux étudiants en exil. On voulait renforcer les compétences de nos équipes administratives.

BIS : Pourquoi cet axe administratif, avant tout ?

Nous avions **un personnel administratif en état d'épuisement** face à 600 demandes d'étudiants en exil à traiter par an. Parmi ces demandes, il y en a tout un nombre qui n'ont pas une volonté de pro-

relations-internationales/refugie-es-et-chercheur-es-en-danger/objectifs-de-la-cartographie#01-pourquoi-une-cartographie



jet d'études spécifiques, mais qui, faute de débouchés à leur situation, tentent cette voie. Avec pour conséquence de durcir les conditions d'entrée des Ecoles supérieures. Pour obtenir un visa, des équivalences, c'est le parcours du combattant !

BIS : D'où, le besoin d'avoir des clés de lecture et des pistes communes entre services administratifs ?

Avec l'Association pour le Droit des Etrangers (ADDE), nos secrétariats, services sociaux et directions de l'ERG et Saint-Luc se sont réunis sur cette question de l'accueil des étudiants étrangers, hors Union européenne. Ce qui nous aide énormément dans le quotidien ! Aujourd'hui, face à des cas compliqués, on se met tous autour de la table et on a la même formation. On peut recontacter l'ADDE pour vérifier nos pistes, pour établir des points de vigilance, etc.

Par ailleurs, une formation d'une journée, organisée à l'ARES par Saint-Luc et l'ERG, a rassemblé le personnel d'universités, de Hautes écoles, de Promotion sociale, des collectifs d'étudiants non européens, et a permis de partager sur ces questions. Parce que ces situations juridico-administratives concernent l'ensemble de l'enseignement supérieur !

BIS : Pas question de se cacher derrière les lois...

Non, ce n'est pas notre posture, on réfléchit avec nos partenaires – académie, promotion sociale,...- pour trouver ensemble des solutions : que mettre en place pour accepter des jeunes adultes sans papiers en élève libre, pour permettre d'autres parcours artistiques ? Tout récemment, une élève a été acceptée en atelier stylisme, en promotion sociale. On a revu nos aides aux étudiants hors UE dans l'intervention sur les droits

d'inscription, on intervient sur les titres de transports en commun. On aimerait aussi rendre nos lieux plus sûrs...

BIS : Cette réflexion percole-t-elle à tous les niveaux de l'institution ?

La direction est bien sûr moteur, mais elle ne peut porter, à elle seule, ce changement de regard. Chaque service de l'établissement se fait relais : le service financier veille à ce qu'une ligne budgétaire soit consacrée à ce type de projets, ma collègue responsable des relations internationales s'est beaucoup impliquée à nos côtés, le service social également. Le terrain est encore exploratoire, chacun adhère selon ses sensibilités, mais je ne sens pas d'hostilités.

BIS : Et au niveau pédagogique, comment se poursuit cette ouverture à d'autres publics ? Ou comment réfléchir aux biais racistes induits par des structures au patrimoine majoritairement blanc ?

Au mois de juin, nous avons pour habitude de réunir l'ensemble des professeurs. Suite au travail réalisé sur la charte, c'était l'occasion de les informer sur l'ensemble du projet, de faire un appel à sollicitations pour travailler sur ces questions avec leurs étudiants. Une quinzaine de professeurs se sont montrés preneurs et ont formé un groupe de travail. Certains d'entre eux organisaient déjà des visites décoloniales au musée de Tervueren, par exemple. L'idée qui a émergé est de mettre en place un catalogue de ressources destiné à l'ensemble des enseignants en vue de « décoloniser les savoirs ».

BIS : Comme un référentiel commun pour éviter les stéréotypes, les sujets abordés de manière ethnocentrée ou traités superficiellement. Et du côté des cours pratiques ?

Un workshop a été proposé, animé par le Studio Baraka-Grafika, sur « l'apprentissage du dessin à plusieurs mains ».

Une cinquantaine d'étudiants, certains notamment inscrits en art de l'espace, ont participé à une matinée sur ces questions : comment raconter un récit à plusieurs ? Comment procéder techniquement ? ... Un autre workshop « Cosmologies migratoires » a eu lieu avec la VSP et Désorceler la finance⁸ : à partir de récits de vie, des étudiants de 3^{ème} en graphisme ont travaillé sur la question de la cartographie des lieux d'accueil et des lieux de relégation, comment cela s'intègre dans une cartographie subjective. Les productions ont été exposées à la journée de partage Exil-s et Création-s (VSP/Kanal) et à l'espace d'exposition de notre cafétéria (M30).

BIS : Autant de portes d'entrée différentes pour sensibiliser étudiant-es et enseignant-es. L'école a un rôle à jouer, selon vous, dans cette dé-hiérarchisation des savoirs ?

J'ai vu à quel point travailler à partir de la narration peut effectivement changer les regards. Je prends pour exemple, le projet réalisé en collaboration avec Enabel, Agence belge de développement, en 2022, qui s'adressait aux étudiants d'agrégation de quatre écoles supérieures des arts : l'ESA-Saint-Luc/Erg (Arts plastique, visuel et de l'espace), l'IAD (théâtre), le Conservatoire royal de Bruxelles (musique), et l'ARBA (Académie Royale des Beaux-Arts).

BIS : C'était un croisement de lieux d'apprentissage et de modes d'expression...

Oui, l'objectif était double : **faire vivre un art engagé** à travers un trajet de trois jours sur le thème de l'invisibilité dans une optique de décolonisation, mais aussi **inspirer des pratiques responsables**

8. Désorceler la Finance est un laboratoire sauvage de recherches expérimentales basé à Bruxelles. « La crise traversée par les pays occidentaux est la crise d'un système tout entier. Pour en sortir, il nous semble urgent de se réapproprié (nous : citoyen. ne.s, artistes et activistes) les enjeux liés au fonctionnement de ce système et de la société qui l'abrite. <https://www.acsr.be/structures/desorceler-la-finance/> ».



et sensibles aux inégalités sociales et à la diversité culturelle. Dans ce cadre, une série d'ateliers d'écriture, animés par des artistes engagés, notamment la VSP, ont rassemblé une centaine d'étudiants. Très vite, on est arrivés sur les postures de domination dont, la plupart du temps, ces futurs professeurs n'ont pas conscience ! Les étudiants ont été pas mal chamboulés, cela n'a pas toujours été facile : « c'est un truc militant que vous nous faites faire ? Vous refusez les savoirs institués ! »... Ces dispositifs sont des sacrés leviers pour provoquer le débat, **pour actionner un changement de mentalité auprès de futurs enseignants et artistes qui s'orienteront peut-être vers des médiums liés à la narration et à l'émotion.**

BIS : Par narration, qu'entendez-vous, plus précisément ?

Travailler sur la **mise en récit de ce qui se passe dans la société.** En 2014, on a eu l'occasion de mêler des étudiants en sciences politiques et environnement et des étudiants de Saint-Luc en arts numériques. L'enjeu était de sortir de la recherche universitaire : on entend qu'on va droit dans le mur, mais cela ne percole pas. **Alors, pourquoi ne pas essayer un autre langage ?** Chaque groupe, composé d'étudiants issus des deux écoles, ont construit un webdocumentaire à partir d'une controverse environnementale.

BIS : avec quels résultats ?

La première année, il y avait clairement le rapport de domination à l'œuvre, tout était beaucoup trop verbeux, nos étudiants se sont fait manger tout cru par les étudiants universitaires ! (rires) Mais l'année suivante, ils se sont imposés dans l'élaboration de scénarios beaucoup plus visuels. Lors d'une rencontre au sein de l'école, François Gemenne, responsable de cours à l'université de Liège, confiait : « **les nouveaux récits, c'est ce qui va nous aider à nous projeter, à nous faire envie, hors de la peur et de la culpabilité** ».

BIS : En tant qu'Ecole supérieure des Arts, former à créer d'autres récits pourrait être un des défis à relever...

Oui, c'est, selon moi, l'enjeu de la narration. Si on forme nos étudiants à cette pratique, et si les narrations sont justes, cela peut avoir une répercussion très forte dans la société.



BIBLIOGRAPHIE/ CHAPITRE 3 :
L'expertise de vécu : un lieu de résistance politique !

Bottero, M., Lelubre M., (2025) . **(Re)penser la posture du chercheur en recherche collaborative : contraintes et émancipations à partir d'expériences sur le terrain bruxellois.**

Bucolo, E., Carrel, M., de Laat, M. (2023). **Pour un croisement des savoirs radical. Revue Projet.** <https://www.revue-projet.com/articles/2023-06-bucolo-carrel-de-laet-pour-un-croisement-des-savoirs-radical/11159>

Carrel, M. (2024). **Pluralité des savoirs et puissance des injustices épistémiques. SociologieS.** <https://doi.org/10.4000/11ulg>

Letailleur, C., (2016). **Un jeu de dupes ? Contribution à une réflexion sur les pratiques de démocratie participative en santé mentale.** https://cpn-laxou.centredoc.fr/index.php?lvl=notice_display&id=120742

POSCASTS :

Kervran, P., (2019). **Décoloniser le récit du monde, La Série Documentaire, France culture.** <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/lad-la-serie-documentaire/decoloniser-le-recit-du-monde-2886415>

CESEP (2023). **Suzanne et les sous-marins, Les carnets de Suzanne.** <https://lescarnetsdesuzanne.cesep.be/carnet/002/>



POUR NE PAS CONCLURE

**«Je dirais que nos luttes
mûrissent, qu'elles
produisent de nouvelles
idées, font surgir de
nouvelles questions et
ouvrent de nouvelles voies à
notre quête de liberté ».**

Angela Davis, « Une lutte sans trêve », p. 22



« EXPLOSION DE SAVOIRS » : UNE LUTTE SANS TRÊVE

Stéphanie Devlésaver, journaliste, CBCS

« L'explosion n'aura pas lieu aujourd'hui. Il est trop tôt... ou trop tard ». Ce sont les premiers mots qu'écrivait Frantz Fanon en 1952, en introduction à son ouvrage « Peau noire, masques blancs »¹.

Est-il trop tôt ou trop tard pour faire dialoguer vécus, savoirs et pouvoirs ?

L'anthropologue Jacinthe Mazzocchetti (UCLouvain, LAAP) parle de « cette fatigue des **recommencements, des fausses nouveautés** » : « on sait le mensonge, on sait qu'on va droit dans le mur, on sait que la fabrique à précarité, à anxiété, à insécurité, à mortalité est en grande marche et pourtant la course effrénée vers le même, en pire, en plus extrême. On le sait, mais le sait-on ? **Où se déploient les contre-récits ? Quelle est leur place ?** » (p.8)

C'est ce qu'on a voulu investiguer dans ce dossier.

Fortunat du BAPN se définit comme « un **témoin oculaire, je viens avec leurs mots, je deviens une forme de jurisprudence**, la preuve qu'on peut s'en sortir ». Il se dit prêt à témoigner si c'est « pour être remède à la situation

de la personne. Parfois, dans un tel état d'épuisement, elle a juste besoin d'un mot, d'une attitude, pour changer sa situation ». Donner place, légitimer, relier l'expérience de vie aux autres savoirs, faire bouger certaines lignes politiques pour plus de justice sociale, voilà les objectifs poursuivis par ces personnes et ces structures – équipes sociales, de soin, administrations – **qui racontent la société**, avec leurs savoirs d'expérience.

Témoigner, « faire récit », mais avec quels mots, ceux des autres, les siens ? Jusqu'où faut-il parler la langue de l'autre pour se faire entendre ? Que gagne-t-on ? Que perd-t-on ? ... A partir d'autres lieux de résistance, nous avons continué à creuser la question du **partage équitable du pouvoir et des savoirs**. « Et si le premier savoir expé-

1. « Peau noire, masques blancs », Editions du Seuil, 1952, p.7. « La décolonisation faite, cet essai de compréhension du rapport Noir-Blanc a gardé toute sa valeur prophétique : car le racisme, malgré les horreurs dont il a affligé le monde, reste un problème d'avenir », note l'éditeur.



rieniel des personnes concernées était celui-là : savoir qu'il faut se méfier des procédures plus inclusives et des dispositifs plus horizontaux, savoir que les nouvelles meilleures intentions peuvent aussi les berner ? », prévient le Syndicat des Immenses qui milite à partir de son savoir sur le sans-abrisme. Pour toute réponse, la plateforme **Exil.s et Création.s**, propose de « **faire récit ensemble** » à partir d'outils qui facilitent le dialogue, qui retravaillent les rapports dominants-dominés afin de les transformer.

Au final, à travers chacun de ces projets, se dévoilent des formes d'expertise de vécu aux approches très différentes, aux contours poreux, mouvants. ... Et c'est tant mieux ! C'est à partir de cette **diversité d'expertises de vécu et de savoirs que peut débiter la réflexion autour du « travailler ensemble »**. Dans « Le savoir des opprimées »², Audre Lorde

2. Hourya Bentouhami, 2019, Audre Lorde. Le savoir des opprimées, revue Ballast (<https://www.revue-ballast.fr/audre-lorde-le-savoir-des-oppimees/>)

rappelle que « C'est à même la différence que la politique d'alliance est envisageable : ce n'est qu'en reconnaissant la spécificité des oppressions de chacun, et notamment des plus minoritaires, que l'on peut construire une cause commune capable de faire de chacun de nous des guerrier-es plutôt que des victimes ».

A certaines conditions, rappellent cependant les différentes personnes rencontrées au fil du dossier. Pas question de nier la profondeur et l'immensité du **déséquilibre initial** ! Pour ce faire, il est essentiel de rester dans une **conscience des rapports de pouvoirs ; d'installer un cadre où les différents types de savoir non seulement cohabitent, mais se rencontrent et se complètent, au-delà des hiérarchies**. Et enfin, d'énoncer autrement pour **penser autrement, ensemble**.

Laisser place à l'expertise de vécu ne suffira pas. Tout comme ne faire place qu'à l'expertise du vécu la rendrait stérile et inutile.

Plutôt que de parler de nouveau paradigme du social, il sera donc question d'**équilibres** : se former dans des

espaces protégés et bienveillants entre pairs pour se frotter, à d'autres moments, aux autres savoirs. Professionnaliser et reconnaître les savoirs expérientiels sans perdre pour autant son pouvoir de remise en question des institutions et de la société. Vivre de son expertise du vécu et rester critique. « **J'aime bien l'idée de « curseur », moi-même je me déplace tout le temps** », résume Aurélien, expert du vécu au Forum-Bruxelles contre les inégalités. « Avec cette liberté d'être parfois « un travailleur qui souhaite révolutionner le travail social » et, à d'autres moments, « un travailleur ordinaire ». Se faire entendre sans pour autant devenir « extrémistes de la pair-aidance » et penser que notre parole serait toujours juste, les extrêmes ne sont jamais bons ! », rappelle Frieda.

Souvent de manière inconsciente, qu'on soit travailleur-euse social-e, enseignant-e, chercheur-euse, agriculteur-ice, politicien-ne, citoyen-ne militant-e, on participe toutes et tous, à reproduire des inégalités. D'où, l'enjeu de « **s'auto-observer** », de « **s'(auto)éduquer** » (Exil.s & Création.s), de trouver des « **subterfuges** » pour crédibiliser la parole des personnes moins crédibilisées (B. Godrie), de réfléchir comment réajuster perpétuellement les savoirs et pouvoirs des un-es et des autres dans nos collaborations, nos projets.

Dans son ouvrage intitulé « Une lutte sans trêve », Angela Davis rappelle combien le chemin est long, mais pas sans espoir : « *Je dirais que nos luttes mûrissent, qu'elles produisent de nouvelles idées, font surgir de nouvelles questions et ouvrent de nouvelles voies à notre quête de liberté. Comme Nelson Mandela, il nous faut accepter ce long chemin vers la liberté* ».

Numéros déjà parus :



BIS 181/2023 : Ce n'est pas la taille qui compte (quoique...)

Se soucier de taille revient à s'interroger sur soi, sur les autres et, plus largement, sur son rapport à la société. L'associatif ne fait pas exception.

A quelle échelle pourrait-on le mieux se renouveler ? Et si ce n'était pas une question de taille critique, mais plutôt de possibilité de se transformer quand le contexte et les missions le nécessitent ?

BIS 180/2022 : Territoire, la nouvelle star du social-santé ?

« Territoire, nom masculin. Étendue de la surface terrestre sur laquelle vit un groupe humain ». Habituellement, une définition aide à cerner de quoi on parle. Cette fois, c'est loupé ! Appréhender le territoire est périlleux. Telle une truite de rivière, il suffit qu'on croie l'avoir attrapée pour qu'elle nous échappe ! Alors, pourquoi parler de territoires aujourd'hui ?, s'interroge le Bruxelles Infos Sociales.

BIS 179/2021 : Les précarités étudiantes

Qui sont-ils, ces étudiants dits « précaires » ? D'où viennent-ils ? Quels sont les principaux constats en termes d'accompagnement social, les obstacles, mais aussi les pistes de solutions ? Le CBCS et le Forum-Bruxelles contre les inégalités investiguent auprès des principaux concernés.

BIS 178/2020 : Faire commun, travail social et résistances

Et si, au commencement, il n'y avait que de petites révoltes discrètes à partir des colères et des découragements de chacun qu'il nous fallait transformer en points de résistances collectifs, joyeux et optimistes ? C'est ce que la première édition 2019-2020 de l'Ecole de Transformation Sociale a expérimenté, à partir de cette question : « comment transformer le social pour qu'il transforme la société ? ».

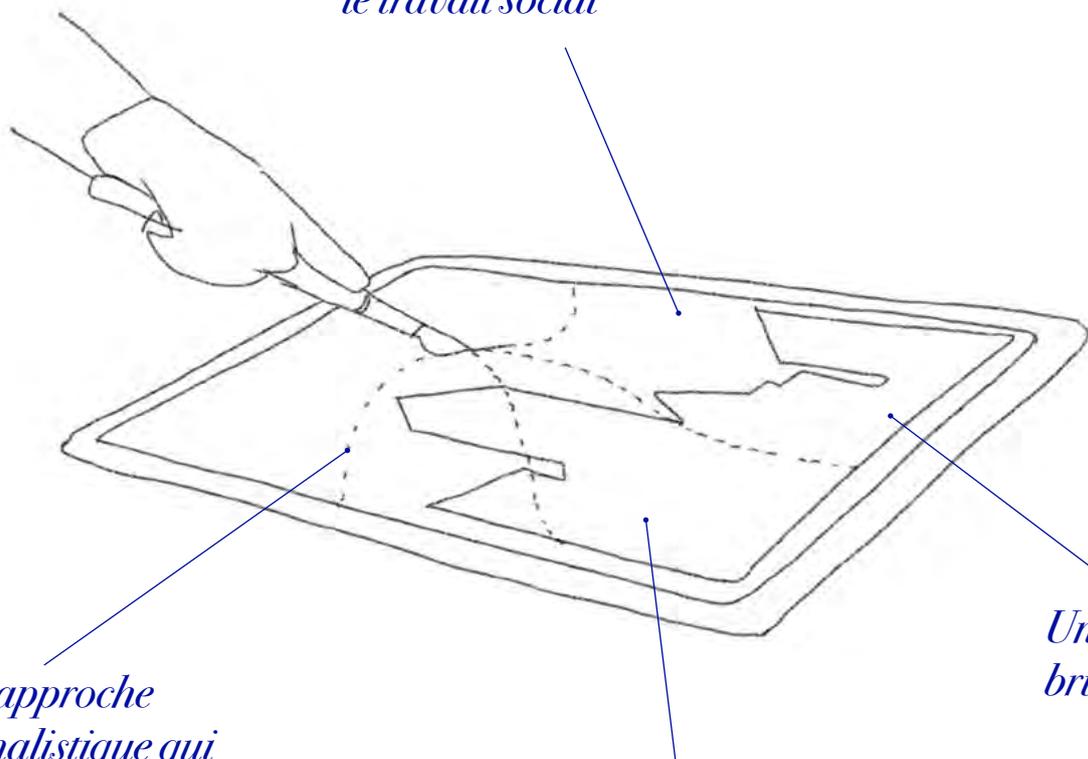
Rendez-vous sur www.cbcs.be pour accéder à l'ensemble de nos revues

La revue

...bis

c'est ...

*Un dossier thématique
qui questionne et analyse*
le travail social*



*Une approche
journalistique qui
raconte le social*

*Un focus
bruxellois*

*Un croisement des regards:
acteurs du social, chercheurs,
citoyens-usagers...*

**Acteur de liens, le CBCS a une double mission: analyse de l'information social-santé et interpellation des responsables politiques pour plus de justice sociale. Le CBCS ne serait rien sans ses quelque 150 membres. Voir sur www.cbcs.be/*